

SÉMINAIRE EHESS :

CHANGEMENTS DEMOGRAPHIQUES
EN AFRIQUE ET EN AMERIQUE LATINE

*

ANNÉE 1984 - 1985

JUIN 1987

EHESS

ORSTOM

TABLE DES MATIERES

AVERTISSEMENT	3
INTRODUCTION	5
PROGRAMME DU SEMINAIRE DE RECHERCHE	7
Bucarest et Mexico : d'une conférence sur la population à l'autre par Léon TABAH	9
Politiques de population en Amérique Latine par Maria COSIO	17
Théorie et intervention en matière de population par Patrick LIVENAIS	29
Causes et conséquences de la croissance urbaine par Pierre GEORGE	51
Evolution passée et future des systèmes urbains : l'exemple du Vénézuéla et de la Tunisie par José CANAS, Jean PAPAIL, Michel PICQUET et Chadli TARIFA	57
Migration et emploi dans le Bassin des Caraïbes par Hervé DOMENACH	67
Emploi industriel, migrations et changement social : l'exemple ivoirien par Alain DUBRESSON	77
Une expérience de collecte en milieu urbain : habitat et population à Abidjan par Philippe ANTOINE	89
Migrations et dynamique des villes secondaires en Afrique de l'Ouest par Véronique DUPONT	101

Les problématiques de la famille dans les études de population par André QUESNEL	117
Nuptialité et structures familiales dans les Caraïbes et l'Amérique Latine par Yves CHARBIT	129
Les familles africaines et leurs transformations par Jean-Pierre DOZON	157
Les indicateurs sanitaires et démographiques à l'échelon périphérique : un projet à Madagascar par Alain JOURDAIN	167
Population et santé par Pierre CANTRELLE	185

AVERTISSEMENT

Les interventions des différents auteurs et les débats qui ont suivi ont été enregistrés et retranscrits pour la plupart d'entre eux. Certains exposés l'ont été par leurs auteurs, les autres par les étudiantes de DEA, Mesdames Aldunate, Coïc et Faussey.

Nous avons reçu l'autorisation des auteurs pour la diffusion de leur conférence. Mais s'agissant d'interventions orales, la transcription ne peut être assimilée à une publication et pour autant la responsabilité des auteurs ne peut être engagée.

EHESS Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales

IHEAL Institut des Hautes Etudes en Amérique Latine

ORSTOM Institut Français de Recherche Scientifique pour le Développement en
Coopération

GDA Groupe de Démographie Africaine

INTRODUCTION

Pendant l'année universitaire 1984-1985, se sont tenus tous les jeudis matins à la Faculté de Médecine, dans le cadre de l'ancien couvent des Cordeliers, les réunions du **Séminaire de recherche** : changements démographiques en Afrique et en Amérique Latine.

Ce Séminaire organisé conjointement par l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales et l'Institut des Hautes Etudes de l'Amérique Latine a été animé par Philippe ANTOINE (ORSTOM), Maria COSIO (IHEAL) et André QUESNEL (ORSTOM).

Il a été accueilli dans une salle de l'Institut Santé-Développement (professeur GENTILINI) et de l'URG9 Population et Santé de l'ORSTOM (P. CANTRELLE), que nous remercions pour leur hospitalité et leur aide.

Le but du Séminaire était d'étudier les transformations démographiques dans les pays d'Afrique et d'Amérique Latine, dans une optique comparative, et de les situer par rapport au contexte plus large des évolutions économiques et sociales liées au développement. Un ensemble de domaines ont été analysés : les changements démographiques et les politiques de population, les migrations et l'urbanisation, la famille, le rôle et la situation des femmes et les interrelations santé-population.

Les exposés ont porté sur des recherches actuelles ou récentes et les débats ont été animés par les confrontations d'expériences et une réflexion sur les problèmes concernant les changements et évolutions dans les populations des pays d'Afrique et Amérique Latine.

Nous remercions les auteurs des exposés qui ont très amicalement répondu à notre demande et qui nous ont permis de discuter le fruit de leurs travaux et de leur réflexion. C'est en pensant à la valeur de leur contribution que nous avons jugé intéressant de publier les exposés et les débats pour tous ceux qui en France et à l'étranger n'ont pas pu assister au Séminaire et qui nous ont fait part de leur intérêt.

Nous remercions également pour leur participation, les étudiants de DEA de l'Institut d'Amérique Latine, de l'Institut de Sciences Politiques et de l'Université de Paris X-Nanterre ; les chercheurs de l'ORSTOM, de l'INED, de l'INSEE et du CNRS ; les stagiaires de l'INED ; les professeurs et chercheurs étrangers qui ont contribué à la qualité des débats et tous ceux qui, nombreux, ont participé aux différentes séances.

Les débats ont été enregistrés et rapportés par les étudiantes de DEA, Fabienne COIC, Catherine FAUSSEY et Luz ALDUNATE, que nous remercions vivement ; grâce à leur travail, ce texte a pu être publié. Certains exposés et certains débats, mal enregistrés, n'ont pu être retranscrits, que les participants veuillent bien dans ce cas nous en excuser.

De plus, nous sommes tout à fait reconnaissants à l'AFEP et à l'ORSTOM qui ont rendu possible matériellement la retranscription de ces conférences et au GDA qui a financé la reprographie de ces actes.

Ce séminaire s'est poursuivi en 1985-86 et 1986-87 sous la responsabilité de M.COSIO (IHEAL), P.LIVENAIS et A.QUESNEL (ORSTOM).

PROGRAMME DU SEMINAIRE DE RECHERCHE
CHANGEMENTS DEMOGRAPHIQUES EN AFRIQUE ET
EN AMERIQUE LATINE

I. CHANGEMENTS DEMOGRAPHIQUES ET POLITIQUES DE POPULATION

Organisateur : Maria COSIO

15 novembre 1984 : M. COSIO, Ph. ANTOINE, A. QUESNEL
Présentation du Séminaire.

22 novembre 1984 : Léon TABAH
Les problèmes de population après les Conférences de Bucarest et Mexico.

13 décembre 1984 : Maria COSIO
Politiques de population en Amérique Latine.

20 décembre 1984 : Patrick LIVENAIS
Théorie et intervention en matière de population.

II. MIGRATIONS ET URBANISATION

Organisateur : Philippe ANTOINE

10 janvier 1985 : Pierre GEORGE
Causes et conséquences de la croissance urbaine.

17 janvier 1985 : José CANAS, Jean PAPAIL, Michel PICOUET
et Chadli TARIFA
Evolution passée et future des systèmes urbains : l'exemple
du Vénézuéla. Le cas de la Tunisie.

24 janvier 1985 : Hervé DOMENACH
Migration et emploi dans le bassin Caraïbe.

31 janvier 1985 : Alain DUBRESSON
Emploi industriel, migrations et changement social :
l'exemple ivoirien.

7 février 1985 : Philippe COLLOMB
Articulation des approches micro et macro dans l'étude des
migrations.

14 février 1985 : Philippe ANTOINE
Dynamique d'une population urbaine et habitat : l'exemple
d'Abidjan.

21 février 1985 : Véronique DUPONT
Migrations et dynamique des villes secondaires en Afrique
de l'Ouest.

III. FAMILLES, FEMMES, ETAT

Organisateur : André QUESNEL

7 mars 1985 : André QUESNEL
Les problématiques de la famille dans les études de
population.

14 mars et 21 mars 1985 : Yves CHARBIT
Nuptialité et structures familiales dans les Caraïbes et
l'Amérique Latine.

28 mars 1985 : Jean-Pierre DOZON
Les familles africaines et leurs transformations.

18 avril 1985 : Jeanne BISILLIAT
Etudes de cas Afrique et Amérique Latine.

18 avril 1985 : Isabel SIKLODI
Les stratégies de survie et les participations des femmes
dans la vie urbaine au Chili.

25 avril 1985 : Jeanne BISILLIAT
La femme comme objet privilégié mais occulté des politiques
de population : résistance et transformations socio-
économiques.

IV. SANTE ET POPULATION

2 mai 1985 : Benoît FERRY
Déterminants de la fécondité.

9 mai 1985 : Alain JOURDAIN
Les indicateurs sanitaires et démographiques à l'échelon
périphérique : un projet à Madagascar.

23 mai 1985 : Pierre CANTRELLE
La population comme son propre agent d'évolution de la
morbidity.

30 mai 1985 : Pierre CANTRELLE
Santé et variables démographiques : la mortalité.

BUCAREST ET MEXICO

D'UNE CONFERENCE SUR LA POPULATION A L'AUTRE (1)

par Léon TABAH

En comparant la Conférence Mondiale sur la Population qui s'est tenue à Bucarest en 1974 à celle de Mexico en août dernier, on pourrait dire que l'une a été la continuation de l'autre mais aussi son contre-pied. A Mexico, on est resté fidèle au Plan d'action mondial sur la population adopté à Bucarest, mais, à l'intérieur de ce cadre, nombre de délégations, parmi les plus importantes, se sont retrouvées dans le camp qu'elles combattaient dix ans plus tôt.

Les changements de position de Bucarest à Mexico

Le changement de position le plus spectaculaire a été celui de la délégation américaine. On n'y retrouvait plus l'empressement mis dix ans plus tôt à exhorter les pays du Tiers Monde à limiter leurs naissances. C'est presque un volte-face américain auquel on a assisté d'une conférence à l'autre. Dans un document appelé "position paper", largement distribué, la délégation américaine s'en est expliquée. Ce document a déploré que le Tiers Monde se soit montré incapable de relever le défi de l'accroissement démographique créé par le développement des techniques de santé venues de l'extérieur et de l'aide internationale qui lui a permis de surmonter et de vaincre la famine, la sécheresse, les inondations, et ceci à cause de deux facteurs "négatifs".

Le premier de ces facteurs "négatifs" a été la planification excessive des économies qui aurait eu pour effet de dérégler les mécanismes naturels (c'est nous qui soulignons) qui commandent l'évolution démographique, planification qui s'est étendue à l'avortement, à la stérilisation forcée et à d'autres mesures coercitives de limitation des naissances.

Le second facteur "négatif" serait venu de l'influence néfaste d'un courant intellectuel à la mode dans les pays riches au cours de

(1) Cette Conférence a fait l'objet d'une publication dans le Bulletin d'Information No 38, 1985 du GIGS (Centre International de Gérontologie Sociale - 91 rue Jouffroy 75017 Paris). L'article est reproduit ici avec l'aimable autorisation de l'auteur et du GIGS.

la décennie des années 1970 qui a diffusé des vues d'un pessimisme excessif sur l'avenir du monde au moyen de modèles mathématiques fondés sur des méthodes scientifiques douteuses. Etaient ici visés, de façon à peine voilée non seulement le fameux rapport du Club de Rome mais l'ouvrage "The Global 2000" commandité par l'administration Carter sur les interrelations entre la population, les ressources et l'environnement que cette administration ne pouvait manquer de critiquer à la veille des élections américaines.

Pour ce qui touche au premier facteur "négatif" il fut aisé à nombre de participants à la conférence de faire remarquer qu'une économie de marché n'est pas nécessairement un terrain favorable à la solution des problèmes démographiques du Tiers Monde et au contraire, que des pays socialistes, et non des moindres, comme la Chine et Cuba, avaient réussi là où d'autres pays à économie moins planifiée avaient échoué.

Pour ce qui touche au second facteur "négatif", il était également aisé de répliquer qu'on ne voyait pas comment le pessimisme diffusé dans les pays riches au moyen des grands modèles mathématiques pouvait avoir une quelconque influence sur la fécondité des femmes de la savane africaine, ou asiatique, ou de l'altiplano sud-américain.

En réalité, la philosophie qui se dégage du document américain est celle de "laisser aller, laisser faire", donnant aux forces libres économiques ou sociales la seule responsabilité d'une évolution démographique dans la "bonne direction". L'idée est moins celle d'une totale abstention que d'une intervention aussi faible que possible dans le domaine de la population comme dans toutes les questions économiques et sociales. C'est une philosophie de retour au malthusianisme le plus orthodoxe du XVIIIème siècle, en retrait par rapport au néo-malthusianisme de Margaret Sanger qui a fait les beaux jours de la presse féministe.

De toute façon, on était loin de l'attitude obsessionnelle qui a longtemps prévalu. Prôner une solution "naturelle" d'équilibre entre la population et les ressources à une époque où dans le Tiers Monde les disponibilités alimentaires se font de plus en plus rares, où la sécheresse et le désert s'étendent dans nombre de pays, où le sous-emploi se répand jusqu'à atteindre des niveaux intolérables, peut impliquer un retour à des degrés plus élevés de mortalité.

La position américaine s'est efforcée de réduire le rôle du facteur population dans la stratégie du développement, ce qui était fondamentalement l'attitude prise par la majorité des pays socialistes pendant longtemps, et à laquelle s'était rallié le Tiers Monde à Bucarest. Elle a également tenté de détourner les débats de la conférence de Mexico en vantant les vertus de l'économie de marché par rapport à l'économie planifiée.

En prenant cette attitude, la délégation américaine, qui se trouvait déjà dans la minorité à Bucarest, s'est trouvée encore plus isolée à Mexico car cette fois elle n'a pas été suivie par les autres pays industriels.

La position européenne

Les pays européens ont aussi adopté une attitude différente de celle qu'ils avaient prise à Bucarest, mais pour des raisons différentes de celles des Américains, avec un tournant moins net, et avec beaucoup plus de réserve. Alors qu'à Bucarest ils se montraient peu soucieux de la baisse de la fécondité qui durait depuis dix ans, et qui depuis s'est développée et généralisée sous la forme d'un véritable effondrement, ils avaient considéré que le seul problème démographique de l'heure était la forte fécondité du Tiers Monde. Cette fois ils ne pouvaient cacher leurs appréhensions.

Certains ont cependant hésité à le faire de façon ouverte, donnant encore l'impression d'être gênés de continuer à évoquer la croissance du Tiers Monde que contrairement aux Américains, ils jugeaient excessive, tout en développant des arguments en faveur d'une politique nataliste pour eux-mêmes. Aussi, la plupart des délégués européens ont abordé le problème indirectement en insistant sur les mesures destinées à protéger la famille, dans l'espoir que cette protection favoriserait la fécondité européenne, et sur les conséquences inéluctables du vieillissement démographique, dans l'espoir plus ou moins avoué que l'on en viendrait nécessairement à évoquer les causes du vieillissement dans la baisse de la fécondité.

Le changement d'attitude du Tiers Monde

Alors que l'attitude américaine peut être considérée comme dictée en partie par des raisons de politique intérieure, et donc relativement volatiles, le changement d'attitude du Tiers Monde, et notamment de l'Afrique, à l'égard du problème de population a été un événement fondamental. On peut même dire qu'il a été l'événement majeur de la conférence.

Les représentants du Tiers Monde ont donné l'impression de participer à une discussion déconcertante. Après avoir été pendant des décennies l'objet de pressions qu'ils jugeaient déplacées sur la planification des naissances chez eux, ils étaient venus à Mexico, dans leur majorité, avec l'idée que la démographie était finalement un facteur essentiel pour leurs stratégies de développement et sur lequel ils devaient désormais exercer un pouvoir. C'est ce qui ressortait déjà des enquêtes récentes des Nations Unies auprès des gouvernements. Ils étaient donc décidés à engager une action dans ce domaine en toute indépendance et sans qu'ils aient cette fois le sentiment qu'ils étaient l'objet de pressions extérieures.

Nombre d'entre eux étaient décidés à aller plus loin que le Plan de Bucarest en considérant la régulation des naissances non seulement comme un droit individuel indispensable au bien-être familial, mais encore comme un moyen sur le plan collectif de soulager les pressions démographiques là où elles sont trop fortes. Aussi, n'est-on pas surpris que cette conférence ait été plus voulue par les

délégués du Tiers Monde au Conseil Economique et Social et à la Commission de la Population des Nations Unies que par les délégués des pays riches, contrairement à ce qui s'était passé lors de la décision de tenir la conférence de Bucarest il y a une douzaine d'années.

Lors d'un groupe de travail occupé à rédiger un texte de compromis d'un amendement proposé par la délégation américaine concernant le paragraphe 2 du préambule du projet de rapport de la conférence sur les relations entre la population et le développement des trente dernières années, et que l'amendement américain présentait sous un jour optimiste, l'attitude des délégués africains ne pouvait manquer d'attirer l'attention.

Le continent africain, selon eux, souffrait d'un appauvrissement grandissant tandis que la population continuait à croître à vive allure, que la mortalité diminuait à un rythme plus lent que ne l'avait envisagé la conférence de Bucarest, que la production et les disponibilités alimentaires se rétrécissaient, que la sécheresse s'étendait bien au-delà des zones réputées arides, etc. Le ton avait donc considérablement changé par rapport à l'optimisme exprimé à Bucarest et fondé sur les grands espaces africains, l'abondance des ressources minérales et végétales qui sont cependant réelles. Un des traits essentiels de la conférence de Mexico a été le souci des délégués africains de procéder à une réévaluation des interrelations entre la population, les ressources et l'environnement du continent. Il leur est apparu qu'une priorité plus grande devrait désormais être attribuée au facteur population dans ces interrelations.

Il ne fait guère de doute que la basse fécondité obtenue dans les pays socialistes du Tiers Monde, notamment en Chine et à Cuba, ait eu une influence sur l'attitude d'autres pays en développement, même si aucune propagande n'a été faite par la Chine (elle s'est contentée de se défendre de recourir à des mesures coercitives, ce qui a été accueilli avec un certain scepticisme dans les couloirs de la conférence), ou de la part de Cuba où la très basse fécondité est le résultat du développement des services sociaux et de santé, y compris du planning familial.

Par rapport à la conférence de Bucarest, on a assisté à Mexico à un front relativement uni du Tiers Monde sur le problème de population, alors qu'il y a dix ans les asiatiques exprimaient des opinions malthusiennes qui n'étaient pas partagées par les délégués africains ou même latino-américains.

Les controverses ont porté plus sur des questions de politique générale que sur le domaine de la démographie. L'on a assisté à une confrontation assez vive entre l'Ouest et l'Est sur la question de la paix et du désarmement, mais qui finalement a abouti à une solution de compromis. Une autre question politique plus difficile à dénouer a porté sur les colonies de peuplement dans les territoires occupés, soulevée à propos de la migration interne, et qui faisait allusion en termes à peine voilés à la situation au Proche Orient. Mais là encore une formule a été trouvée qui, bien qu'elle n'ait pas recueilli l'assentiment des Etats-Unis et d'Israël, a finalement été adoptée. En fait, la confrontation a été plutôt entre l'Ouest et l'Est qu'entre le

Nord et le Sud, comme cela s'était passé à Bucarest.

Malgré ces détours politiques qui ont distrahit la conférence d'un temps précieux, on peut dire que les délégués et les représentants des mass media ont pu quitter Mexico avec le sentiment que les débats sur ces questions n'ont pas empêché la conférence de parvenir à un accord général sur les questions de la population. Dans quelques mois ceux qui auront la responsabilité de mettre en oeuvre les recommandations prises à Mexico n'attacheront pas d'importance aux questions de politique générale du rapport de la conférence et s'adonneront exclusivement aux aspects concrets des recommandations. Il y a fort à parier que la Commission de la Population qui examinera le rapport en février prochain fera de même.

Ce qu'a apporté la conférence de Mexico

L'objectif du Comité préparatoire de la conférence et du Secrétaire Général était de dresser un inventaire de recommandations pouvant attirer l'attention des décideurs en matière de population et les amener à l'action. Débarrassée des principes et des objectifs qui avaient fait l'objet de longues délibérations à Bucarest, et qui conservaient toute leur validité, la conférence de Mexico a pu approuver en l'espace de six jours seulement un texte d'un contenu plus concret que le Plan de Bucarest qu'il complète heureusement. Au total, quatre vingt huit recommandations ont été adoptées.

On a assisté à une adhésion maintenant presque universelle à l'idée de régulation démographique. Ce qui a été reconnu implicitement est le progrès insuffisant dans la réduction de la fécondité dans le Tiers Monde, et donc que le moment d'un relâchement de l'aide dans ce domaine n'est pas encore venu.

La question de l'avortement est restée l'une des plus controversées, comme on pouvait s'y attendre, bien que depuis Bucarest on ait assisté à un mouvement de libéralisation dans ce domaine, surtout dans les pays industriels. On a pu noter cependant une certaine réticence à l'égard de ce mouvement, provenant non seulement du Saint Siège, qui comme à Bucarest et pour les mêmes raisons ne s'est pas joint au consensus au moment de l'adoption du rapport de la conférence, mais aussi des Etats-Unis, et même d'autres pays.

La délégation française a fait ajouter une mention disant que l'avortement ne peut être préconisé comme une méthode de planification de la famille. La délégation suédoise, quant à elle, a réitéré que l'une des principales mesures à prendre pour éliminer l'avortement illégal était de donner à toutes les femmes accès à l'avortement dans des conditions de légalité et de sécurité. Défendant l'avortement légal, elle aurait souhaité que la conférence se prononçât contre l'avortement illégal pratiqué dans des conditions médicalement peu sûres, mais elle n'y est pas parvenue.

Une place plus grande que dans le Plan de Bucarest a été donnée à la condition de la femme, dans le sillage de deux conférences internationales tenues au cours de ces dix dernières années sur le sujet, l'une à Mexico en 1975, l'autre à Copenhague en 1980.

Alors que dans le Plan de Bucarest le thème du développement socio-économique en relation avec la population était légèrement traité, ayant été rédigé sur place sans une réelle rédaction préparatoire du Secrétariat, le document de Mexico est plus explicite sur les interrelations entre la population, les ressources et l'environnement. Il est vrai qu'au cours de ces dix dernières années, ici encore, certains progrès avaient été faits sur la perception et la connaissance de ces interrelations. Il est apparu que les pays en développement avaient des problèmes nouveaux d'environnement plus difficiles à résoudre que les pays riches, et que ces problèmes y sont exaspérés par une croissance démographique souvent trop forte et mal répartie.

Le document de Mexico a aussi traité avec plus de détails que celui de Bucarest le thème de la morbidité et de la mortalité, reprenant à son compte les conclusions de la conférence de Alma-Ata sur la politique de soins de santé primaires, et fixant de nouveaux objectifs sur la mortalité pour l'an 2000.

Le document de Mexico a plus développé que le Plan de Bucarest la question de la distribution des populations et des migrations intérieures. Il a adopté des recommandations visant à éviter le conflit grandissant entre les objectifs de développement et une distribution géographique de la population qui est de moins en moins favorable à une pleine utilisation des ressources et à une bonne intégration de la population aux activités économiques, sociales et même politiques.

Les recommandations sur la migration internationale ont surtout porté sur les droits de la personne humaine, notamment quant à l'insécurité de l'emploi, le choix de la résidence, l'accès à la formation professionnelle et aux diverses formes d'éducation, le droit au regroupement des familles qui fait dans nombre de pays d'accueil l'objet de vives controverses. Elle a fait aussi des recommandations sur le grave problème des réfugiés, et sur celui de la fuite des cerveaux, bien que dans ce domaine, si souvent rebattu, il n'était guère possible d'apporter du nouveau.

Les problèmes du vieillissement ont, bien entendu, attiré en priorité l'attention des pays riches en raison de la baisse profonde de leur fécondité qui dure depuis vingt ans, mais aussi de certains pays en développement, comme la Chine où les changements de structure par âge vont aller en s'amplifiant avec la baisse brutale de la fécondité. Une longue recommandation est consacrée à ce problème. Elle demande qu'un approfondissement soit fait dans l'analyse des causes et des conséquences du phénomène et que sur ces bases les gouvernements prennent les mesures qui s'imposent pour assurer le bien-être et la sécurité des personnes âgées.

Dans bien des aspects des questions de population la conférence a attaché de l'importance à la famille, mais aussi à d'autres corps

intermédiaires comme les communautés de village ou de ville car ils peuvent exercer une fonction irremplaçable sur des bases concrètes, disons "à portée de voix". Ils sont capables de mobiliser les énergies par des actions populaires.

Bien d'autres recommandations portent sur l'action à l'échelle gouvernementale, ou non gouvernementale, et sur la coopération internationale.

Brefs commentaires en guise de conclusion

On peut se réjouir qu'à Mexico la population n'ait pas été considérée, contrairement à ce qui s'était passé à Bucarest, comme un élément de division politique. Lorsque des questions qui ne relevaient pas directement de la population ont été soulevées (le problème de la paix et du désarmement par exemple) il était frappant de constater que la plupart des pays du Tiers Monde sont restés à l'écart des débats préférant concentrer leurs interventions sur les questions de la population. Nous avons assisté à Mexico à une "politisation bien tempérée", ce qui est un progrès par rapport à d'autres rencontres internationales.

A Mexico on a peu entendu les airs connus et sécurisants du genre "développement d'abord, la démographie suivra" qui étaient revenus comme un récitatif à Bucarest il y a dix ans. Un sens de la responsabilité devant l'ampleur des problèmes a constamment plané, surtout de la part des délégués du Tiers Monde.

Il ne fait pas de doute que la mise en oeuvre des quatre vingt huit recommandations de Mexico va requérir de patients efforts, de la ténacité, et plus de ressources que ce dont on en a disposé jusqu'ici. On peut s'attendre à un accroissement considérable des demandes d'assistance dans le domaine de la population.

POLITIQUES DE POPULATION EN AMERIQUE LATINE

par Maria COSIO

Situation démographique en Amérique Latine

D'un point de vue démographique, l'Amérique Latine connaît des évolutions différentes. En effet, parmi une vingtaine de pays y compris les îles des Caraïbes les situations démographiques ne sont pas les mêmes. La population totale était d'environ 160 millions d'habitants en 1950, 211 millions en 1960, 278 millions en 1970, 352 millions en 1979 et à l'heure actuelle (1980) elle est estimée à environ 364 millions.

Pendant les années 1960-1970, l'Amérique Latine a connu les plus forts taux d'accroissement du monde. Entre 1950 et 1960, les taux d'accroissement étaient de 2,7% par an, entre 1963 et 1971 de 2,7% par an, entre 1973 et 1974 de 2,9% par an. Depuis 1974, ils diminuent pour revenir au niveau de 2,7% par an, ce qui s'explique par la baisse de fécondité de la plupart des pays d'Amérique Latine.

On trouve en Amérique Latine trois situations démographiques différentes :

- des pays où la natalité est relativement basse : Argentine, Uruguay, Chili, Cuba (où l'indice conjoncturel de fécondité se situe en dessous de deux enfants par femme : 1,97). L'Argentine et l'Uruguay ont connu une transition démographique très rapide dès le début de ce siècle à cause de la forte immigration européenne (surtout d'origine espagnole et italienne). En effet, la fécondité était très forte au début du siècle et au fur et à mesure de l'arrivée de l'immigration européenne, la fécondité de l'ensemble du pays a baissé (c'est aussi le cas de Cuba où l'immigration était essentiellement d'origine espagnole).
- des pays où la fécondité a été très forte jusque dans les années 1960 et qui ont vu leur niveau de fécondité baisser ces vingt dernières années : Colombie, Costa Rica, Panama, Vénézuéla, Paraguay, République Dominicaine, Brésil, Mexique et Pérou. Ces pays ont un niveau de fécondité encore élevé, mais le rythme de baisse de la fécondité est important. Par exemple, au Brésil, dans les années 1950, l'indice conjoncturel de fécondité était en moyenne de six enfants par femme

alors qu'entre 1975 et 1980, il est en dessous de cinq enfants par femme.

Mais les niveaux restent élevés pour tous ces pays. Par exemple au Brésil, Paraguay, Colombie, République Dominicaine, Vénézuéla, les indices conjoncturels de fécondité dépassent quatre enfants par femme, et en Equateur, Nicaragua, Mexico, Honduras, ils restent supérieurs à six enfants par femme à la fin des années soixante-dix.

- des pays à très forte mortalité et à forte natalité : Bolivie, Haïti, Guatemala, Nicaragua et des petits pays d'Amérique Centrale. Actuellement ces pays n'ont pas vu leur fécondité baisser et ont encore une très forte mortalité (surtout mortalité infantile).

Politiques démographiques en Amérique Latine

Dès le XVIème siècle, le problème du sous-peuplement de l'Amérique Latine s'est posé, avec la forte diminution de la population indigène. Entre le XVIème et le XIXème siècle, la main-d'oeuvre manquait. Le peuplement de l'Amérique Latine est, de plus, très inégalement réparti. En effet, les zones côtières ont des densités de population élevées contrairement à celles de l'intérieur des terres où la densité reste très faible. Longtemps, les ports et les régions côtières ont été privilégiés car l'économie était fondée sur les relations avec la Métropole, c'est-à-dire l'Espagne et le Portugal.

Jusqu'à la seconde guerre mondiale, on a parlé de la nécessité de peupler les pays d'Amérique Latine. Au cours des XVIème, XVIIème et XVIIIème siècles, des esclaves Africains (environ 15 millions) ont quitté l'Afrique mais plus de la moitié périssaient pendant le voyage. On note l'arrivée de 125.000 esclaves Africains au XVIème siècle, 1.316.000 au XVIIème, 6.051.700 au XVIIIème et 1.898.400 au XIXème siècle. Après l'abolition de l'esclavage, les Africains sont remplacés par des coolies Asiatiques (900.000) surtout au Pérou, en Equateur et un peu au Mexique. On compte l'arrivée de 30 millions d'Européens entre 1800 et 1957. Donc, la phase ancienne de l'histoire démographique de l'Amérique Latine est une phase de peuplement à cause de la quasi disparition de la population indigène et de la rareté de la main-d'oeuvre.

La forte croissance démographique de l'Amérique Latine, amorcée vers 1930 sous l'influence de la baisse de la mortalité, sera un phénomène reconnu tardivement. En 1950-1960, la Division de la Population des Nations-Unies a effectué des estimations qui dégagent de très forts taux d'accroissement en Amérique Latine. Ce qui a permis de prendre conscience des problèmes qui allaient se poser dans les différents pays et en particulier de la pression de l'exode rural et par là-même de la forte croissance démographique des villes, notamment des grandes métropoles. On note qu'à cette époque la population des

viles doublait tous les quinze ans.

Les premiers programmes de planification des naissances sont apparus dans la plupart des pays d'Amérique Latine au début des années 1960. La première étape, envisagée dès 1965, a été de créer des cliniques de consultation pour les femmes qui voulaient limiter leurs naissances. La pilule a été distribuée sur le marché pharmaceutique. De plus, des programmes dans le cadre des politiques de protection de la santé de la femme et de l'enfant ont été mises en place. Ces politiques se sont amorcées sous l'influence d'organismes privés tel que l'IPPF ou le Population Council. On a formé des cadres médicaux pour les rendre conscients des conséquences de la forte croissance démographique. Des programmes d'éducation sur la population ont été instaurés : des cours d'éducation sexuelle ont été donnés dans les universités et écoles secondaires. Enfin, on a créé des centres de recherche sur les principaux aspects des problèmes de population.

Le premier programme a été établi au Chili, en 1965, où des actions ont été prises dans le cadre de la protection de la famille, la réduction de la mortalité infantile (au sein des programmes de santé) et une réduction des avortements illégaux.

L'avortement reste un problème important. Les femmes qui ont six à huit enfants ont souvent recours à l'avortement. Mais ce dernier est considéré le plus souvent par la loi comme un acte criminel et puni en ce sens. Pourtant, les avortements sont nombreux et s'effectuent dans de très mauvaises conditions. Le problème de l'avortement met aux prises l'Eglise Catholique et les médecins.

D'autres programmes ont été établis au Honduras en 1965, à Trinidad et Tobago en 1967, en Colombie en 1967, à la Jamaïque, à Porto-Rico. Les îles Caraïbes se sont montrées les plus favorables aux politiques de protection de la famille et de la santé de la femme et de l'enfant.

En 1973, le Mexique a adopté un programme officiel démographique et non pas simplement de limitation des naissances, dont les premières mesures d'application ont été mises en place en 1974 avec la création du Conseil National de Population qui est chargé également du problème de distribution de la population sur le territoire national.

En Colombie, on trouve deux sortes de programmes : un programme de santé concernant la protection materno-infantile et un programme gouvernemental visant à améliorer la distribution de la population sur le territoire colombien. Mais ce programme a connu des interruptions. Seul, le Mexique a suivi depuis dix ans une politique démographique réelle. Ceci est d'autant plus étonnant que le Mexique prônait à la conférence de Bucarest l'idée qu'il fallait promouvoir les programmes de développement avant tout programme de limitation des naissances stricto-sensu.

Les résultats d'une enquête faite par les Nations-Unies en 1978 sur la position des différents pays vis-à-vis de la fécondité et d'une politique démographique montrent l'absence d'opinion commune en Amérique Latine sur les problèmes de population. En effet, on note

trois attitudes différentes :

- des pays qui trouvent leur fécondité trop basse : il faut soit relever la fécondité (Bolivie, Argentine), soit ne pas intervenir (Chili). L'Argentine a connu en effet un faible taux de natalité et une forte émigration vers l'étranger ;
- des pays qui trouvent leur fécondité trop élevée et préconisent donc de réduire la natalité : c'est le cas de la République Dominicaine, du Salvador, d'Haïti (ces deux pays ont une densité forte). Mexique, Pérou (densité faible), Trinidad et Tobago.
Au Pérou, il n'y a pas de politique de démographie cohérente mais quelques actions au niveau régional, ce qui induit de mauvais résultats de la politique démographique ;
- des pays satisfaits du niveau de leur fécondité : c'est le cas du Brésil, de la Colombie, du Costa Rica, de Cuba, de l'Equateur, du Guatemala, de la Guyane, du Honduras, du Nicaragua, de Panama, du Vénézuéla (soit la moitié des pays d'Amérique Latine).
La Colombie désire stabiliser sa fécondité au niveau actuel.

Etudes de cas

COLOMBIE

Dès 1968, des déclarations gouvernementales montrent l'intérêt du gouvernement colombien à la régulation des naissances, encouragé par l'élaboration de programmes pilotes dans quelques villes (réalisés par l'Association des Médecins), qui sont bien accueillis par la population. Certaines enquêtes de cette époque montrent que 70% des femmes acceptent des programmes de limitation des naissances. Les autorités religieuses elles-mêmes appuient ces programmes sous certaines conditions concernant les moyens contraceptifs. Les réactions diffèrent selon les villes suivant l'implantation des médecins.

En 1973, le gouvernement a créé un Conseil National de Population dans lequel participent les médecins (ASCOFAME).

Entre 1970 et 1980, la fécondité colombienne a baissé de façon rapide. Cette diminution n'est peut-être pas entièrement due à la politique de limitation des naissances, mais elle s'est effectuée pendant la même période. La baisse de la fécondité aurait même commencé avant le programme mais les statistiques sont si mauvaises qu'il est difficile de le vérifier. L'Enquête Nationale de Fécondité a montré que les taux de natalité ont baissé de 40% entre 1950 et 1978.

Le gouvernement a toujours encouragé les Associations de Médecins à réaliser des programmes de santé publique au nom de l'amélioration de la santé des mères et des enfants.

Le problème de la distribution spatiale de la population fait partie des politiques démographiques. Aussi, le Centre d'Etude de la Population de Colombie a fait des recherches sur le système des villes en Colombie. Il y a eu également une étude de l'OIT sur l'emploi et la distribution de la population. La distribution de la population colombienne est assez équilibrée grâce à l'attraction de plusieurs métropoles régionales. Mais à cause des problèmes politiques de la "Violence" des années 1950, le gouvernement a voulu stabiliser et reconsidérer le phénomène de flux migratoires à l'intérieur de la Colombie.

Tout d'abord, le gouvernement a essayé de décentraliser les villes et d'arrêter les flux migratoires qui allaient vers les capitales régionales et la capitale Bogota, à l'aide d'un modèle de régionalisation. Ce modèle a été remis en cause dix ans plus tard par un nouveau programme appelé les Quatre Stratégies. Ce programme stipulait que la productivité à la campagne étant basse, qu'on ne pouvait pas laisser vivre les paysans dans des conditions de vie non adéquates, et donc qu'il fallait plutôt encourager les flux migratoires vers les villes. Une politique bancaire de crédit à la construction a été établie, ceci devait stimuler le secteur de construction urbaine, absorber ce qui était considéré comme excédent de main-d'oeuvre à la campagne et enfin accompagner la politique d'industrialisation, de modernisation et d'urbanisation. Ce plan a été remis en cause récemment par le gouvernement, mais la politique bancaire existe toujours. Ce sont des politiques démographiques indirectes mais qui ont pour effet le contrôle des flux migratoires.

Le gouvernement colombien n'est donc pas intervenu directement dans le domaine de la population mais indirectement par des politiques incitatives comme les programmes de santé, le programme de construction de logements à la fois et le programme des Quatre Stratégies, aide au secteur privé et industriel.

BRESIL

La position du Brésil en matière de population est dominée traditionnellement par la position de l'Eglise Catholique (Encyclique Humanae Vitae de 1968) contre la planification des naissances. L'influence de l'Eglise au sein du gouvernement n'a pas permis l'établissement d'une politique nationale. Les associations privées comme l'importante BENFAM ont installé des dispensaires ou des centres de consultations dans la plupart des Etats.

Cependant, bien que le gouvernement brésilien n'ait pas assumé de position officielle en matière de planification démographique, des déclarations récentes dans certaines instances internationales ont montré que la conscience de l'importance du problème démographique existait au Brésil.

En 1975, la publication du second plan de développement national a jeté les bases d'une politique démographique pour les cinq prochaines années, 1975-80 : "La nation a besoin d'une politique

démographique, son rôle est d'aider à planifier et à contrôler le développement socio-économique, ainsi qu'à définir les décisions à prendre en matière de sécurité. Cette politique est tout aussi importante au niveau humain tant pour la collectivité que pour les relations Etat/individu y compris les droits humanitaires qui prévalent dans ces relations."

Le BENFAM, organisme de planning familial affilié à l'IPPF, a créé des dispensaires, a réalisé un programme d'éducation au niveau d'un certain nombre d'Etats. Il n'existe pas de politique démographique au niveau fédéral, mais elle fonctionne au niveau de certains Etats qui ont accueilli plus favorablement les dispensaires ou les services offerts par le BENFAM. Les principes du BENFAM sont le respect des traditions des communautés et il utilise les structures socio-culturelles des communautés et leurs ressources.

Malgré tout, le Brésil reste influencé par les positions de l'Eglise Catholique. De plus, comme dans les villes d'Amérique Latine, les problèmes d'avortements clandestins posent un problème de santé important.

CUBA

Cuba, un pays à économie planifiée, n'a pas de politique démographique. Or, la fécondité y est très basse. Le gouvernement cherche à soutenir le niveau de la natalité afin d'éviter un vieillissement inévitable à terme. Les perspectives montrent qu'un problème de main-d'oeuvre au XXIème siècle se posera, du fait du vieillissement de la population.

Toute la planification économique et sociale du Cuba a des répercussions démographiques implicites. Mais une politique de redistribution de la population sur le territoire cubain est explicitement exprimée. Au lendemain de la révolution, La Havane concentrait 27 à 28% de la population. Tout a été fait pour que la plupart des services (santé, administration, éducation) soient déconcentrés sur l'ensemble du territoire. Par exemple : le programme d'écoles secondaires à la campagne. Le déconcentration de La Havane a eu quelques effets. Au recensement de 1981, la part de la population dans la métropole avait diminué (19,8%). Le progrès existe, mais il est lent.

Une autre politique ayant des répercussions démographiques est la garantie de l'emploi pour tous. Les personnes se déplacent pour trouver un emploi et une fois l'emploi trouvé, elles s'établissent dans le lieu où elles ont trouvé l'emploi. Cela favorise une mobilité à l'intérieur du territoire. On cherche aussi à promouvoir l'insertion de la femme sur le marché du travail. Le taux d'activité des femmes est encore bas : il est de 30% mais il ne cesse d'augmenter.

Plus directe encore est l'influence de la politique de santé. Le taux de mortalité à Cuba est très bas ; l'espérance de vie est de 73 ans pour l'ensemble de la population, la mortalité infantile est faible : 19,6 o/oo en 1980 et 18,5 o/oo en 1981.

Les politiques sociales de Cuba influent indirectement sur le niveau de la fécondité. La fécondité a baissé sous l'influence des progrès de l'éducation, d'un meilleur système de santé, d'une baisse de la mortalité infantile et d'une plus forte activité des femmes dans certains secteurs, en particulier urbains. Cuba ne veut pas intervenir sur la fécondité mais s'inquiète d'une baisse trop forte du niveau de la natalité et veut maintenir la fécondité à son niveau actuel.

MEXIQUE

Une loi de population a été promulguée en décembre 1974 (quelques mois après Bucarest). On note plusieurs parties :

1) Ajuster le volume, la structure, la dynamique et la distribution de la population aux programmes de développement économique et social et donc prendre en compte l'impact des phénomènes démographiques pour le développement économique et social du pays. Jusqu'à présent, on n'avait pas insisté sur l'importance des phénomènes démographiques. Au contraire, le Code de la Santé et la Loi Générale de Population de 1947 interdisaient toute propagande sur les moyens contraceptifs et leur vente. Cette interdiction n'était pas suivie : dès 1960, on trouvait librement en pharmacie tous les moyens contraceptifs existant à l'époque.

2) Réaliser des programmes de planification familiale.

3) Diminuer la mortalité.

4) Développer des programmes d'éducation en matière de démographie, d'éducation sexuelle et médicale.

5) Intégrer la femme au développement.

6) Intégrer des groupes marginaux (population indigène, population de certaines zones rurales, population du secteur informel urbain) au développement.

La constitution politique des Etats-Unis Mexicains a été modifiée de façon à établir l'égalité entre l'homme et la femme, la protection de la famille et la décision libre, responsable et informée de chaque individu sur le nombre et l'espacement de ses naissances.

Dans les deux plans de développement du Mexique, la politique démographique a été explicitement formulée. On a créé un nouvel organisme qui était la Coordination Nationale du Programme de Planification Familiale regroupant les organismes de santé (Sécurité Sociale, Sécurité Sociale pour employés de l'Etat et Ministère de la Santé). En 1977, il y a eu la promulgation d'un Plan National de Planification Familiale. Dans ce plan, des objectifs démographiques ont été définis : croissance de 1% en l'an 2000 avec un taux intermédiaire de 2,5% en 1982. Après l'application de cette loi, la fécondité mexicaine a fortement diminué mais la baisse est sans doute antérieure à la définition de cette politique.

Le dernier chiffre connu est celui de l'indicateur conjoncturel de fécondité en 1981 qui est de 4,38%, soit une réduction de 25% en cinq ans de 1976 à 1981. Toutefois, dans les mariages, le nombre moyen d'enfants est élevé : il avoisine huit en 1982. Cette baisse au niveau national peut être due à un pourcentage de femmes qui ne se marient pas ou bien se marient plus tard. Si on observe les taux de fécondité, on note cependant que ce sont surtout les femmes après l'âge de trente ans qui ont vu leur fécondité baisser.

En 1982, la moitié des femmes ont déclaré utiliser un moyen de contraception - 38,5% des femmes utilisent des moyens contraceptifs en zone rurale, 59,7% dans l'aire métropolitaine de la ville de Mexico. Parmi les femmes qui utilisent des moyens contraceptifs, 30% utilisent la pilule et 28% sont stérilisées. Les femmes stérilisées ont été multipliées par deux en zone rurale en l'espace de trois ans (1978-81).

Un programme de distribution de la population a été défini :

- politique de "rétention" : on retient dans les zones de départ la population soumise à l'exode rural et aux migrations vers les grandes métropoles ;
- politique de "réorientation" : on change la destination des flux migratoires vers des villes moyennes ou des métropoles régionales ;
- politique de "déconcentration" : politique de déconcentration des services administratifs et des employés fédéraux.

Cette politique concerne deux millions de personnes dont 61% seraient retenus dans leur Etat d'origine et 38% seraient réorientés vers d'autres Etats. Quant à la politique de déconcentration, elle aurait concerné la moitié des mouvements pour la période 1978-1982.

DEBAT

Question - Quelles sont les bases financières sur lesquelles reposent les politiques de population ?

Réponse - Différents organismes internationaux interviennent, en particulier le Fonds des Nations-Unies pour les Activités de Population (FNUAP), la Banque Mondiale, etc. Dans un rapport récent de l'OCDE, élaboré par M. Wolfson, les différents organismes sont énumérés. L'aide pour l'Amérique Latine est généreuse. De plus, il ne faut pas oublier le rôle de l'aide directe de certains gouvernements au nom d'accords bilatéraux, principalement entre les USA et les pays latino-américains. De plus, des organismes privés interviennent, dont le premier en Amérique Latine est le Population Council américain. Des calculs de coût-bénéfice des programmes de limitation des naissances ont montré, depuis un certain temps déjà, le faible niveau des dépenses par naissance évitée.

Question - Quelles sont les politiques de réduction de la mortalité infantile ?

Réponse : Les niveaux de la mortalité infantile en Amérique Latine sont très élevés, dépassant des taux de 120 décès à moins d'un an pour mille naissances (voir une étude récente du CELADE par Hugo BEHM) et les disparités intra-régionales sont très fortes. La lutte contre la mortalité infantile est une des priorités des programmes de santé des pays latino-américains. La mauvaise qualité des sources de données concernant les décès d'enfants rend les évaluations très difficiles.

Question : Peut-on tenir compte des différences démographiques selon les groupes sociaux ?

Réponse : La mauvaise qualité des données statistiques est un problème permanent pour l'exploitation des chiffres détaillés. Or, les valeurs moyennes ne reflètent pas les disparités de mortalité ou de fécondité des différents groupes sociaux. Cependant, même en utilisant une classification sociale comparable, on ne pourra pas analyser les données démographiques selon les catégories sociales dans différents pays d'Amérique Latine, qui ne forment pas un ensemble homogène. De plus, même dans un seul pays, comme au Mexique, il est difficile de comparer des données sociales de sources différentes car les classifications ne se font pas dans toutes les enquêtes exactement selon les mêmes critères. Ceci aboutit à des résultats dont l'interprétation est un vaste sujet de controverse.

Mario Bronfman, chercheur du Colegio de México, présente l'Enquête Nationale Démographique de 1982 réalisée au Mexique sur 10.200 femmes de 15 à 49 ans, classées selon une nomenclature des catégories sociales permettant l'analyse des différences de mortalité, de

mortalité infantile et de pratique de méthodes contraceptives. Les taux de mortalité infantile varient, par exemple de 30 pour 1.000 pour la bourgeoisie à 90 pour 1.000 pour les catégories de travailleurs les plus pauvres. De même pour les pratiques contraceptives qui varient en intensité et en types de méthodes (comme la stérilisation), dans les différentes couches sociales. Le pouvoir d'explication théorique des variables sociales est plus fort que pour d'autres variables habituellement utilisées.

André Quesnel insiste sur l'importance des méthodes d'intervention des services de santé pour les phénomènes démographiques. Il cite l'exemple du Yucatan, région au niveau économique très bas mais qui a connu un important développement des services de santé. Les changements dans le comportement du malade se répercutent sur le faible niveau de la mortalité, en particulier de la baisse de la mortalité infantile. Il n'y a donc pas de liaison apparente entre les bas niveaux économiques et sociaux du Yucatan et le niveau peu élevé de la mortalité. Mais la faible réponse rencontrée au niveau des actions du planning familial fait que les répercussions sont différentes du point de vue de la fécondité.

Maria Cosio souligne le fait que dans tous les pays d'Amérique Latine, les politiques de santé ont été les premières interventions sur les phénomènes démographiques, mortalité et fécondité. C'est ainsi qu'au Mexique, le programme national de limitation des naissances est mené dans le cadre du secteur de la santé et de la sécurité sociale. Or les résultats des enquêtes récentes de fécondité ont montré une augmentation massive des stérilisations féminines. Il existe un programme médical permettant de stériliser les femmes après l'âge de trente ans ou après la naissance de cinq enfants. Les médecins préconisent souvent cette méthode efficace à 100 pour cent et définitive. Or, il peut y avoir des abus, en particulier dus à une mauvaise information des femmes (groupes indigènes par exemple comme en Bolivie, au Brésil, au Mexique). A ce niveau, se vérifie l'existence d'un véritable pouvoir médical sur la fécondité des femmes. De plus, les actions médicales à tous les niveaux bénéficient d'une véritable faveur dans la population (pour les vaccins, pour les consultations des cliniques dont celles de planification familiale...) ce qui favorise ces actions. Il y a aussi un lien entre la baisse de la mortalité infantile et la baisse de fécondité, celle-ci se produit cependant avec un certain décalage. Les politiques de santé intègrent les deux phénomènes mais la liaison n'est pas si simple.

Patrick Livenais pose la question de la liaison entre la population et le développement. Il souligne le glissement dans les attitudes non-malthusiennes des PVD à Bucarest et la mise en place dans la plupart des pays de politiques de population. Le discours des hommes politiques diffère-t-il de celui des scientifiques ? Souvent les politiques sont l'expression de pouvoirs comme le pouvoir médical ou le pouvoir religieux.

Maria Cosio affirme que la nature des interrelations entre la population et le développement est une question prioritaire en Amérique Latine. Les politiques prétendent intégrer les phénomènes de population au développement économique et social. L'approfondissement des questions théoriques masque cependant des impasses, notamment au niveau des plans et des programmes.

Par exemple, les phénomènes démographiques sont importants dans la distribution spatiale de la population, mais l'intégration des programmes de population est peu évidente dans les plans urbains ou de développement rural. La population sert plus de caution que de composante essentielle des programmes.

Par contre, les programmes médicaux ont une liaison plus directe et évidente avec la planification démographique. Au Mexique, l'organisation du plan, divisé en deux parties, est représentative des attitudes possibles :

- d'un côté le Conseil National de Population, soutenu par le FNUAP, soucieux d'un programme d'ensemble intégrant tous les aspects des problèmes de population et confronté aux différents plans sectoriels (industriel, urbain, rural, etc...) élaborés préalablement et souvent en contradiction avec les objectifs démographiques. Le Plan National Démographique essaye d'intégrer la population au développement ;
- d'un autre côté, le Programme de Planification Familiale avec des objectifs essentiellement en termes d'utilisatrices. Les différentes unités sont efficaces car bien implantées dans les Etats et au niveau régional. Par contre, au niveau local, le programme démographique est peu ou mal intégré, ce qui réduit notablement la portée des décisions des Conseils de Population des Etats et du Conseil National de Population (Conapo).

THEORIE ET INTERVENTION EN MATIERE DE POPULATION

par Patrick LIVENAIS

Antécédents

Ce qui va être présenté ici a pour objet la nature des liens existants entre ce qui peut être considéré comme la seule "théorie" démographique existante, celle dite de la transition démographique et les interventions étatiques en matière de population, interventions qui se sont généralisées à partir des années 1970.

Les objectifs recherchés sont de montrer :

- 1) Que la "théorie" de la transition démographique et ses différentes reformulations ne sont pas des bases scientifiques.
- 2) Que les actions entreprises ne peuvent être considérées comme des politiques de population, au plein sens du terme : sens plein dont nous essayerons de donner une définition.

L'exposé suivra les étapes suivantes :

Une introduction pour prendre un peu de recul dans le temps.

- I. Un examen de la GRANDE DIVERSITE DES MODALITES D'EVOLUTION DES REGIMES DEMOGRAPHIQUES DES PAYS DURANT NOTRE ERE STATISTIQUE.
- II. Une présentation rapide de la "théorie de la transition démographique" et de ses reformulations. C'est ce qui s'appellera UNE THEORIE DANS TOUS SES ETATS... DE TRANSITION (1).
- III. Un retour à quelques définitions qui sera l'occasion de distinguer les notions de CONTROLE SOCIAL, PLAN D'INTERVENTION ET POLITIQUE en matière de population.
- IV. Enfin, l'analyse des textes officiels et de quelques comptes rendus concernant les conférences de BUCAREST et de MEXICO nous permettra de porter un regard sur les positions des gouvernements et sur les éléments avancés par eux pour justifier l'intervention.

Cette partie est intitulée :
DE BUCAREST A MEXICO ou les gouvernements et la population.

Introduction

Les estimations de la population mondiale au début de l'ère agricole (8000 avant J.C.) se situent entre cinq et dix millions.

Tableau 1

Estimations de la population mondiale depuis
le début de l'ère agricole (en millions)

	8000 Av. JC	J.C.	1000	1500	1750	1900	1970
DURAND JD (1974)	5-10	270-330	275-345	440-540	735-805	1650- 1710	3600- 3700
BIRABEN JN (1979)	6	252	253	461	771	1634	3637

On connaît mal ce qui s'est passé ensuite, même si l'on sait que jusqu'à l'avènement de l'ère chrétienne l'accroissement moyen sera relativement fort (en relation aux périodes antérieures).

Le premier millénaire de l'ère chrétienne correspond à un essoufflement de la croissance de la population mondiale.

Au début du second millénaire, la croissance reprend et aux XIXème et XXème siècles le rythme de cette croissance atteint des sommets jamais rencontrés dans l'histoire humaine.

On parle souvent de la croissance exponentielle de la population. En fait, si cela paraît justifié pour certaines périodes, l'histoire globale de la reproduction de l'espèce humaine semble plus, comme le souligne BIRABEN, se rapprocher d'un ensemble de "grandes et brusque poussées correspondant à des changements culturels, entre lesquelles se place une croissance plus lente, voire des paliers au cours desquels des oscillations de faibles amplitudes marquent les étapes de la conquête de nouveaux territoires, des transformations des techniques ou de l'organisation sociale".

Ce qui retient l'attention pour notre XXème siècle, c'est la rapidité de certains changements culturels. On est frappé, par exemple, de voir qu'en moins de deux cents ans l'Europe s'est offert à la fois la valorisation de l'enfant et son rejet. Certes, l'Europe n'est pas le monde mais il n'est pas impossible de penser que la prochaine phase de régressions de population (lors d'une future phase d'oscillation) soit marquée par un caractère volontaire qu'aucune régression jusqu'alors n'avait revêtu.

Mais revenons au présent, et le présent c'est la croissance de la population mondiale. Nous allons essayer de cerner ce que furent les grands traits de l'évolution démographique récente.

I. LA GRANDE DIVERSITE DES MODALITES D'EVOLUTION DES REGIMES DEMOGRAPHIQUES DES PAYS DURANT NOTRE ERE STATISTIQUE

Pour commencer d'une manière volontairement très générale, on peut dire que, lors de notre ère statistique et pour la mortalité et la natalité, on a pu observer, et on observe, des évolutions presque toujours à la baisse dans un grand nombre de pays du monde.

Les modalités de ces évolutions furent et sont différentes quant :

- aux niveaux de départ de la natalité et de la mortalité (2) ;
- aux rythmes des baisses enregistrées de la mortalité comme de la natalité ;
- aux écarts de temps existant entre les moments de déclenchement de ces baisses ;
- aux ordres de déclenchement de ces baisses ;
- aux niveaux d'arrivée après ces baisses tant pour la mortalité que pour la natalité.

L'habitude est de considérer que pour nombre de pays l'évolution est terminée, que pour d'autres elle est en cours, et qu'enfin pour certains de tels mouvements ne se sont pas encore initiés.

Les conséquences immédiates furent et sont la diversité des régimes de croissance des populations des pays et la variété des périodes de temps sur lesquelles se produisirent et se produiront ces "révolutions démographiques".

Pour synthétiser ceci, nous allons reprendre une typologie présentée par J.C. CHESNAIS. Cette typologie distingue :

- Les pays développés européens (type 1), qui ont deux traits caractéristiques : un plafonnement de la croissance naturelle à des taux toujours inférieurs à 2% par an, une transition très longue (de 75 à 150 ans, voire même 200 ans).

Le groupe se scinde en trois sous groupes : le modèle nordique à très longue transition - près de 150 ans et à croissance maximale vers 1870-1880 ; le modèle occidental à longue durée (près de 100 ans) et à maximum de croissance vers 1900 ; le modèle méridional à durée moins longue (de 70 à 80 ans) et à croissance maximale postérieure à 1900 et plafonnant un certain temps (les pays d'Europe orientale s'apparentent assez bien à ce modèle).

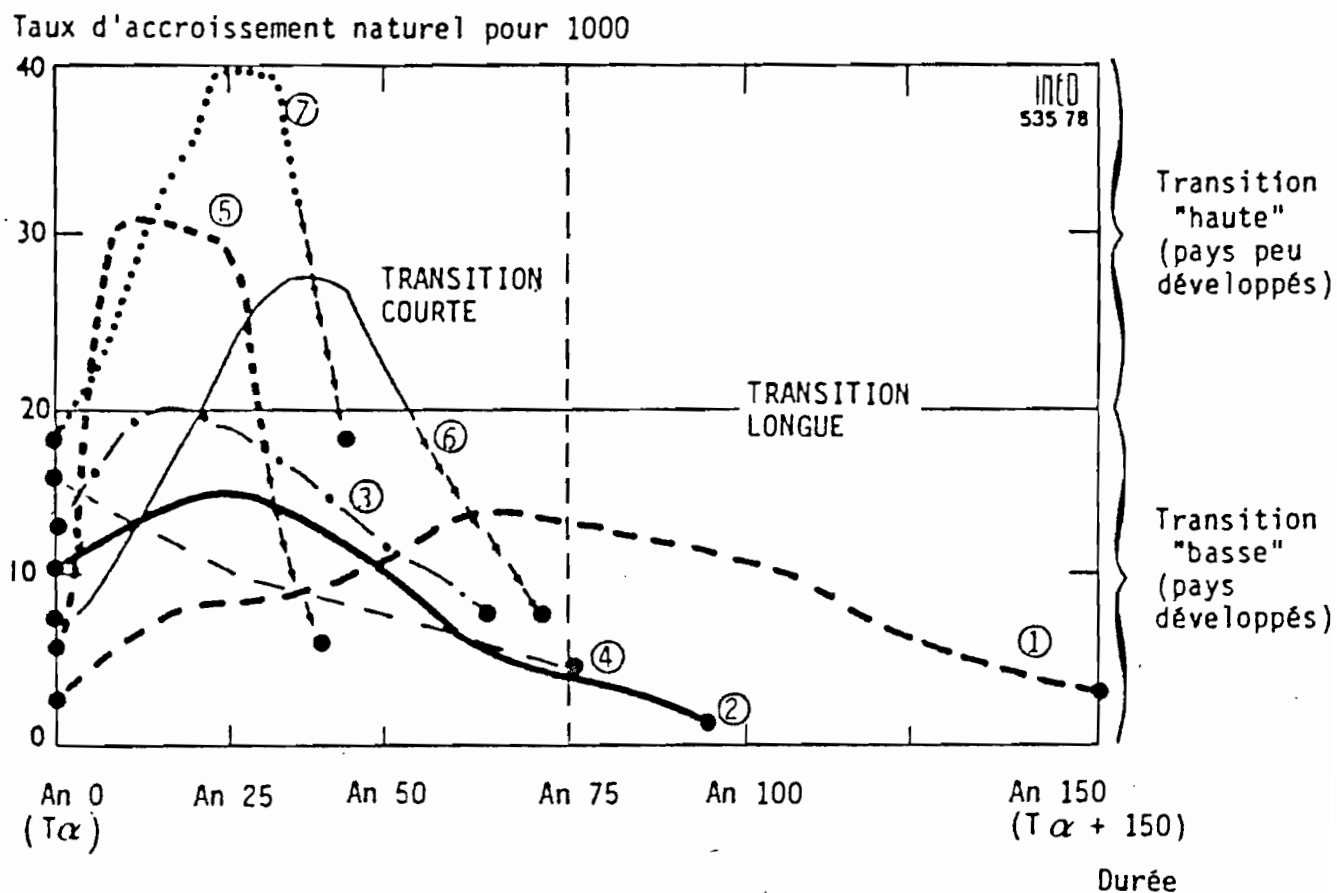
- Une majorité de pays en développement (type 2) qui se caractérisent à la fois par un plateau de croissance maximale toujours supérieur à 2% par an (pouvant parfois atteindre 4%), et, par une durée de transition qui compte tenu de la baisse soudaine et rapide de la natalité devrait être assez courte : entre 40 et 80 ans.

- Les grands pays d'immigration (Argentine, Australie, Canada, Nouvelle-Zélande, Uruguay, Etats-Unis) (type 3) qui se caractérisent par un excédent naturel qui décroît continuellement (sélection par âge des migrations, qui entraîne peu à peu un vieillissement et donc une diminution de la natalité si la diminution de la mortalité par âge ne compense pas l'effet négatif de la structure par âge).

Le graphique 1 illustre cette typologie en faisant figurer quelques pays "type". Une distinction est faite entre transition "courte" et "longue" selon la durée du processus (délimitation fixée à 75 ans) ainsi qu'entre transition "haute" et "basse" selon la croissance maximale atteinte lors du processus (délimitation fixée à 2% par an).

Graphique 1

Illustration des profils de transitions démographiques



1. Suède
 2. Allemagne Type 1
 3. URSS
 4. Etats-Unis Type 3
 5. Ile Maurice
 6. Sri Lanka Type 2
 7. Costa Rica
- Courbes projetées 5, 6 et 7.

Sources : Chesnais, J.C., 1977.

Voici à titre indicatif comment se distribuent quelques pays entre les éléments de la typologie.

Type 1

- Modèle nordique : Danemark, Finlande, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède.
- Modèle occidental : Allemagne, Autriche, Belgique, Hongrie, Pologne, Suisse, Tchécoslovaquie.
- Modèle méridional : Espagne, Grèce, Italie, Portugal, (ou oriental) Yougoslavie
Bulgarie, Roumanie, URSS).

Type 2

- Modèle à pointe de croissance maximale 2.5% : Chili, Chine, Chypre, Inde.
- Modèle à pointe de croissance maximale de 2.5% à 3% : Corée du Sud, Cuba, Egypte, Indonésie, Hong-Kong, Porto-Rico, Sri-Lanka, Tunisie.
- Modèle à pointe de croissance maximale 3% :
Amérique Latine : Brésil, Colombie, Costa Rica, Jamaïque, Mexique, Panama, Vénézuéla.
Afrique : Maurice, Réunion.
Asie : Fidji, Formose, Malaisie occidentale, Singapour, Thaïlande.
Europe : Albanie.

Type 3

- Modèle unique : Argentine, Australie, Canada, Etats-Unis, Nouvelle-Zélande, Uruguay.

Sources : Chesnais, J.C., 1977.

Cette typologie ne cache pas ses limites : nombre de pays n'entrent pas dans le schéma.

Pour les pays en développement et en premier lieu pour l'Amérique Latine Carmen MIRO (1982) signale que des pays comme la Bolivie, le Salvador, le Guatemala, le Honduras et le Nicaragua n'ont pas encore vu baisser de façon significative leur natalité. Pour la Bolivie, il apparaîtrait que sur la période allant de 1960 à 1972, la stabilité au niveau national serait la résultante d'une baisse en milieu urbain et d'une hausse en milieu rural.

En ce qui concerne le continent africain et en particulier pour la majorité des pays au sud du Sahara, pays ayant déjà connu pour certains une baisse substantielle de la mortalité, la baisse de la natalité ne semble pas effective. En Haute-Volta, par exemple, ce fait est relevé par D. BENOIT et alli (1980-1982) pour le pays Mossi et pour le pays Dagara.

Avec l'Algérie, on a même un cas où la natalité a augmenté pendant une légère baisse de la mortalité (1950-1965).

Pour les pays européens, l'Irlande et la France constituent les deux exceptions les plus connues. En France, où la baisse de la natalité précéda à la fin du XVIIIème siècle celle de la mortalité, on a enregistré une particulière lenteur du processus de transition et en deux cents ans la population n'a été multipliée que par 1,5 (3). En ce qui concerne l'Allemagne, KNODEL (1974) a montré qu'une étude par province fait apparaître que dans presque la moitié des cas, la baisse de la natalité -très précisément de la fécondité légitime - a précédé celle de la mortalité - plus exactement la mortalité infantile.

Résumons

On pourrait ainsi multiplier les exemples (TABUTIN, 1980). En fait, l'important est de signaler que plus les études se réalisent en profondeur, c'est-à-dire en utilisant des indices plus fins que les taux bruts de natalité et de mortalité et/ou en faisant intervenir les disparités régionales, sociales ou culturelles, plus la diversité apparaît rendant chaque fois plus complexe l'élaboration d'une synthèse de l'évolution statistique des régimes démographiques.

Un modèle de référence existe pourtant et pas seulement sur le plan de la statistique descriptive. Ce modèle, en vigueur depuis 1945, prétend expliquer ces "révolutions démographiques". En effet, à partir d'un point de repère : la révolution industrielle s'est constituée une théorie : la théorie de la transition démographique. Elle veut expliquer comment et pourquoi, en Europe, le mouvement de croissance de la population s'est déclenché puis a été neutralisé. Elle prétend en outre être un schéma généralisable, pour le moins dans l'essentiel de ses lignes, à l'interprétation des mouvements de population dans les autres continents.

II. UNE THEORIE DANS TOUS SES ETATS ... DE TRANSITION

II. 1. Formulation classique

W.S. THOMPSON en 1929 et A. LANDRY en 1934 sont les premiers, puis Frank NOTESTEIN en 1945 énonce les bases de ce qui est connu aujourd'hui comme la théorie de la transition démographique.

Nous emprunterons à COALE et HOOVER (1958) une présentation succincte de cette théorie :

"En lignes très générales, la succession des événements selon la théorie de la transition démographique peut être résumée de la manière suivante : l'économie agraire à faibles revenus est caractérisée par des taux de natalité et de mortalité élevés - les taux de natalité sont relativement stables et les taux de mortalité fluctuent selon les circonstances. Puis, à mesure que l'économie change de configuration et devient une économie de marché, plus interdépendante et spécialisée, le taux moyen de mortalité diminue. Il continue à diminuer sous l'influence d'une meilleure organisation, de connaissances et de soins médicaux supérieurs. Plus tard, le taux de natalité commence à diminuer. Les deux taux baissent suivant un cours plus ou moins parallèle, le déclin du taux de natalité étant en retard par rapport à celui du taux de mortalité. Finalement, à mesure qu'il devient plus difficile de réduire le taux de mortalité, le taux de natalité s'approche du taux de mortalité et on arrive de nouveau à un taux d'accroissement plus modéré, avec comme normes des risques réduits de mortalité et des familles de petites dimensions. Les taux de mortalité sont alors relativement stables d'une année à l'autre et les taux de natalité (plus sensibles, dans ce cas, aux décisions volontaires qu'aux coutumes profondément enracinées) sont susceptibles de fluctuer d'une année à l'autre".

Résumons

Le changement démographique est présenté comme la conséquence de l'évolution des structures socio-économiques traditionnelles. Cette évolution vers la modernisation signifie : industrialisation, division et spécialisation du travail, monétarisation, urbanisation, généralisation de l'éducation et du travail féminin, augmentation de la consommation. En définitive, un ensemble de phénomènes est connu par l'occident au XIXème siècle (TABUTIN, 1984). Nous nous contenterons pour le moment de trois commentaires critiques :

1) Cette théorie se base sur une conception évolutionniste du monde en rapport avec la croissance et la diffusion du mode de production capitaliste initié en Europe, et la théorie de la modernisation promue par la sociologie américaine. En ce sens cette théorie est un véhicule idéologique.

2) L'affirmation de la dépendance du démographique à l'économique est basée sur des études macro portant sur de longues périodes. Comme l'a souligné Van de WALLE (1969), il n'existe pas d'étude ayant démontré l'existence d'une relation claire (un timing) entre les baisses de la mortalité et de la fécondité d'une part, et d'autre part la diffusion de processus d'industrialisation, d'urbanisation ou d'éducation.

3) La transition ainsi présentée n'est qu'une description de séries d'événements historiques survenus avec une certaine uniformité en Europe occidentale au XIXème siècle et, ce sont de la même manière

des descriptions d'autres séries d'événements historiques qui ne revêtent plus cette fois la même uniformité dans les autres nations qui vont conduire à la reformulation de cette "théorie". Cette reformulation équivaudra à terme à ce que nous appellerons le discours inversé.

II.2. Reformulation et discours inversé

En 1958, à la suite de l'examen des évolutions démographiques enregistrées dans des pays à structure de production encore majoritairement agraires (Ceylan, Malaisie, certains pays de l'Amérique Latine), COALE et HOOVER sont les premiers à avancer l'idée que : "Si le progrès économique peut être une condition suffisante au déclin de la mortalité, il n'est plus désormais une condition nécessaire. Les programmes de santé publique peuvent provoquer des réductions considérables de la mortalité, à un coût réduit et sans une réorganisation sociale complète antérieure".

Les Nations-Unies publient en 1963 une étude sur la situation et les tendances de la fécondité dans le monde. Une conclusion importante de ce rapport est que "dans le cas des pays à forte fécondité, l'amélioration de la situation économique et sociale n'aura une répercussion sensible sur la fécondité que lorsque sera atteint un certain niveau de développement". C'est ce que l'on a appelé la théorie des seuils.

Un autre pas est franchi par COALE dans un article de 1977 relatif à la situation du Mexique sur la période 1955-1975. COALE relève que le Mexique en vingt ans est devenu un pays plus riche avec une forte augmentation de la production industrielle et agricole, par tête et totale, avec en 1975, 60% de sa population vivant en zone urbaine, avec, à la même date, 72% d'alphabétisés. Or, sur la même période la fécondité n'a pas bougé. La conclusion de COALE est que la situation aurait été plus favorable encore pour ce pays s'il avait connu un accroissement de population inférieur dû à une baisse de la fécondité.

Avec au cours des années 1960, la multiplication des exemples d'écart importants entre les régimes de mortalité et de natalité dans les pays en développement, la communauté scientifique s'affole. C'est l'époque du fleurissement des modèles démo-économiques ayant pour objectif la définition de politiques susceptibles de résorber le processus de croissance démographique et dont les plus célèbres furent commandés au MIT par le Club de Rome.

Résumons-nous :

- La croissance de la population est présentée brutalement comme un problème pour le monde en général et, comme un obstacle pour les pays les plus pauvres dans le cadre de leur développement. C'est

ce que nous appelons le discours inversé (par rapport au discours inclus dans la formulation classique).

- A l'image de la théorie classique, ce discours inversé se fonde sur des études de type macro. On a déjà signalé combien est périlleuse la recherche de causalité dans de telles études. En ce qui concerne la modélisation en démographie on rappellera, pour mémoire, le rapport rendu par HYRENIUS (1974) aux membres du Comité d'Experts des Nations-Unies chargé de la préparation du plan d'action mondial pour la population de Bucarest, rapport concluant en l'incapacité des modèles (4) à la participation à une recherche causale effective.

- Avec ce discours inversé, c'est la voie à l'intervention dans le domaine démographique qui s'ouvre. Or, ce discours ne constitue pas plus une base scientifique que la formulation classique.

Avant de préciser quels sont les fondements des politiques démographiques actuellement en vigueur et qui visent à enrayer la croissance de la population, il nous semble intéressant de revenir aux notions de contrôle social, de programme ou plan d'intervention et de politique relatifs aux questions démographiques.

III. CONTROLE SOCIAL, PLAN D'INTERVENTION ET POLITIQUE

III.1. Contrôle social

Le contrôle social effectué sur une population par certains groupes ou classes dans une société donnée inclut le plus souvent une régulation globale de la structure démographique afin de garantir la pérennité même du système social et du système de production. Le lieu privilégié de ce contrôle est la famille et il se réalise souvent par le biais des règles de transmission des patrimoines et des règles d'union (la circulation des femmes).

Les travaux d'anthropologie économique et de démographie historique qui se sont intéressés à cette question abondent. Nous nous contenterons ici d'un seul exemple :

Dans une étude concernant la Pologne du XVIIIème siècle, Witold KULA montre comment le manoir seigneurial maintient un contrôle du nombre et de la structure des familles paysannes afin de conserver une quantité plus ou moins constante de colons.

Les moyens mis en oeuvre par le manoir sont l'interdiction du mariage en dehors du village, le remariage obligatoire des veuves dans l'année suivant le décès de l'époux, l'attribution préférentielle des orphelins aux familles sans enfants...

Résumons

Deux remarques nous semblent intéressantes en ce qui concerne cette notion :

1) Un tel contrôle social, plus ou moins direct sur les structures démographiques, existe dans toutes les sociétés.

Pour l'analyste cela renvoie à la question du pouvoir. Qui le détient ? Pourquoi faire ? Comment agiront les détenteurs du (ou des) pouvoir(s) pour le conserver ? Le pouvoir économique n'est pas le seul à analyser, l'influence de pouvoirs périphériques à la production n'est pas à négliger : pouvoir religieux, juridique, etc...

Une parenthèse pour signaler ici que les démographes devraient se pencher également sur la signification du temps ou des durées sociales, et pas seulement sur le temps biologique et le temps historique.

2) La seconde remarque est une évidence qu'il n'est peut-être pas inutile de souligner :

La notion de contrôle social est une donnée d'état au sens où elle fait partie intégrante d'un système social et culturel.

Par opposition, les plans ou programmes d'intervention et les politiques peuvent être présentés comme des données de mouvement au sens où ils se proposent la modification d'une situation existante.

Il y aura, il pourra donc y avoir, conflit entre les uns et les autres.

III.2. Les plans ou les programmes d'intervention

Les plans ou les programmes d'intervention dans les domaines sociaux et de la population se caractérisent par une volonté d'actions dans un domaine bien spécifique.

Ils sont mis en oeuvre aussi bien par les gouvernements dans le cadre de leur planification globale que par des organismes privés, ce que l'on dénomme aujourd'hui les ONG (organisation non gouvernementale).

L'archétype de ces plans est le plan santé. L'objectif d'un plan santé est la lutte contre la mort. Les moyens mis en oeuvre sont très divers. Citons l'éradication des endémies, l'extension de la santé primaire, le développement de l'hygiène, etc... Cet objectif de prolongation de la vie n'a rien de démographique en soi. Tout ce que l'on peut dire c'est que de par l'objectif qu'ils poursuivent, ces

plans ont des répercussions dans le domaine démographique. On ne peut d'ailleurs ici manquer de rappeler que le succès de tels plans a été une des causes prépondérante de l'explosion démographique de notre siècle.

Citons comme autres exemples de plans, ceux ayant trait à l'éducation, au logement, à la régionalisation.

Le Tableau 2 est une illustration de la présence de tels programmes dans le cadre des plans de développement de quatre pays d'Amérique Latine au début des années 1970.

Commentaires

1) Pour le Brésil et le Pérou, on a affaire à une simple juxtaposition de plans sectoriels dans des domaines non démographiques.

2) Dans le cas de l'Argentine et de la Colombie, le tableau pourrait donner l'impression de l'existence d'un projet démographique. Or C. BORSOTTI (1975) signale qu'il ne lui a pas été possible de trouver les éléments d'une cohérence, d'une articulation des différents plans entre eux. Et selon lui, l'absence de préoccupation quant à l'évolution future de la structure par âge de la population qui pourrait résulter de l'application de certains plans sectoriels, en est le plus élémentaire des témoignages.

Tableau 2

Programmes sociaux et démographiques intégrant
les plans de développement de quatre pays
d'Amérique Latine

Programmes respectif à :	Argentine 1974	Brésil 1971	Colombie 1970	Pérou 1971
Accroissement démographique	X	-	X	-
Emploi	X	X	X	X
Education	X	X	X	X
Services sanitaires/santé	X	X	X	X
Nutrition	X	X	X	-
Jeunesse	X	-	-	-
Logement	X	X	X	X
Milieu ambiant	X	-	X	-
Redistribution des revenus	X	-	X	-
Assistance sociale	-	-	-	-
Changements qualitatifs et structurels	X	-	-	X
Différences régionales	X	X	X	X
Différences sectorielles	-	-	X	-
Différences sociales	X	-	-	X
Situation de la femme	-	-	-	-
Natalité fécondité	X	-	X	-
Mortalité morbidité	X	-	X	-
Migrations internationales	X	-	-	X
Structure par âges	-	-	-	-
Etat civil	-	-	-	-
Migrations internes	X	X	X	X
Famille	X	-	X	-

Source : Carlos BORSOTTI : Notes sur la théorie et la méthodologie de l'inclusion des aspects démographiques et sociaux dans la planification du développement. Communication pour le séminaire sur Structure Politique et Politiques de Population, mai 1975, Santiago du Chili.

3) Ramiro CARDONA , qui participa à l'élaboration du plan dit des "Quatre stratégies" pour la Colombie, va plus loin : il pense qu'il est sans intérêt de vouloir rechercher une cohérence à ces plans car ils ne servent le plus souvent qu'à justifier des actions ponctuelles en cours ou déjà terminées. Il cite le cas du planning familial pour la Colombie.

Résumons-nous

La juxtaposition de plan ou de programme d'intervention dans des domaines spécifiques touchant directement ou indirectement à l'évolution d'un régime démographique ne constitue pas automatiquement une politique de population.

III.3. Politique de population

Mais alors, une politique de population c'est quoi ? Dans un travail très documenté qu'il a intitulé : "Politique de population ? A la recherche du sens perdu... ou à donner", Hubert GERARD a effectué une révision des différentes définitions qui ont été données des politiques de population.

Ce qui nous trouble est le suivant : la démarche suivie par une grande majorité d'auteurs est d'effectuer une liste de toutes les mesures gouvernementales qui peuvent éventuellement avoir un impact démographique, dès lors, ils définissent une politique de population comme la résultante de ces plans.

Autrement dit, une politique est identifiée à partir des conséquences possibles en matière de population des mesures particulières engagées par un gouvernement. A notre sens, ceci entraîne que tout gouvernement a une politique de population et que cette politique peut être n'importe quoi.

Il apparaît donc nécessaire de définir autrement la notion de politique de population. Avec GERARD, nous poserons la définition suivante :

"Une politique de population est un système de programmes intégrés, qui est élaboré et mis en oeuvre dans le but explicite d'orienter ou de modifier le mouvement de la population dans un sens déterminé".

Cette définition sous-entend :

- a) Que la politique relève d'instances (les gouvernements) ayant à la fois pouvoir de décision et moyens de l'exécution et du contrôle de cette exécution.

- b) Que les fondements de cette politique sont à la fois idéologiques et scientifiques.
- c) Que le mouvement de la population ne constitue pas le but ultime d'une société et donc que les caractéristiques de ce mouvement sont déterminées en fonction des préoccupations sociales, économiques ou politiques.
- d) Que l'étanchéité des frontières pourra être reconsidérée et que ceci implique une concertation internationale.

Cela fait beaucoup de choses !

Une question s'impose qui est sous-entendue par cette définition : dans quelle mesure peut-on contrôler le dynamisme démographique d'une société ? Et pourquoi faire ? Essayons donc de voir ce qui se fait !

IV. DE BUCAREST A MEXICO OU LES GOUVERNEMENTS ET LA POPULATION

La grande peur des années 1950-1960 allait conduire à la première conférence internationale et inter-gouvernementale ayant pour but l'examen des questions démographiques : la conférence de Bucarest de 1974. A la demande exprimée par les pays riches de mettre un frein à la croissance de la population mondiale, le Tiers-Monde allait répondre par l'urgence du développement.

On peut résumer de la façon suivante les positions prises par les gouvernements des pays à cette conférence :

Groupe 1 : URSS et Europe de l'Est, moins la Roumanie et la Yougoslavie.

. Il n'existe pas de problèmes de population.

. Les politiques de population sont sans objet car dans une société bien organisée - qui n'est pas capitaliste - les tendances démographiques s'ajustent automatiquement sous l'effet des forces économiques et sociales - (c'est l'orthodoxie marxiste).

Groupe 2 : Algérie, Argentine, Chine, Roumanie, Cuba et Pérou et pays francophones d'Afrique.

. Il existe un problème de population qui est dû à l'inégalité des richesses et des ressources découlant de l'actuel ordre économique mondial et à la surconsommation des pays riches. Il faut donc instaurer un nouvel ordre économique international.

. En attendant, toute politique de population est sans objet et bien au contraire l'accroissement rapide de la

population est une force pour le développement économique et social des pays du Tiers-Monde (la Chine en particulier souligne l'importance de ce point).

Groupe 3 : avec notamment l'Inde, l'Egypte, le Mexique, la Yougoslavie et l'Italie.

. Il existe un problème de population qui peut entraver le développement de certains pays.

. Seul le développement économique dans le cadre d'un nouvel ordre économique international peut apporter une solution à ces problèmes de croissance démographique.

Groupe 4 : avec les Etats-Unis, le Canada, l'Australie, le Japon, la plupart des pays d'Asie (moins la Chine et l'Inde) et la plupart des pays d'Europe occidentale.

. Il existe un problème de population. Il n'est pas la cause du sous développement mais il en accentue les effets.

. Des politiques de population vigoureuses sont nécessaires dans le cadre des programmes de développement. (Note : c'est le discours inversé).

Les conclusions de la conférence de Bucarest peuvent être résumées par les positions suivantes (qui se trouvent être intermédiaires de celles énoncées par les pays des Groupes 2 et 3).

Première position : Tous les pays ont reconnu que la population mondiale s'accroît considérablement, mais une majorité a estimé qu'il n'y avait pas lieu de s'alarmer.

(Refus de l'intervention).

Deuxième position : L'accent a été mis principalement sur la nécessité de favoriser le développement économique et social et une répartition plus équitable des richesses.

En résumé

A une proposition initiale émanant de l'occident (poids des Etats-Unis) et consistant en la nécessité de freiner la croissance de la population mondiale - proposition que l'on peut qualifier d'idéologique et à caractère pseudo scientifique de par le discours inversé qui le sous tend, le Tiers-Monde a répondu par la nécessité d'un nouvel ordre économique international - c'est une réponse politique et idéologique. Comme le souligne Pierre GEORGE (1975), du fait de la structure institutionnelle des Nations-Unies, les seconds l'ont emporté sur les premiers.

Dix ans plus tard, en 1984, se tient à Mexico la seconde conférence internationale sur la population. Dans une déclaration intitulée "Déclaration de Mexico sur la population et le développement", les représentants de vingt-neuf délégations représentées à la conférence se rejoignent pour affirmer :

"L'accroissement démographique, les taux de mortalité et de morbidité élevés, les problèmes de migration demeurent des sujets graves de préoccupation qui requièrent une solution immédiate" et encore "l'expérience acquise ces dernières années dans le domaine des politiques démographiques est encourageante. Les programmes de planification de la famille ont réussi à réduire la fécondité pour un coût relativement modeste. Les pays qui estiment que leur taux d'accroissement démographique entrave leur plan de développement national devraient adopter des politiques de population appropriées. Prises à temps, ces mesures permettraient d'éviter l'aggravation de problèmes tels que le surpeuplement, le chômage, les disettes et la dégradation de l'environnement".

Parmi les signataires, on relève : la Chine,, Cuba, le Pérou, l'Inde, le Mexique, mais encore l'URSS, la Bulgarie et aussi le Sénégal et le Cameroun.

En clair, tout le monde s'est retrouvé avec une position identique à celle des pays du Groupe 4 de Bucarest (ce que nous avons appelé le discours inversé). On est loin du refus des politiques de population et du slogan "le meilleur contraceptif c'est le développement".

Dans ce sens, Mexico n'a pas été le prolongement de Bucarest mais son contraire.

Tout le monde, d'ailleurs, s'y attendait, et les finesses du discours politique ne devaient servir qu'à accommoder la nécessaire officialisation d'une situation de fait. Comme le souligne CHASTELAND : "Entre 1974 et 1984, près de quarante pays totalisant plus des trois quarts des populations vivant dans le Tiers-Monde ont en effet adopté des mesures officielles ayant pour objectif avoué la réduction du taux de croissance de leur population". Ces actions se résument dans la grande majorité des cas à la mise en place de programmes de planning familial, ce ne sont donc pas à notre sens des politiques de population. Le succès de ces plans est à mettre le plus souvent en rapport avec un travail de conformation idéologique réalisé sur les individus.

Nous terminerons par un témoignage concernant cette conformation idéologique des individus. En 1969, dans un numéro de la revue *Studies in Family Planning*, Bernard BERELSON, alors directeur du Population Council (il succéda à ce poste à NOTESTEIN) fait le pari sur le développement du planning familial, à cette époque, dans les pays en voie de développement.

Pour obtenir une diminution de la fécondité, divers moyens indirects sont proposés par lui. Je cite :

"Aide maternelle, scolarisation, élévation de l'âge au mariage, mais encore travail de la femme, notamment par le développement des industries légères, égalité des salaires entre les deux sexes, extension de la télévision, élévation générale du niveau de vie et mesures défavorisant les familles nombreuses". Ces dernières ont cependant l'inconvénient de frapper les enfants eux-mêmes ajoutera cependant BERELSON dans un éclair de lucidité.

Mais nous nous arrêterons là car ceci est déjà une autre histoire.

Notes

- (1) Voir à ce sujet LIVENAI, P. (1983).
- (2) Rappelons que pour les taux de mortalité et de natalité, les qualificatifs se rapportant aux niveaux de ces taux renvoient nécessairement à la structure par âge des populations considérées.
- (3) A titre de comparaison, on estime que le Mexique, à la fin de son processus (cent ou quatre vingt ans après le début du déclin de la mortalité, 1930) aura une population multiple de dix ou de sept de sa population initiale.
- (4) Le rapport porte sur les modèles du MIT et les modèles BACHUE de l'OIT.

Bibliographie

- BENOIT D., et alli (1980) : KONGOUSSI TIKARE - Enquête de sources complémentaires en pays Mossi, Haute-Volta, ORSTOM Document de travail, No 10.
- (1982) : MARIATANG - Enquête de sources complémentaires en pays Dagara, Haute-Volta, ORSTOM Document de travail, No 16.
- BIRABEN, J.N. (1979) : "Essai sur le nombre des hommes", Population No 1.
- BERELSON, B. (1969) : Studies in family planning, Supplément, No 39, mars 1969.
- BORSOTTI, C. (1975) : "Notas sobre la teoria y la metodologia de la inclusion de los aspectos demograficos y sociales en la planificacion del desarrollo". Cuadernos del PISPAL : Estructura politica y politicas de poblacion.
- CHASTELAND, J.C. (1983) : "Les politiques de population dans le Tiers-Monde huit ans après Bucarest, espoir et réalité", Revue Tiers-Monde, No 14, IEDES-PUF.
- CHESNAIS, J.C. (1977) : "La transition démographique : étapes, formes, implications", Institut d'Etudes Politiques, Paris, 1977.
- COALE, A.J. (1977) : "Population Growth and Economic Development: the case of Mexico", Foreign Affairs, 56, No 2.
- COALE, A.J. et HOOVER, E.M. (1958) : Population Growth and Economic Development in Low-Income countries, Princeton University Press.
- DURAND, J.D. (1974) : "Historical Estimates of world populations: an evaluation, 1974.
- GEORGE, P. (1975) : "La conférence mondiale de la population de Bucarest, réalités démographiques et débats politiques", Annales de géographie, No 461.

- GERARD, J. (1983) : "Politique de population : à la recherche du sens perdu... ou à donner", Politiques de Population, Etudes et Documents, No 1, Louvain, CIACO Editeur.
- HYRENIUS, H. (1974) : "L'utilisation des modèles comme instruments pour la formulation de politiques de population", miméo.
- KNODEL, J.E. (1974) : "The decline of fertility in Germany, 1871-1939", University of Princeton.
- KULA, W. (1972) : "La seigneurie et la famille paysanne dans la Pologne du XVIIIème siècle", Annales, 27ème année, No 4-5, juillet-octobre 1972, A. Colin.
- LANDRY, A. (1934) : La révolution démographique, études et essais sur les problèmes de population, Librairie du Recueil Sirey, 1934.
- LIVENAIS, P. (1983) : "Une théorie dans tous ses états... de transition", ORSTOM, miméo.
- MIRO, C.A. (1982) : "Las tendencias recientes de la fecundidad en America Latina y sus implicaciones", 1982, miméo.
- NOTESTEIN, F. (1945) : "Population : the long view" in Food for the World, edited by E. Schultz, University of Chicago Press, pp.36-56.
- TABUTIN, D. (1980) : "Problèmes de transition démographique", Département de Démographie de l'Université Catholique de Louvain, 1980.
- THOMPSON, W.S. (1929) : "Population", American Journal of Sociology, Vol. 34, pp. 959-975, 1929.
- Van de WALLE, E. (1969) : "Problèmes du déclin de la fécondité européenne", Recherches Economiques de Louvain, No 4, septembre 1969.

CAUSES ET CONSEQUENCES DE LA CROISSANCE URBAINE

par Pierre GEORGE

Le phénomène d'urbanisation évolue très vite surtout en Afrique et en Amérique Latine. La croissance des villes est si rapide qu'un schéma directeur établi en deux ans devient inapplicable au moment où il doit être mis en oeuvre car les réalités et les exigences ont changé. Il faut mettre l'accent, donc, sur la rapidité d'évolution mais aussi sur la spécificité. En effet, le mot d'urbanisation n'a pas le même sens en Amérique Latine et en Afrique que dans les pays industrialisés. Quant à la rapidité d'évolution, elle concerne le domaine des chiffres de population. Ainsi, la vieille capitale du Congo Belge, Léopoldville, comptait 16.000 habitants en 1920 ; devenue Kinshasa, la capitale du Zaïre abrite en 1980 plus de 2,5 millions d'habitants. De même, Lagos comptait, en 1920, 75.000 habitants et actuellement (officiellement) 1,5 millions. Nairobi en 1920, 14.000 habitants, en 1980, plus d'un million. En Amérique Latine, on observe le même phénomène, mais le mouvement d'urbanisation a été plus précoce. Ainsi, Rio avait, en 1920, un million d'habitants et aujourd'hui plus de six millions. Sao-Paulo avait 500.000 habitants en 1920, aujourd'hui dix millions (14 millions avec la périphérie). Mexico comptait un million d'habitants en 1920, 5,5 millions dans les années 1960, et aujourd'hui plus de 16 millions. Alors comment répondre à la nécessité de la vie quotidienne ? On arrive même à un phénomène de cancer urbain qui s'étend sur toute la masse de l'espace urbain y compris ce qui était réservé à des services (exemple : l'aéroport de Mexico envahi par les bidonvilles avoisinants).

I. LES MECANISMES

La logique pousse à dire que la population des villes s'amplifie du fait de l'augmentation de la population totale. Il est vrai que la population en Afrique et en Amérique Latine a augmenté rapidement en trois quarts de siècle. L'Amérique Latine, en 1920, avait 90 millions d'habitants et, en 1980, près de 400 millions. La population d'Afrique tropicale s'élevait à 100 millions en 1920 et en 1980 à plus de 300 millions. Contrairement aux idées reçues, cet excédent de population n'est pas entièrement absorbé par la ville. Car la population urbaine a crû moins vite que la population totale. Donc, tous les excédents de population, résultant de la croissance de population, ne sont pas tous déversés des campagnes vers les villes.

Cette constatation est plus inquiétante que rassurante. Les campagnes se révèlent en effet incapables de nourrir cette population. On se trouve dans une situation de surfusion, dans une situation de préexplosion, du fait de l'accumulation dans les campagnes de populations qui n'ont pas d'autres choix que d'aller vers la ville, et bien souvent dans les habitats sous intégrés péri-urbains.

En l'état actuel des différentes dynamiques, on note un accroissement annuel moyen de la population totale supérieur à 2%. Ceci signifie un doublement de la population en moins de trente ans. Quant à l'évolution des capacités alimentaires, on observe un doublement de la production au cours des trente dernières années. Il y a donc une compensation globale de l'accroissement de population par l'accroissement de la production agricole, compensation globale mais non pas régionale. Mais la capacité de production alimentaire peut-elle encore doubler dans les trente années à venir ? Ceci n'est pas sûr. Enfin, en ce qui concerne la dynamique sociale, la croissance de la production n'est possible que si les modes de production et les structures sociales qui leur sont attachées évoluent. Mais cette évolution s'est faite avec tout un ensemble de contradictions. Certaines expériences agricoles sont désastreuses (exemple : au Vénézuéla où une mécanisation intensive a entraîné une destruction des sols). Ces modifications dans les modes de production s'accompagnent de destructions des structures sociales antérieures. Ainsi, le paysan qui était autrefois un consommateur, car il était avant tout producteur, devient un producteur qui cesse d'avoir accès à la consommation. Il n'y a plus d'association étroite entre le fait de produire et le fait de consommer. On observe une dissociation des anciennes entités sociales, et par conséquent la marginalisation d'une partie de la population. Le maintien d'un équilibre entre produits offerts et produits nécessaires s'accompagne d'une réduction du droit d'accès à ces produits d'une partie de la population, qui n'étant plus engagée directement dans le cycle de production, se trouve privée du droit de profiter des produits obtenus. Et cette population marginalisée est contrainte à la migration.

De plus, le processus de croissance de la production étant discontinu, il s'ensuit une alternance de périodes de suffisance et de périodes de crise. Avec l'introduction du progrès dans les campagnes apparaissent des contradictions internes. Le progrès provoque ou accélère les déséquilibres de la société et de la population rurale.

1) La croissance du secteur agricole monétarisé se fait au détriment du secteur de suffisance alimentaire. Le producteur agricole se tourne donc vers la production apportant de l'argent, issue de l'agriculture spéculative au détriment des produits vivriers. Le circuit d'argent issu de l'agriculture spéculative est sélectif, c'est un des éléments de l'éclatement de la société traditionnelle. Et à une société de castes hiérarchisée, mais solidaire, se substitue une société de classes où se trouvent séparés les riches et les pauvres. L'infériorité monétaire est ressentie comme une frustration et elle contribue à inciter au départ.

2) Le progrès médical réduit le déficit de population par rapport au nombre de naissances. La population croît de plus en plus

vite tant que la hausse de l'espérance de vie à la naissance n'est pas compensée par une réduction du taux de fécondité.

3) La scolarisation marginalise une partie de la jeunesse. D'une part des enfants scolarisés quittent les campagnes afin de valoriser leurs acquis scolaires, d'autre part l'insuffisance globale du système éducatif au niveau du village incite ceux qui veulent accroître leurs acquis à partir vers les villes.

II. LA VILLE, LIEU DE CONCENTRATION DU CAPITAL

A tous ces facteurs de départ, s'ajoute celui de l'attraction de la ville et de la représentation que l'on s'en fait. La ville, c'est une forme de libéralisation à l'égard des contraintes, c'est l'argent. Le facteur majeur de concentration de l'argent dans les pays en voie de développement est la localisation du pouvoir politique et la centralisation de l'administration. Parfois aussi c'est la localisation du pouvoir financier (Sao-Paulo). La concentration du produit national brut par le pouvoir politique dans la capitale (capital national) et la circulation de l'argent importé (capital étranger) et placé sous la protection du pouvoir politique local, sont les deux éléments de la concentration de l'argent.

La présence du circuit monétaire provoque la présence de circuits subalternes et parallèles et cet émiettement de l'argent joue un rôle d'attraction à l'égard du phénomène migratoire. Mais comme ce capital reste malgré tout relativement concentré, la migration vers les villes s'identifie donc avec la croissance des capitales. On trouve dans ces villes, les marchés internationaux, les entreprises d'industrialisation (d'où possibilité d'emplois), les services. La ville est donc le lieu où se constitue une société hiérarchisée avec une classe dirigeante privilégiée (stable en nombre), concentrant la majeure partie du Produit National et des bénéfices réalisés par ces sociétés, dites de coopération, les sociétés étrangères.

- La classe dirigeante est citadine depuis plusieurs générations, dont les moyens d'existence sont sans commune mesure avec ceux des classes dirigeantes des pays industriels, et le luxe qu'elle étale contribue au mirage urbain.
- La classe moyenne croît en fonction du développement de l'économie de commerce, de l'économie de service et elle est très différente de la classe moyenne des pays industriels. Le caractère commun de l'ensemble de la classe moyenne c'est d'être solvable, et en particulier d'être capable de payer un loyer et d'habiter des édifices en dur. Mais cette classe est très diversifiée puisque les ressources peuvent provenir d'emplois publics, de services privés ou d'économies parallèles. En période économique favorable elle s'accroît par la base, mais en période de crise, elle s'amenuise car les parties les plus fragiles retombent dans la classe inférieure.

- La classe inférieure est l'ensemble de la population non intégrée dans l'économie générale, dans l'économie urbaine, qui est en situation de survie fragile et qui, en termes crus, procède du parasitisme social. En l'absence de sécurité de l'emploi, cette classe n'est pas solvable et donc exclue de la forme de logement urbain.

III. EFFETS DE L'INEGALITE SOCIALE SUR L'OCCUPATION ET LA MORPHOLOGIE DE L'ESPACE URBAIN

La ville des pays en voie de développement comporte un noyau fonctionnel, (parfois la "ville ancienne"), c'est la ville d'argent représentée par des édifices de prestige, du pouvoir, les projections du capital international (banques, magasins...) tout ce qui représente le paradis urbain pour l'homme extérieur qui n'a pas le droit de résidence. Il existe ensuite des quartiers résidentiels.

Mais où sont les migrants des campagnes ? Ce sont les insolubles. Ils sont hors du droit commun, hors de la propriété foncière, hors du système locatif. Ils représentent une main-d'oeuvre temporaire que l'on rémunère à bas prix. Ils occupent les zones "non edificandi", c'est-à-dire les espaces disponibles, impropres à l'urbanisation. Ces espaces sont très variés (exemple : favelles de Rio). Mais ces espaces peuvent devenir un terrain de luxe. On chasse les favelles, on balaye la population, on la place dans des petites cités rudimentaires à vingt ou trente kilomètres du centre du lieu où ils exerçaient des activités parallèles qui leur permettaient de vivre. Les nouveaux citoyens s'installent sur les terrains de refus, y compris les décharges publiques (territoire de récupération pour soi ou pour la transformation), ou dans les zones de marécages, les zones à l'écart des voies de communication...

Il est évident que même sous cette forme, la croissance urbaine coûte cher. Elle crée des besoins : de circulation, d'approvisionnement, de services publics, de services de santé, d'éducation. Les urbains et les péri urbains connaissent de meilleurs soins que les gens de la campagne. Comment mesurer alors le coût de la croissance urbaine et définir la norme urbaine idéale des pays en voie de développement alors que les pays industriels n'y parviennent pas ? Toujours est-il que le gigantisme est une maladie et que la métropolisation du phénomène urbain est une ruine financière pour les Etats qui en sont victimes. Les habitants des habitats sous-intégrés paradoxalement coûtent cher car il faut assurer un minimum de services, mais surtout ils font peur et la police coûte cher. Ainsi, à Mexico, on ressent la présence à tout moment et partout de toutes les formes possibles de police. Les gens vivent dans la peur de ces habitants en surnombre. C'est pourquoi, le problème de seuil se pose. A quel moment se trouvera-t-on en face d'une explosion sociale ?

Quelles sont les solutions envisagées ?

Dans les conditions démographiques actuelles, on ne peut pas maintenir la population à la campagne pour résoudre le problème. Mais toute transformation prématurée des techniques agricoles, ayant pour effet une démobilisation de la main-d'œuvre agricole, doit être évitée dans la mesure où peuvent être assurées les conditions de production alimentaire suffisantes. Il est fatal que les campagnes actuellement occupées rejettent une partie de leur population. En Inde, on a transféré les populations de campagnes surpeuplées vers les campagnes souspeuplées. Une solution réside peut-être dans l'aménagement régional du territoire.

Mais le principal danger à éviter c'est la persistance de la métropolisation. On essaie de procéder à une décentralisation urbaine. On peut créer des villes à la campagne si cela s'accompagne d'une création de logements et du support économique de l'habitat, c'est-à-dire des activités (un contre exemple est Pikine).

On peut aussi attirer les investissements vers les villes secondaires, créer un réseau urbain avec une répartition des tâches économiques et de la population. Mais le processus est lent car il suppose la mobilité des capitaux pour assurer la création d'infrastructures économiques. Toutefois, si les capitales étaient auparavant l'endroit privilégié de l'argent, on s'aperçoit que les capitales deviennent des lieux dangereux au point de vue de la paix publique, la sécurité des gens et de leur argent. Aujourd'hui, on hésite à investir dans des zones d'accumulation de population qui sont explosives.

Alors, est-on arrivé à une période de transition où se produirait un report des investissements, des capacités d'emploi et par conséquent de la réceptivité des flux migratoires vers les villes secondaires, ou bien devra-t-on attendre de grands accidents dans les capitales pour que le phénomène se généralise ?

EVOLUTION PASSEE ET FUTURE DES SYSTEMES URBAINS :
L'EXEMPLE DU VENEZUELA ET DE LA TUNISIE

par José CANAS, Jean PAPAIL,
Michel PICQUET et Chadli TARIFA

I. PRESENTATION ET EVOLUTION DU SYSTEME URBAIN DU VENEZUELA

L'implantation de la population au Vénézuéla s'est faite essentiellement sur les côtes et les montagnes. Ce contexte s'explique par la pénétration difficile de l'intérieur du pays. Il préside à la constitution d'un réseau urbain spécifique.

En 1980, la population continue d'être concentrée dans les vallées andines et les régions littorales de Caracas et de l'Orient. La densité nationale est faible de l'ordre de dix à douze habitants au kilomètre carré.

La constitution du système urbain se développe en quatre étapes:

- Colonisation : fondation des villes.

La plupart des villes qui existent actuellement ont été fondées au cours des deux siècles qui suivent la découverte du Vénézuéla par Christophe Colomb. Résultat de l'implantation coloniale, elles s'organisent à partir des capitaineries. Le pouvoir central exercé par l'Espagne ne réussit pas à s'imposer au pouvoir local. Au contraire, jusqu'à l'indépendance - 1825 - le pays reste morcellé en pouvoirs autonomes régionaux. La population commence à grossir à partir de cette époque. Au début du XIXème siècle, elle compte autour de 800.000 personnes selon Humboldt ; en 1873 lors du premier recensement 1.784.194.

- L'ère pétrolière : l'immobilisme politique.

Gomez dirige le Vénézuéla comme une exploitation agricole durant les trente années de son règne. L'économie est figée. Seules les régions pétrolières (Zulia, Facon) voient se développer un certain nombre de centres urbains sur les sites d'exploitation. A la mort de Gomez, la démocratie qui s'instaure ne durera qu'une dizaine d'années. Sa première action est d'enrayer le paludisme, véritable fléau national. Le système urbain, dans son ensemble, change peu. Tout le début du siècle est marqué par une série d'épidémies (fièvre jaune, variole...). Ce pays, de croissance démographique faible, est peu touché par les migrations internationales à la différence d'autres pays d'Amérique Latine.

- Epoque de Jimenez

Jimenez veut rentabiliser le pays, et pour ce faire, développer l'infrastructure du pays (routes, canaux, irrigation...). Cette époque correspond à une période d'immigration italienne, espagnole (à peu près 500.000 personnes) constituant un potentiel d'actifs important.

La population rurale, attirée vers les villes, participe à la croissance des villes (près de 60% de la croissance au cours de la période 1950-61). La manne pétrolière est redistribuée par l'intermédiaire d'une politique des prix subventionnés, ce qui se traduit par une absence d'inflation pendant trente ans.

Dans les années qui suivent la chute de Jimenez, une partie des immigrés, mal perçus par la population locale, rentre dans leurs pays d'origine, contribuant à l'accentuation du phénomène d'attraction "interne"; l'apport du monde rural à la croissance des villes s'accroît. Cette période dure jusqu'au choc pétrolier.

- Le choc pétrolier des années soixante-dix

Cette phase correspond à une augmentation des ressources financières du Venezuela, redistribuées mais gaspillées, provoquant de nombreux effets pervers nommés "vénézuélisation de l'économie".

L'inflation sur les cours devient énorme. Les produits essentiels continuent d'être subventionnés, leur coût de production est plus élevé que le prix auquel ils sont vendus. La production locale est peu à peu remplacée par des produits importés.

A ceci s'ajoute la surévaluation du bolivar, qui garde sa parité sur le dollar. Cette gestion de la manne financière ruine pratiquement les efforts précédents pour développer la petite industrie. Le Venezuela devient un pays à économie de rente, où la part des services et des importations est devenue énorme.

Le développement industriel du pays est surtout orienté vers la sidérurgie qui nécessite dans les zones peu peuplées (Guayana) le recours à des migrations de chantier importantes et instables. La concurrence des autres pays andins, la saturation du marché international de l'acier vont rapidement compromettre les plans de production prévus. Par ailleurs, le Venezuela se trouve confronté à des problèmes techniques qui accroissent les coûts de production. Là encore, le recours aux produits importés sera la solution.

Sous la présidence de Carlos Andrés Pérez, les investissements publics vont connaître une très forte croissance, ce qui est un facteur d'attraction pour l'ensemble des pays limitrophes, notamment la Colombie. Très rapidement, l'ampleur des programmes industriels d'infrastructure, les dépenses d'équipements à des coûts prohibitifs, dépassent les possibilités financières de l'Etat; le Venezuela s'endette. Faute d'effets productifs et face à une agriculture ruinée, la dépendance vis-à-vis de l'extérieur, surtout alimentaire, se renforce considérablement.

II. METHODOLOGIE DES PERSPECTIVES

A partir d'hypothèses sur la fécondité, la mortalité, les migrations internationales et l'évolution du nombre des clandestins, on tente de faire des perspectives de populations au niveau régional et urbain.

1.800 kilomètres de frontières communes et peu contrôlées avec la Colombie rendent l'estimation de l'émigration colombienne très difficile. Au niveau national, les évaluations vers 1980 vont de 500.000 à 4,5 millions de migrants, chiffres très exagérés dans la fourchette haute qui, sur une population de treize millions d'habitants, correspondrait à des fluctuations trop importantes pour être réelles. En fait, cette immigration colombienne a subi une forte décroissance avec la crise, confortant plutôt les hypothèses basses sur le volume de ces mouvements. La migration internationale se localise rapidement par zones géographiques, la migration interne est plus complexe à évaluer.

Plusieurs travaux prospectifs ont été réalisés à la demande des Ministères du Plan et du Développement Urbain (CORD, PLAN, MINOUR) suivant un schéma original (voir tableau).

Les premières perspectives régionales et urbaines comprenaient l'ensemble des villes (145) et les parties rurales des districts. En 1983, les nouveaux programmes prospectifs concernaient les soixante quinze villes de plus de 20.000 habitants. Des changements d'hypothèses, surtout sur les migrations externes et internes, de la période 1971-1981, ont été effectués, tout en gardant la cohérence du système.

Sur le plan des migrations externes, le volume a été plus faible que prévu. Quant aux migrations internes, on a assisté à une réorientation des flux et en particulier l'aire métropolitaine de Caracas a connu un solde négatif, ce qui a posé de nombreux problèmes d'ajustement des hypothèses des différents types de migration. Le travail consiste à modifier les hypothèses de migrations externes et internes en volume et l'orientation des flux. Deux options sont prises:

Première option :

Les migrations externes, compte tenu de la situation du Vénézuéla et des problèmes importants, diminuent fortement jusqu'à l'an 2000. On ramène leur volume à 100.000 et les soldes externes sont annulés, et on réduit l'attraction de l'aire métropolitaine de Caracas.

Deuxième option :

Les flux des migrations externes sont réorientés vers la région centrale, et on réduit également l'attraction de l'aire métropolitaine de Caracas.

Pour les migrations internes, le solde de l'aire métropolitaine est estimé à 100.000, on garde la même tendance et les mêmes volumes mais on réoriente les flux.

Première option :

L'accroissement des flux vers la région centrale reste positif de même que celui vers Caracas (flux estimé sur la période 1971-1981).

Deuxième option :

L'optique du plan est la déconcentration des grandes villes et la réorientation vers les petites villes.

Lors des premières perspectives, on n'envisageait pas que Caracas puisse subir le phénomène de déconcentration du centre ville des grandes villes européennes, or il semble qu'il ait marqué dès le début des années 1970 la croissance de la capitale vénézuélienne.

Par ailleurs, les perspectives ne tiennent pas compte de l'aspect financier de la ville dans un contexte pourtant où le prix de la terre augmente très vite. La population va aussi s'installer dans les vallées secondaires où le prix du terrain est moins élevé. Celles-ci connaissent des taux d'accroissement de population de 10 à 30%, tandis que celui de Caracas n'est que de 3%.

De plus, un transfert d'emplois sur la vallée centrale, dû à une décision gouvernementale, joue à plein dans la migration du centre vers la périphérie où l'on vit mieux.

III. LES SYSTEMES REGIONAUX DE MARACAIBO ET GUYAMA

La région de Zulia et Guyana représente 16% de la population totale au dernier recensement national.

On cherche à attirer et à retenir des populations dans cette partie externe du pays. En effet, les migrations internes et externes y ont été massives et ont joué un rôle décisif sur le taux de croissance de la population.

Dans les années 1970, c'est une véritable vague humaine qui arrive dans la région de Guyana. Les trois districts pétroliers de Zulia (Maracaïbo, Bolivar et Baralt, sièges des plus grandes agglomérations urbaines de la région) ont reçu un flux net de 20.000 migrants entre 1936 et 1941, 110.000 entre 1941 et 1950, 150.000 entre 1950 et 1961, mais 26.000 seulement entre 1961 et 1971. L'apport migratoire à la croissance des villes représente de 60 à 80% dans les années 1935/50 et de 30 à 50% dans les années 1950/71.

A Guyana, la ville nouvelle, partie en 1950 d'une population de 4.000 habitants en possède aujourd'hui 320.000 dont plus de 50% sont des migrants. Ceux-ci se sont accrus à un rythme de plus de 15.000 par an entre 1970/80. Dans les autres zones urbaines de cette région, la migration, bien que moins importante, n'est pas à négliger. La population de Ciudad Bolivar, 180.000 habitants, est composée pour un tiers par des migrants, cette proportion étant d'un cinquième pour Upata (35.000 habitants) et un quart pour Tucupita.

Ces migrants viennent des états et des régions proches (Falcon, Lara ou états andins pour Zulia, de la région Nord orientale pour Guyana). Dans 60% ou plus des cas, il s'agit de migration de courte ou moyenne portée à laquelle s'ajoute un autre courant venant du centre du pays qui peut représenter de 10% pour Zulia à 20% pour Guyana. Cette mobilité s'est déclenchée, fondamentalement et presque exclusivement, à la suite de problèmes d'emplois (la crise du marché du travail dans le lieu de départ et l'offre ou la simple possibilité de trouver un poste dans le lieu d'arrivée). D'autre part, la possibilité d'un foyer d'accueil facilite indéniablement le nouveau migrant. Celui-ci est trois fois sur quatre un urbain (Guyana) de par le lieu d'origine ou le caractère des sites où il a séjourné en tant que migrant avant de se rendre dans cette région.

Zulia a eu le plus fort flux migratoire avant 1961 et devrait avoir une composante rurale plus importante. Il y a cependant d'autres éléments qui font la différence entre les deux régions. Dans le processus de peuplement tout d'abord, le développement urbain a été lié au XVIIIème et XIXème siècles à l'agriculture d'exportation (café, cacao) pour Zulia, une fois cette économie épuisée l'exploitation du pétrole a provoqué une croissance explosive de tout petits centres urbains de la côte orientale et en créa d'autres de toutes pièces. Maracaïbo a bénéficié du processus économique en servant tout d'abord de lieu de commercialisation et de port de sortie de la production agricole et ensuite de centre de services pour l'activité pétrolière.

Par contre, à Guyana, la nouvelle agglomération de Ciudad Guyana a été planifiée pour accompagner un programme industriel de portée nationale (sidérurgie, aluminium). La ville a grandi tout d'abord en réduisant les petits réseaux urbains qui existaient dans la région, ensuite en attirant une migration ouvrière et populaire du Nord-Est et une migration de personnel qualifié du centre du pays à l'étranger.

Ciudad Bolivar, le plus ancien centre régional d'envergure, continue à grandir même s'il ne représente aujourd'hui que la moitié de la population de la cité planifiée.

La population d'origine étrangère est particulièrement présente dans les grandes villes de ces deux régions. Au début de cette décennie, entre 7 et 8% de la population vivant à Maracaïbo et Ciudad Guyana étaient nés à l'extérieur du Vénézuéla. Cependant, les migrations étrangères réelles sont vraisemblablement plus élevées au Zulia mais moins facilement repérables car elle sont composées de colombiens dont une grosse partie est en situation de séjour irrégulière.

Bref, région historique, région planifiée, le Zulia et la Guyana, Maracaibo et Ciudad Guyana paraissent avoir joué et jouent encore le rôle de filtre de migrations sur Caracas. Et de ce fait, continuent à entretenir un équilibre que les planificateurs devraient bien prendre soin de conserver.

IV. LES PERSPECTIVES REGIONALES EN TUNISIE - ESSAI DE COMPARAISON

Les problèmes sont différents entre le Vénézuéla et la Tunisie. La Tunisie est une plaque tournante dans le bassin méditerranéen. La population tunisienne (recensement de 1984 : 6,966 millions) est essentiellement concentrée sur la côte (le relief plat de ce pays permet une bonne pénétration à l'intérieur). 60% de la population se concentre sur 20 à 25% de la superficie du pays.

La population urbaine représente 50% du total de la population, la population est jeune avec une forte fécondité malgré une politique de limitation des naissances.

La Tunisie est un pays d'émigration et non d'immigration comme le Vénézuéla. 300 à 350.000 tunisiens sont hors du territoire. La migration apparaît être une solution provisoire au problème de l'emploi.

Le problème de l'emploi et de la satisfaction de la demande additionnelle d'emploi rejoint le problème de la projection de population et la place qu'elle trouve dans les perspectives de développement et le plan de développement. Les opérations de recensement de population sont faites pour obtenir la situation du moment, elles constituent la base de référence des projections démographiques qui fournissent le cadre théorique de la planification économique.

Pour la Tunisie, le souci primordial est le développement régional, au point qu'il a été créé un Commissariat Général au Développement Régional.

Les projections régionales de population nécessitent par conséquent le choix d'un indicateur pour la mesure de l'intensité ou des flux migratoires entre les différentes régions.

Pour cela, on prend le flux migratoire absolu, le flux de migrants net pour chaque unité présente en effet l'inconvénient d'être un solde et de ne pas rendre compte des modifications par âge et sexe des différentes unités que les flux migratoires entraînent. On cherche donc un indicateur probabiliste : ici la probabilité de sortie calculée sur une période de cinq ans, en rapportant les effectifs migrants pour un âge et un sexe donné à la population entière de cet âge et sexe qui a été soumise au même risque.

La notion de quotient de sortie par âge et sexe de chaque région et chaque flux opère la répartition de la migration par addition ou soustraction suivant les différentes unités.

Cette méthode est limitée car elle ne permet pas d'introduire beaucoup de variantes du point de vue hypothétique sur les tendances futures de cet indicateur sur la migration (les quotients de sortie sont considérés constants).

Il est possible d'introduire des hypothèses sur la fécondité et la mortalité mais pour la migration le nombre de matrices de quotients de sortie de chaque région vers d'autres régions à mettre au point apparaît un travail particulièrement complexe, sans assurance d'un résultat cohérent avec les tendances régionales, le système de calcul est assez rigide et ne paraît utilisable qu'à très court terme.

Les observations sur la Tunisie ne s'appliquent pas ailleurs. Les années 1960 correspondent à une période de libéralisme. Au cours de la période 1970-75, la région de Tunis et la région du Sud sont bénéficiaires de tous les flux migratoires. Actuellement, malgré les essais de développement régional équilibré, la région côtière est excédentaire au détriment de l'intérieur du pays.

Quand on fait des projections, et surtout des projections régionales où l'on fait intervenir la variable migration interne, on ne peut donc pas faire de projections à très long terme. Surtout dans ce modèle de projection où il est difficile de prévoir plusieurs scénarios dans l'évolution de ces quotients de sortie de chaque région vers d'autres régions, par âge et par sexe. Pour cela, on se limitera à des périodes de dix ans pour les projections régionales. Les projections nationales peuvent être plus longues.

DEBAT

Question - Quel est le devenir des perspectives régionales en Tunisie ? Comment sont-elles réutilisées ensuite ? Ont-elles un impact sur les décisions prises pour les politiques d'aménagement ? Peuvent-elles constituer un bon guide pour l'action puisqu'il est difficile d'élaborer des perspectives de moyen terme ?

Réponse - Les projections régionales fournissent un canevas de données en matière de population, au Ministère du Plan. Ces données servent essentiellement pour analyser l'évolution de la répartition de la demande additionnelle d'emplois. Car l'objectif de plein emploi est un souci qui remonte au plan de 1962 et se retrouve aujourd'hui.

La Tunisie doit s'attendre à une demande de 64.000 emplois chaque année, or le développement économique au cours du sixième plan (1982-86) ne pourra satisfaire que 45.000 emplois.

Que va-t-on faire du solde ? Les pouvoirs publics disent que ce solde peut être résolu par le placement des demandeurs d'emplois à l'étranger. Mais le marché européen est restreint.

Les projections régionales tentent d'estimer leur répartition afin de développer des pôles d'attraction. Mais elles servent, également, pour la politique économique du pays, au travers de l'Agence de Promotion des Investissements. Cette agence fait un quadrillage du projet en cinq ans à régime préférentiel différentiel. Elle définit des régions prioritaires pour un investissement industriel qui doit satisfaire la demande additionnelle et maintenir la population dans son lieu d'origine.

Les informations des projections régionales peuvent ainsi servir pour ces établissements et institutions, mais également pour la planification de l'éducation.

Pour le Vénézuéla

- Les perspectives régionales sont élaborées pour des objectifs à court terme et peuvent être remises en cause rapidement. Elles servent, notamment à actualiser la carte électorale.

- Pour le moyen terme (cinq et quinze ans), la base du travail est le développement urbain. On cherche à situer la population pour investir dans les régions peuplées et créer les infrastructures urbaines.

- L'objectif de recherche est sur le long terme (cinquante ans). Elle s'intéresse à l'ensemble des générations de femmes qui vont mettre des enfants au monde et renouveler la population, leur évolution ne dépend que des hypothèses de fécondité et de mortalité.

L'introduction des hypothèses sur les migrations donne souvent des résultats "folkloriques". La fécondité reste le facteur dominant dans le résultat final. Un léger déplacement dans l'hypothèse de fécondité ne se ressent pas sur vingt ans mais sur soixante dix ans, elle peut entraîner des variations de population de 10 à 25 millions. L'aspect recherche intéresse peu la planification.

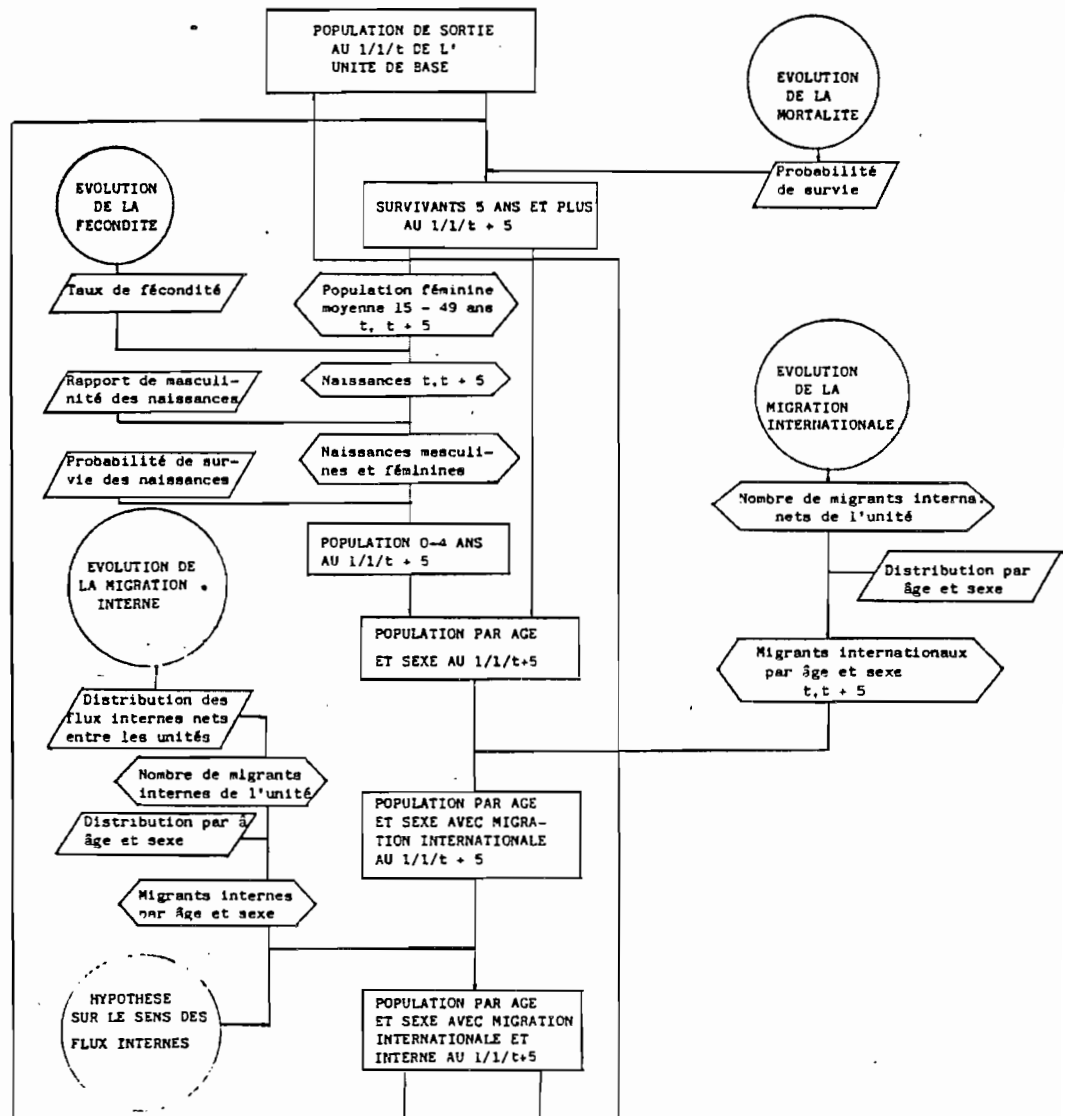
Question - Quelle est la politique de demande d'emploi en Tunisie par rapport au devenir des immigrés ?

Réponse - La demande additionnelle est de 64.000 mais les projections sont faites en population fermée. Pour trouver une situation aux jeunes arrivants sur le marché de l'emploi (à peu près 300.000 chômeurs dans le pays), on prend une décision après coup.

- Le retour éventuel des émigrés avec les membres de leur famille est prévu avec l'Office de l'Emploi, qui aide les travailleurs à s'installer, à créer leur propre entreprise.

L'indice conjoncturel de fécondité actuel est 5,2, le taux brut de reproduction est de 2,6 ; c'est-à-dire qu'une femme tunisienne se fera remplacer par 2,6 (ou 10 par 26), en France ce chiffre est inférieur à 1.

Le problème auquel se trouve confronté la Tunisie est le croît démographique, accentué par la baisse de la mortalité. Le taux brut de mortalité n'est pas significatif. Il est de 7 en Tunisie et de 10 en France, mais le tiers des décès en Tunisie sont des enfants de moins d'un an alors qu'en France 18% de la mortalité concerne une population âgée de plus de 60 ans. Il faut donc regarder la structure par âge de la population et non le niveau de mortalité.



EXEMPLE DE CALCULS PERSPECTIFS POUR UNE UNITE DE BASE
INTEGRANT SYSTEMES DE MOBILITE INTERNE ET INTERNATIONALE
PASSAGE DU TEMPS (t) AU TEMPS (t+5)



MIGRATION ET EMPLOI DANS LE BASSIN DES CARAIRES

par Hervé DOMENACH

Main-d'oeuvre et flux migratoire

CONTEXTE GENERAL

Sur la plan géographique : il faut dissocier le Bassin Caraïbe insulaire du Bassin Caraïbe au sens large qui regroupe l'arc antillais; différents pays d'Amérique Centrale (y compris le Salvador, inclu pour des raisons socio-culturelles), et les pays continentaux : la Colombie, le Vénézuéla... jusqu'à la Guyane française. L'exposé concernera seulement le Bassin Caraïbe insulaire. Au plan de l'analyse démographique et économique, on distingue deux grands groupes : les grandes Antilles avec Cuba, Haïti, la Jamaïque, Saint-Domingue et Porto-Rico et ensuite les micro-états de l'arc antillais qui s'étendent de Porto-Rico à Trinidad et Tobago, regroupant les Iles au Vent et les Iles sous le Vent.

Sur le plan politique : le Bassin Caraïbe regroupe trois types de statut politique :

- les états indépendants sans rattachement à un système économique ou politique spécifique ;
- les états indépendants mais intégrés dans un système économique politique. Par exemple les pays de colonisation anglaise faisant partie du Commonwealth ;
- les territoires dépendants d'une métropole.

Sur le plan historique, on note trois phases : fin du XVIème et début du XVIIème siècle, les territoires sont essentiellement des colonies de peuplement après l'éviction de la population amérindienne. Les colonisateurs ont donc introduit des populations étrangères. C'est une colonisation essentiellement espagnole - et ce n'est pas une colonisation de mise en valeur. Les colonisateurs cherchaient à accumuler des richesses. Les flux d'immigration résultent uniquement d'un manque de main-d'oeuvre. Après la disparition des amérindiens,

les espagnols ont entrepris le trafic de main-d'oeuvre africaine. Et du fait de la forte mortalité de ces esclaves, des guerres de conquêtes et des cataclysmes naturels, il était nécessaire de renouveler constamment les flux de main-d'oeuvre. C'est pourquoi, ces flux de main-d'oeuvre venaient non seulement d'Afrique, mais aussi d'Europe (des pénitenciers et aussi du Portugal qui était sous domination espagnole).

- De la fin du XVIIème jusqu'au début du XIXème siècle :
le commerce triangulaire

La colonisation était le fruit des anglais et des français. Ceux-ci cherchaient à développer la production de denrées tropicales. Le commerce triangulaire de cette époque se composait de trois flux : le flux d'exportation de produits manufacturés européens vers l'Afrique et les Caraïbes, le flux de main-d'oeuvre de l'Afrique vers les Caraïbes, et les flux d'importation de denrées tropicales des Caraïbes vers l'Europe. Et malgré les rivalités entre les anglais et les français, le développement économique alla croissant jusqu'à la fin du XVIIIème siècle. Le flux migratoire était un flux forcé qui devait s'accroître jusqu'au milieu du XVIIIème siècle. La mortalité restait élevée. On estime qu'à cette époque, l'Angleterre a introduit environ un million d'esclaves et la France 1,320 million.

A la fin du XVIIIème siècle, des limites au commerce triangulaire apparaissent : d'une part, sur le plan économique ; la concentration des terres et l'insuffisance des moyens techniques limitent la production industrialisée, et font entrer l'économie de plantation dans une phase de stagnation ; d'autre part, les tensions sociales se développent et le système esclavagiste est remis en cause.

- Le XIXème siècle :
période post esclavagiste

L'esclavagisme est aboli sous la pression anglaise par le traité de Vienne (1815). Mais l'abolition ne devient effective qu'entre 1830 et 1850, sauf à Cuba où elle viendra beaucoup plus tard.

Les flux d'émigration esclavagiste sont remplacés par des flux de main-d'oeuvre sous contrat : originaires d'Afrique mais aussi de Chine et d'Inde.

Sur le plan économique, on note le début du déclin de l'économie sucrière avec la concurrence du sucre betteravier en Europe.

La mortalité commence à décliner sensiblement grâce à l'amélioration de la santé publique et de l'hygiène de vie. Les pays entrent dans une nouvelle ère marquée par la stagnation économique et par le début de l'explosion démographique.

Au début du XXème siècle, les flux d'immigration tendent à s'arrêter. On ne note pas encore de flux d'émigration. Ces pays connaissent une phase de croissance naturelle à des taux très élevés.

L'entre-deux-guerres est marquée par un repli économique, un déclin des monocultures, l'absence de diversification agricole et le peu de moyens techniques appropriés. C'est une période de quasi autarcie et de régression.

MAIN-D'OEUVRE :

Analyse des problèmes de mesure de la main-d'oeuvre à partir de 1960.

Les années 1960 coïncident avec le changement de statut politique pour certains pays et avec le début des flux d'émigration. En effet, Trinidad et Tobago, la Jamaïque sont devenus indépendants en 1962 et la Barbade en 1966.

Dans les pays industriels, on mesure le volume et les caractéristiques de l'emploi à partir des trois formes d'utilisation de la main-d'oeuvre : le travail ou l'activité, le chômage et l'inactivité. Dans ces pays, les secteurs d'activités forment un ensemble articulé, homogène et facilement identifiable. Le chômage représente la forme dominante de non utilisation de la main-d'oeuvre.

Dans les sociétés moins développées, l'approche est différente du fait de la coexistence de secteurs d'activités économiques n'ayant pas les mêmes bases de fonctionnement. A côté du secteur traditionnel (pré-colonialiste), la colonisation introduit un secteur pré-capitaliste ou moderne qui possède les mêmes normes que celui des pays industrialisés (organisation syndicale, application d'un règlement social, emploi stable rémunérateur...). Le secteur traditionnel s'est développé en marge du secteur moderne et regroupe l'agriculture de subsistance, le petit artisanat et les services. Il est caractérisé par une productivité faible et par des rémunérations aléatoires et faibles. Ces deux secteurs entrent en concurrence, d'une part dans la distribution de facteurs de production (terre et travail), et d'autre part dans l'implantation géographique des populations. Cette situation de concurrence s'est faite au détriment du secteur traditionnel et provoque un exode rural important. Mais ce surplus de main-d'oeuvre n'est pas absorbé par le secteur moderne. Il s'ensuit d'une part un mouvement d'émigration, et d'autre part la création d'un secteur intermédiaire (informel et non structuré). Ce secteur s'est développé depuis trois décennies, utilise les techniques modernes, nécessite un capital minimum et fonctionne en dehors de la réglementation sociale et salariale. Devant ce problème, différentes attitudes individuelles se dessinent :

- l'acceptation du chômage. Cette attente à l'entrée du secteur moderne peut-être considérée comme une option maximaliste et s'appuie sur des supports familiaux ou institutionnels (rares) ;
- le découragement ou la résignation. Cette attitude provoque une marginalisation dans l'agriculture ou dans le petit commerce ;

- l'acceptation de tout travail. Cette main-d'oeuvre est un stock de main-d'oeuvre susceptible d'émigrer ;
- l'attitude de polyvalence. Cela signifie cumul d'emplois, cumul de petites rémunérations ;
- la migration externe vers des structures plus monétarisées ou plus prometteuses de gains.

Le BIT a effectué des recommandations internationales pour la mesure statistique de cette main-d'oeuvre, en 1954, qui ont prévalu jusqu'à maintenant (en 1982 le BIT a modifié ses recommandations mais celles-ci ne sont pas encore appliquées).

Le BIT, en 1954, ne prenait pas en compte le secteur informel et transposait les schémas du marché du travail des pays industrialisés. Il recommandait quatre conditions pour définir un chômeur (la période de référence étant la semaine) :

- 1) être dépourvu d'emploi, n'avoir jamais travaillé ;
- 2) être disponible ;
- 3) être à la recherche d'un emploi rémunéré ;
- 4) être effectivement en quête de cet emploi.

La quatrième condition pose certains problèmes, car les personnes caractérisées par des attitudes de résignation (travail dans le secteur informel) ne sont pas considérées comme chômeuses.

Plusieurs méthodologies se sont développées afin d'appréhender le secteur informel, les situations de sous emploi, de chômage déguisé liées au secteur non structuré. Ces méthodologies reposent sur trois critères :

- la période de référence, la période hebdomadaire étant une approche de type conjoncturel, on a essayé de travailler sur une période plus longue pour une approche de type structurel ;
- la rémunération doit dépasser un seuil d'aisance économique.

On définit, à partir de ces critères, différentes catégories d'activité qui caractérisent le secteur intermédiaire. Les taux de chômage varient suivant la méthode utilisée (BIT ou autres) du simple au double.

Les frontières entre secteur traditionnel, secteur moderne et secteur intermédiaire ne sont pas nettes et il faut prendre en compte les spécificités des différents pays.

L'explosion démographique du début du XXème siècle a provoqué l'arrivée de nouvelles générations sur le marché du travail qui se situe vers les années 1960, époque où le milieu économique se transforme. Donc la conjoncture de l'explosion démographique et de la

transformation des structures économiques entraîne de fortes pressions sur le marché du travail. Actuellement, on commence à observer des flux de migration retour, et la fin du processus de transition démographique.

LES FLUX MIGRATOIRES

A. Typologie

Les flux d'émigration

On distingue quatre formes de flux :

- migration de promotion, de type élitiste (lien avec la métropole coloniale) ;
- migration de nécessité, que l'on peut amalgamer avec les migrations de recherche de travail. En premier lieu, elle concerne les métropoles coloniales et, depuis 1960, elle concerne aussi l'Amérique du Nord ;
- migration d'accompagnement des travailleurs mais aussi migration de personnes utilisant des filières de travail n'ayant pas forcément un lien de parenté ;
- migration de réfugiés. Il existe deux types de réfugiés : les réfugiés de type politique (le cas type est Cuba), les réfugiés de type économique (processus des Boat People à Haïti et à Guyana).

Il est nécessaire d'introduire une nouvelle forme de migration : la migration retour. Le retour se fait, soit parce qu'il y a eu accumulation d'un certain capital, soit parce que la situation sur le marché du travail des pays d'origine a évolué (l'insertion de vieux travailleurs est devenue possible).

Les flux d'immigration

Deux formes principales :

- immigration de luxe, pour les personnes qui ont avantage à immigrer (rémunération sur-évaluée par rapport à celle du pays d'origine) ;
- immigration de type intra-caraibéen : flux issus des différences de niveau de développement économique entre les pays du Bassin Caraïbe. Par exemple : Trinidad et Tobago ont drainé les surplus de main-d'oeuvre des îles au Vent. Pour les Bahamas, les migrations viennent des îles du Nord de

l'Archipel et pour les îles Vierges américaines, elles viennent des îles sous le Vent. Ces îles Vierges servent de transit pour entrer aux Etats-Unis (avant les récentes réglementations sur les migrations).

Depuis le fin de 1970, des changements se sont opérés. D'une part, les grands travaux relatifs à l'exploitation, au raffinage du pétrole, à l'exploitation des ressources minières naturelles deviennent de plus en plus limités. D'autre part, de nouvelles formes d'activité avec la construction et la mise en service de complexes hôteliers et la croissance du tourisme apparaissent.

De plus, les pays qui ont accédé à l'indépendance ont mis en place des réglementations de contrôle de l'émigration : par exemple Trinidad et la Barbade.

Enfin, un marché commun des Caraïbes a été créé vers 1960 mais n'a jamais vraiment fonctionné. Ce marché commun visait à la libre circulation des marchandises mais pas celle des hommes.

B. Description (exemple)

	Immigration		Emigration	
	Intra Caraïbe	Extra Caraïbe	Intra Caraïbe	Extra Caraïbe
République dominicaine	Haïti	-	Vénézuéla	Etas-Unis
Guadeloupe	Ile de la Dominique	Métropole (France)	-	Métropole (France)
Barbade	-	-	-	Angleterre Etas-Unis Canada
Iles Vierges américaines	Iles sous le Vent Haïti	-	-	Etats-Unis
Trinidad et Tobago	Iles au Vent	-	Vénézuéla	Angleterre Etats-Unis Canada

- La migration de la population de la République Dominicaine vers les Etats-Unis pose des problèmes car les dominicains sont hispanophones.
- Les surplus de main-d'oeuvre de la Guadeloupe ayant émigré vers la métropole, l'immigration de la Dominique vers la Guadeloupe peut être considérée comme migration de remplacement.
- Barbade ne connaît pas, ou peu, de flux d'immigration car la Barbade, avec un niveau économique supérieur, pratique une politique protectionniste.

C. Mesure des flux, évolution globale entre la période de 1950 et la période de 1980

	1 9 5 0				1 9 8 0			
	Population milliers	Taux d'ac ^t . naturel o/oo	Taux d'ac ^t . annuel o/oo	Emigration nette o/oo	Population milliers	Taux d'ac ^t . naturel o/oo	Taux d'ac ^t . annuel o/oo	Emigration nette o/oo
Barbade	211	19,3	8,8	- 10,5	253	10,3	7,6	- 2,7
Cuba	5.858	18,7	18,5	- 0,2	9.978	13,1	13,1	0
République Dominicaine	2.361	30,7	30,3	- 0,4	5.946	26,1	24,3	- 1,8
Guadeloupe	210	25,3	23,3	- 2,0	334	15,0	7,0	- 8,0
Haiti	3.097	18,7	17,3	- 1,5	5.817	27,2	25,1	- 2,1
Jamaïque	1.403	23,3	18,9	- 4,4	2.192	19,8	14,9	- 4,9
Martinique	222	26,4	20,0	- 6,4	327	14,6	4,6	- 10,0
Porto-Rico	2.219	27,6	2,8	- 24,8	3.438	14,1	16,0	+ 1,9
Trinidad et Tobago	636	26,4	25,1	- 1,3	1.139	14,0	10,1	- 3,9
Iles au Vent	273	24,9	20,2	- 4,7	391	24,2	9,0	- 15,2

- Les Iles au Vent : Grenade, Sainte Lucie, Saint Vincent.

- Les taux correspondent à des moyennes centrées sur 1950 et sur 1980.

- Entre 1959 et 1980, il y a une chute brutale des taux d'accroissement nationaux, sauf pour la République Dominicaine, Haïti, les Iles au Vent, où la baisse enregistrée est moins forte.

- Les chiffres concernant Haïti ne sont pas fiables.

- On observe une rupture entre 1950 et 1980, en terme de croissance démographique et en terme de flux migratoire.

- Porto-Rico a connu un flux d'émigration très important vers 1950 mais maintenant on observe des flux de retour (mais ceci reste à confirmer).

CONSEQUENCE SUR LA SOCIETE DE DEPART ET
PERSPECTIVES A VINGT ANS

Conséquences

Les migrations concernent essentiellement les classes d'âges jeunes (25-39 ans). Ceci pose un problème de coût de l'individu qui émigre (coût de formation). De plus, le potentiel de reproduction est diminué.

Les conséquences sont la décroissance de l'esprit d'entreprise, de potentialité de mise en valeur avec un accroissement du système de la spirale de l'économie de dépendance, de l'économie de transferts dans le cas des pays encore très liés à leur métropole (Guadeloupe). On se trouve en présence d'un système de type extraverti à la fois au plan économique et, de plus en plus, au plan culturel.

Perspectives

L'évolution du phénomène migratoire a été semblable pour tous les pays mais certains pays ont connu le processus migratoire (immigration, stagnation, émigration et retour) plus tôt que les autres.

Les hypothèses de décroissance ou de stagnation (que l'on observe actuellement) sont difficiles à faire. Il faut analyser pays par pays pour effectuer des hypothèses.

Tous ces pays, sauf la République Dominicaine et Haïti sont dans la phase finale de transition démographique donc dans une phase de décroissance des effectifs des générations arrivant sur le marché du travail (phase de dépression des surplus de main-d'oeuvre).

DEBAT

CHARBIT - Indépendamment de l'accroissement démographique, il existe des logiques externes qui régissent l'évolution du volume de population. Ainsi, une étude récente montre que l'évolution des flux jamaïcains et l'évolution de la demande sur le marché du travail sont étroitement corrélées. De plus, lors de la construction du canal de Panama, le gouvernement a fait appel à l'émigration.

DOMENACH - En effet, le canal de Panama a drainé un important flux migratoire, surtout en provenance des petites Antilles. Mais ceci est un phénomène conjoncturel. Il est vrai que l'effet d'appel du marché du travail métropolitain est un facteur important. On va même jusqu'à institutionnaliser ces flux. Par exemple en France, on a créé le Bureau d'Emigrants d'Outre-Mer. Pour la France, à l'époque de la décolonisation de l'Afrique, au début des années 1960, les gens d'Outre-Mer ont permis le remplacement d'une certaine main-d'oeuvre. Mais, ce remplacement a été une erreur car les deux mains-d'oeuvre n'avaient pas les mêmes formations. En Angleterre, le phénomène a été un peu différent. Les flux ont été moins institutionnalisés d'une part, et d'autre part, les origines de ces flux sont très diversifiées, grâce au Commonwealth.

CHARBIT - Au niveau statistique, un problème se pose car les jeunes nés en France de parents antillais par exemple, et ne résidant pas dans le ménage, disparaissent des statistiques en tant qu'originaires des DOM.

COSIO - Dans le domaine du marché du travail, en dehors des liens privilégiés avec la métropole, la taille de l'île, la proximité des côtes jouent aussi un rôle. Certaines îles n'ont pas trouvé les moyens de s'insérer dans le commerce international : exemple Cuba.

QUESNEL - Existe-t-il, comme on l'observe actuellement en Amérique Latine continentale, une pérennisation des migrations temporaires ?

DOMENACH - Les migrations temporaires entre îles ont souvent été des migrations de type saisonnier liées à la période des récoltes de la monoculture extensive d'exportation. Par exemple, on note un important flux de main-d'oeuvre haïtienne à Saint-Domingue pendant la période de la coupe de la canne. Mais les communications sociales, culturelles, économiques entre ces différents pays sont souvent très faibles de par la différence de leur histoire culturelle propre.

EMPLOI INDUSTRIEL, MIGRATIONS ET CHANGEMENT SOCIAL :
L'EXEMPLE IVOIRIEN

par Alain DUBRESSON

Le champ d'observation des réflexions présentées est limité aux résultats d'une expérience collective de terrain (trois ans d'enquêtes en Côte-d'Ivoire).

Au stade actuel de l'étude, l'équipe ne peut que montrer les étapes de réflexion et les premières conclusions auxquelles elle pense être parvenue.

En quoi l'emploi industriel est-il un angle d'attaque pertinent alors que :

- l'industrie manufacturière est peu développée, du moins en Afrique Occidentale ;
- dans les villes, les emplois salariés sont moins nombreux que les emplois "informels", l'emploi industriel demeurant peu important par rapport aux emplois des autres secteurs (Abidjan : 20 à 25% des emplois salariés).

Pourtant, trois raisons justifient une démarche qui part de l'emploi industriel :

- les statuts de salarié et de citoyen sont un champ privilégié du changement social.
Dans les villes, et par l'accès à la condition salariale et citadine se produisent "le choc des cultures" et les rapports entre procès et mode de production différents ;
- l'emploi industriel s'inscrit dans un processus de mobilisation générale de force de travail, et toute localisation de l'emploi industriel déclenche de vastes mouvements de population vers les lieux de production ;
- étudier l'emploi industriel permet d'établir des comparaisons avec tout ce qui s'est passé dans le XIXème siècle européen, c'est-à-dire l'apparition de bassins de main-d'oeuvre avec une masse de ruraux déracinés accédant aux centres urbains.

I. LA VILLE, MARCHÉ DE L'EMPLOI INDUSTRIEL

Pourquoi la ville est-elle le lieu privilégié de l'emploi industriel ? Deux raisons essentielles répondent à cette interrogation :

1) La logique du processus d'industrialisation

Tout d'abord l'industrialisation est un phénomène historique récent qui débute pendant la seconde guerre mondiale au Sénégal. Ce mouvement dure jusque dans les années 1960 (Indépendances) puisque Dakar reste le pôle fonctionnel de l'Afrique Occidentale française.

Après 1960, le Sénégal, du fait de la balkanisation politique de l'Afrique de l'Ouest, se trouve coupé de ses marchés intérieurs. Et la grande conséquence est le boum ivoirien.

Quels que soient les pays de l'Afrique de l'Ouest, le processus d'industrialisation est à peu près identique partout. On trouve trois types d'activités industrielles :

- * industries de substitutions d'importations,
- * industries de valorisation des produits nationaux pour l'exportation (agricoles, miniers),
- * quelques filières nationales intégrées (produits locaux pour la consommation locale).

Les conséquences de ce processus d'industrialisation sont:

- une armature industrielle peu articulée, avec peu d'effets d'entraînement, et rapidement bloquée par sa dépendance vis-à-vis des marchés extérieurs ;
- des industries géographiquement très concentrées qui sont solidaires de l'outil de travail essentiel : le port.

On rencontre donc un marché du travail focalisé sur les organismes portuaires, même quand la ville n'est pas une capitale (Douala, Pointe-Noire), et une inégalité de distribution entre côte et intérieur. Voilà pourquoi la logique du processus d'industrialisation induit une solidarité géographique entre les armatures industrielles telles qu'elles existent aujourd'hui et la localisation des ports. C'est la première raison de la solidarité entre la ville et le marché de l'emploi industriel.

2) Les tentatives d'inversion des effets de concentration : l'exemple de la Côte-d'Ivoire

La Côte-d'Ivoire mène depuis 1970 une politique de régionalisation de l'industrie fondée sur deux types de mesures :

- favoriser les industries "liées", notamment les grands complexes agro-industriels (huileries de palme, grands complexes agro-sucriers) ;
- tenter un contrôle spatial de l'investissement privé, en favorisant l'implantation d'usines dans les villes de l'intérieur. Le choix est porté sur la filière textile avec une tentative de réanimation des "villes du chemin de fer" (Agboville, Dimbokro, Bouaké), par l'implantation de grandes unités de filature - tissage de coton. Un des objectifs fondamentaux est d'infléchir les flux de population trop centrés sur Abidjan et de créer des bassins d'emplois régionaux.

On peut considérer le processus d'industrialisation en tant que tel ou réponse de l'Etat ivoirien à cette espèce de logique infernale de la concentration sur Abidjan. Dans un cas comme dans l'autre, la question de l'emploi industriel demeure liée à celle de la ville puisque le lieu privilégié de l'emploi industriel reste la ville.

II. RELATIONS ENTRE EMPLOIS INDUSTRIELS ET MIGRATIONS DE POPULATION

Cette question se pose à deux échelles :

- bassin de "main-d'oeuvre", échelle nationale voire internationale,
- espace urbain. Des relations de localisation emploi/ habitat, donc toutes les migrations quotidiennes du lieu d'habitat vers le lieu d'emploi.

Ici, nous ne traiterons que de la première échelle, c'est-à-dire de l'écho migratoire de l'emploi industriel urbain. Et le deuxième point sera traité dans la troisième partie (vie quotidienne des migrants citadins).

Ce qui suit est limité à notre étude sur la Côte-d'Ivoire, les chiffres étant tirés des enquêtes menées par l'équipe ORSTOM.

1) Disparités des champs migratoires

Quand on regarde les aires d'origines géographiques de la main-d'oeuvre, on se rend compte qu'il y a des disparités, des paradoxes, et les recouplements ne sont pas souvent faciles.

A Abidjan, la main-d'oeuvre ouvrière est constituée d'une masse énorme de migrants : 6% seulement des salariés de l'industrie sont nés dans la ville.

Une forte attraction s'effectue sur les espaces proches de la ville et très densément peuplés (libération d'une main-d'oeuvre potentielle). 38% des migrants de nationalité ivoirienne sont originaires de la région du Sud, c'est-à-dire la région la plus proche d'Abidjan.

On s'aperçoit aussi que les espaces forestiers ou pré-forestiers, à forte densité de population sont également de gros pourvoyeurs de migrants (44% des migrants ivoiriens sont originaires de la région du Centre et la région du Centre-Ouest).

L'aire d'attraction des usines abidjanaises est largement internationale puisqu'on trouve environ 20% des salariés originaires d'autres pays que la Côte-d'Ivoire avec une forte proportion de population burkinabé. Cette tendance tend à s'estomper du fait de la politique d'ivoirisation des emplois.

Toutefois, les régions fortement peuplées ne sont pas obligatoirement des pourvoyeuses de main-d'oeuvre. Paradoxalement, on trouve très peu de population du Nord Côte-d'Ivoire, du pays Sénoufo (régions très fortement peuplées) parmi les salariés abidjanais. Ce qui signifie clairement que la relation trop simpliste entre densité de population, libération de la population et bassin de main-d'oeuvre ne tient pas. Il ne suffit pas qu'il y ait forte densité, il faut que d'autres facteurs interviennent, dont l'organisation et l'histoire du semis scolaire en Côte-d'Ivoire.

Dans les villes de l'intérieur, des phénomènes complexes de deux types interviennent :

- très forte attraction locale, illustrée par Bouaké et Dimbokro. La grande majorité des salariés est composée d'une population autochtone venant du département ou des départements limitrophes avec une très forte homogénéité ethnique. Le but initialement fixé de capter la population locale et d'éviter des départs massifs sur Abidjan, semble avoir été atteint ;

- en revanche, la population ouvrière d'Agboville est faiblement d'origine locale, la grande majorité provient d'autres départements. Beaucoup de paramètres interviennent, notamment des facteurs culturels, c'est-à-dire la réceptivité des populations autochtones Abé vis-à-vis des emplois industriels.

Les villes sont étrangères au milieu rural dans lequel elles ont été implantées, on assiste à une distanciation culturelle. Il y a un refus de la population autochtone de travailler dans l'usine, il a fallu une intervention du préfet pour qu'il existe un quota de population locale, afin de ne pas créer un problème politique. Il faut donc s'interroger sur les filtres culturels car la réceptivité vis-à-vis des

emplois proposés n'est pas identique parmi toutes les populations.

Voici la première série de conclusions tirées des observations de nos enquêtes, la deuxième série concernera le profil socio-scolaire des migrants.

2) Transformations dans le profil socio-scolaire des migrants

Au fil du temps, on assiste à des modifications très sensibles dans le profil socio-scolaire des migrants occupant les emplois. Dans cette partie, il convient aussi de séparer les villes de l'intérieur d'Abidjan.

A Abidjan, la population salariée de l'industrie est majoritairement ivoirienne, sa moyenne d'âge est de 32,5 ans (68% entre 20 et 35 ans). Les salariés sont surtout des scolarisés du primaire au second cycle du secondaire, entre CE2 et classe de 3ème.

Les quelques étrangers de la ville sont des adultes plus âgés. Leur moyenne d'âge est de quarante ans, ils sont beaucoup moins scolarisés (52% d'entre eux n'ont pas fréquenté l'école avant d'accéder à l'emploi industriel), et sont dans la ville depuis plus longtemps que les migrants ivoiriens. 40% de ces étrangers sont arrivés il y a plus de vingt ans à Abidjan.

Tout cela s'explique par une grande continuité dans les bassins d'emploi, l'antériorité de l'industrialisation à Abidjan et l'ivoirisation progressive des emplois.

Dans les usines récentes, installées dans l'intérieur, comme par exemple à Dimbokro, on a une population ouvrière beaucoup plus jeune que celle d'Abidjan : 50% de la population a 24 ans ; elle est beaucoup plus scolarisée, 80% de la population ayant un niveau supérieur ou égal au CM2.

Quand on compare Abidjan aux usines récentes, on constate que l'on a une main-d'œuvre de moins en moins composée de ruraux déracinés et qui est issue en majorité d'un milieu différencié de la brousse par le profil scolaire et les cheminements migratoires avant l'emploi, voire par le lieu de naissance. L'itinéraire a un caractère "urbain" plutôt que rural.

Par exemple, pour les lieux de naissance de l'ensemble des migrants arrivés à Abidjan dans les vingt dernières années et qui travaillent dans les usines :

- 27,7% sont nés dans les villes de l'intérieur,
- 41,4% sont nés dans des petits centres urbains,
- 30,9% sont nés dans des villages.

On a des gens qui sont issus de milieux qui ne sont pas tout à fait "la ville", mais plus tout à fait le village, et qui sont différenciés de ces villages par l'existence de services qui ont des caractères tout à fait "urbains" (services administratifs et écoles).

Autrement dit, l'"avant-usine" est caractérisée par une naissance en ville ou un passage dans les villes marqué en particulier par les niveaux scolaires : la plupart des migrants ont déjà acquis une expérience urbaine.

3) Cheminements migratoires et itinéraires

Les cheminements sont relativement simples sur Abidjan et Bouaké et plus complexes dans les autres villes.

* A Abidjan et Bouaké, au plus 20% des salariés sont passés par trois ou quatre villes itinéraires. En général à Abidjan, les parcours ont été quasiment directs, soit depuis le lieu de naissance, soit depuis le dernier lieu de scolarisation s'il est différent du lieu de naissance. Le cheminement est donc très direct.

* En revanche, le cheminement est différent sur Agboville et Dimbokro où sont observés des phénomènes de retour d'originaires de la région ou de natifs de ces villes qui étaient partis à Abidjan. Ils reviennent occuper un emploi procuré par les usines textiles dans leur lieu de naissance (entre 10 et 15% des migrants). Ceci est intéressant car signifie qu'effectivement une politique de localisation volontariste de l'emploi industriel peut capter ou détourner des flux migratoires et voire même déclencher des flux inverses.

4) Ampleur quantitative des migrations

L'examen de la taille des unités de résidence au moment où l'enquête a été effectuée dans les logements occupés par les salariés permet de connaître les conditions d'accueil des migrants.

Les résultats obtenus sont :

La taille moyenne des unités de résidence des familles de migrants est pour Abidjan 6,46, Dimbokro 6,98 et Agboville de l'ordre de 6,50. Ceci correspond à des bouleversements de la composition démographique et de l'équilibre politique de la ville.

Ces tailles sont très différentes selon les types d'habitat. A Abidjan, 4,69 pour l'habitat sommaire précaire par ses matériaux et son statut juridique, 6,28 pour les cours collectives, 7,40 pour les logements économiques construits par l'Etat en location simple ou location vente.

Le paradoxe est que dans des logements de "normes" occidentales pour loger des familles nucléaires, on a les tailles les plus fortes et les proportions les plus fortes de familles élargies. Ce qui revient à se demander ce qu'est l'occidentalisation de l'économie.

Composition des unités de résidence

Les familles élargies sont majoritaires chez les migrants ivoiriens sauf dans l'habitat sommaire où il y a une majorité de célibataires, ce qui pourrait être la première étape de la migration. Dans les centres plus anciens de la ville, la famille élargie se reconstitue.

La citadinisation des migrants

L'insertion en ville des migrants autour de l'emploi industriel se fait de deux façons classiques :

- 1) L'insertion dans le marché par le statut salarial, c'est le premier mode d'insertion.
- 2) L'insertion dans l'espace urbain par le marché locatif.

Quatre remarques :

Il y a une assez grande stabilité dans l'emploi industriel puisqu'il y a environ 52% des ouvriers qui occupent encore leur premier emploi en ville depuis qu'ils y sont arrivés.

On retrouve dans la littérature qu'en 1965 il y avait déjà une très faible rotation.

Dimbokro et Agboville ont débuté respectivement en 1974 et 1976. Dans les deux et trois premières années, on observe une très grande rotation, puis une stabilisation. Dix ans après, 3 à 4% de rotation. Est-ce lié à l'état de crise de 1978 ? Mais c'est vrai dans les vieilles usines d'Abidjan.

Alors, n'est-ce pas lié à un autre phénomène qui est la sécurité de la rémunération ?

Les emplois sont très faiblement qualifiés, deux salariés sur trois sont ouvriers spécialisés ou manoeuvres avec de très fortes variations par branches, avec des glissements de catégories correspondant à l'élévation du niveau scolaire.

La rémunération nette moyenne mensuelle en 1982 était de 73.000 Francs CFA, la médiane étant 62.000. Quand on compare avec le revenu moyen des actifs rémunérés dans Abidjan, on s'aperçoit que la rémunération est supérieure. C'est un élément important de stabilité

dans l'emploi d'autant plus que l'entreprise industrielle donne des avantages sociaux énormes que n'ont pas les actifs du secteur informel: systèmes de médicaments, caisse de maladie... prise en charge par l'entreprise de la rentrée scolaire, des avances, achats à crédit (signe de statut social). L'emploi salarié est sûr et constant.

Insertion dans l'espace urbain par le marché locatif

La masse des migrants a en majorité un statut de locataire : 88% des salariés des entreprises. Donc l'insertion dans l'habitat passe par le marché locatif, ce qui veut dire d'une part que la localisation de l'habitat par rapport aux zones d'emplois dépend soit des stratégies publiques d'implantation des logements économiques, soit des stratégies privées de construction de logement à usage locatif. Dans une ville comme Abidjan, morcellée par la lagune, où les distances sont considérables, il est évident que les migrations quotidiennes de travail sont caractérisées par d'énormes distances et beaucoup de temps.

L'insertion dépend aussi de la nature des logements sur le marché locatif ce qui explique la forte proportion de gens qui habitent dans les cours collectives (les deux tiers).

Les lieux d'habitat sont très éloignés du lieu d'emploi à Abidjan compte tenu des caractéristiques du site. On trouve très peu de salariés dans l'emploi précaire à proximité ou dans les zones industrielles. On les trouve à Abobo, Yopougon, Koumassi dans des quartiers éloignés avec des difficultés de transport.

On note une grande stabilité dans la résidence : 46% des abidjanais occupent le même logement depuis cinq ans, 64% pour les salariés de l'industrie. Quand on regarde le nombre de logements occupés par les migrants et la mobilité intra-urbaine, on constate que les migrants sont moins mobiles et plus ancrés sur leurs lieux d'habitat que l'ensemble de la population abidjanaise. Les lieux d'habitat sont investis de façon plus permanente et les déménagements sont relativement moins fréquents que dans les autres catégories urbaines.

Le logement ouvrier n'est ni le plus précaire, ni le plus sommaire dans la ville : 64% vivent dans des cours collectives, 26% des logements économiques et 10% d'habitat sommaire.

Paradoxe ou logique d'un modèle de croissance, il est caractérisé par des disparités étonnantes en équipements (77% desservis en électricité, 85% radio, 58% télévision, 11% en eau courante, 4% WC intérieur et douche) et une très grande exigüité: deux tiers des chefs de ménage habitent dans des logements qui ont une ou deux pièces. Donc faible disponibilité en espace et sans l'espace cour, la reproduction simple et la vie quotidienne deviennent impossibles.

La grande taille des ménages et le logement exigü posent la question de la reproduction de la famille et du salaire pour y faire face. L'ensemble des besoins en alimentation, le loyer et les charges sont couverts par le salaire à 23% ce qui signifie que la reproduction simple des ménages n'est pas assurée dans l'industrie par le seul revenu salarial. La famille ne peut survivre que par un autre apport et en particulier par le travail féminin. Les trois quarts des épouses d'ouvriers ont une activité, des enfants descolarisés ou hébergés venus de la brousse apportent un complément de revenu sans lequel la reproduction serait difficile.

Toute stratégie ouvrière, s'il y en avait une au départ, qui consiste à occuper provisoirement un emploi pour accumuler du capital et ensuite le réinvestir soit dans une plantation, activité agricole péri-urbaine, soit dans une activité artisanale, n'est pas possible pour un cinquième des ouvriers.

CONCLUSIONS

La condition salariale permet de vivre et survivre mieux que l'immense majorité de la population mais en même temps, la condition citadine reste très dure. D'autant plus dure que le travailleur est perçu du fait de sa condition de salarié comme un redistributeur privilégié et peut très difficilement se soustraire aux obligations familiales.

Pour l'instant, il n'y a pas de rupture avec les structures des familles élargies, sauf chez les migrants étrangers où se trouve une majorité de familles nucléaires, mais y a-t-il une autre forme de reproduction dans la ville ?

La permanence de la famille élargie est-elle une simple étape avant la famille nucléaire ? Ou cette permanence est-elle durable comme une forme très africaine de réponse à l'emploi urbain ?

DEBAT

QUESTION - La moindre hémorragie des régions du Nord est due au phénomène de faible scolarisation. Mais n'est-elle pas due aussi à la solidité des structures rurales ?

REPONSE - Historiquement, le Nord est sous-scolarisé ce qui joue un grand rôle dans la moindre libération de la force de travail. Un enfant qui sort de CM2 ou de sixième ne retournera pas aux champs, son esprit est ailleurs. L'école est l'apprentissage de la ville. L'histoire de l'école s'apparente aussi à l'histoire de la croissance économique. Ce sont les régions forestières, c'est-à-dire d'économie de plantation de café/cacao qui les premières ont été mises "en valeur", où l'économie de marché s'est développée rapidement. La redistribution monétaire s'est faite et s'est diffusée dans un monde de petits planteurs et a favorisé la croissance urbaine et par conséquent la forte scolarisation. Dans le Nord, il a fallu attendre la dernière décennie pour voir de grandes opérations de développement, la population Sénoufo est restée très longtemps ancrée sur son terroir, mais commence à changer. Le retard de la croissance économique et la permanence de la ruralité de la population fait que la réserve de main-d'oeuvre est moindre que les autres. Ce qui conforte l'hypothèse que l'introduction des rapports marchands plus la scolarisation sont des facteurs de libération maximum de la force de travail, dans une "fourchette scolaire" CM2 classe de troisième.

QUESTION - Quelle est la place des femmes dans les usines ?

REPONSE - Il y a très peu de femmes ouvrières. Parmi les ouvriers d'Abidjan, 5% sont des femmes ; dans les conserveries de poisson, on en trouve plus. A Bouaké, 10% de la main-d'oeuvre féminine sont des femmes Baoulé de villages proches ou environnants de Bouaké. Ces femmes sont depuis longtemps dans l'usine et ne sont pas mariées (cinq ou six enfants, deux ou trois amants). Elles font la "gestion des hommes" (Raymond DENIEL). Elles se débrouillent très bien au regard de la structure de leurs dépenses, on se rend compte qu'elles ne payent pas de loyer, les frais scolaires sont payés par les pères des enfants ou bien les enfants sont envoyés chez l'oncle ou chez le père au village. Elles achètent des tissus en wax avec leur salaire. Cela ne veut pas dire qu'elles n'ont pas de problèmes, elles travaillent dans un secteur très vulnérable (teinture des fils ou collection plate) ; or ces ateliers sont en difficulté, on a licencié récemment la moitié du personnel des usines de teinture. Ces femmes vont avoir un problème de revenu. Quelles vont être leurs réactions face aux structures qu'elles ne géraient pas trop mal jusqu'ici ? En outre, une grande partie d'entre elles a une activité agricole.

QUESTION - La deuxième génération de migrants travaille-t-elle en usine ?

REPONSE - Elle travaille dans l'artisanat et travaille souvent à son compte.

Il serait intéressant de suivre des générations à l'intérieur d'une même famille à Abidjan.

Des discriminants de taille et d'échelle interviennent ; on ne peut pas raisonner identiquement dans une ville de deux millions ou quatre cent mille, ou cinquante mille habitants ; les aspects d'échelle sont importants.

A Bouaké, l'existence de générations d'ouvriers s'explique par l'ancienneté de l'usine et par la politique volontaire de recrutement. Au départ, on a recruté des Baoulé qui se sont ensuite auto recrutés. En 1978, des ouvriers originaires du lycée et même du second cycle de lycée effectuent des tâches de surveillance technique. Ces gens viennent de partout, un quart de Bouaké, le reste vient des lycées professionnels.

UNE EXPERIENCE DE COLLECTE EN MILIEU URBAIN :
HABITAT ET POPULATION A ABIDJAN

par Philippe ANTOINE

Lors d'une expérience de terrain à Abidjan (Côte-d'Ivoire), nous avons tenté d'analyser les problèmes démographiques, en fonction de l'habitat.

L'idée consistait à approcher la dynamique démographique à partir des catégories sociales, en dépassant l'analyse classique de la dichotomie rurale/urbaine. Dans le cas d'Abidjan, l'habitat semblait un bon révélateur de ces différentes catégories sociales. Ce qui ne signifie pas que l'habitat constitue toujours la meilleure variable pour l'étude des villes.

La typologie de l'habitat retenue dans ce cas se décompose en quatre catégories, tenant compte surtout du standing et non du régime juridique (figure 1) :

- habitat individuel (villas, immeubles haut standing) ;
- habitat économique moderne (des cités HLM comme en Europe et habitat en bande) ;
- habitat de cour. De 20 mètres sur 20 mètres, il est répandu dans toute l'Afrique de l'Ouest et il est à l'origine d'un habitat familial.
La densification a été la principale modification de cet habitat de cour, qui se traduit par le passage de la famille élargie à un état de location à des familles différentes. Dans une même cour, on compte en moyenne une dizaine de familles ;
- habitat sommaire. C'est un habitat de planches de même distribution que l'habitat de cour.

La typologie a été élaborée dans le but de coupler des données concernant le mouvement naturel de la population et plus particulièrement la mortalité selon le type d'habitat. Elle devient erronée quand on dirige l'analyse sur les structures de population et surtout si l'on s'intéresse aux migrations, car le statut juridique n'est pas suffisamment développé. Mais, il est difficile dans une enquête concernant un effectif aussi important (45.000 personnes) et essentiellement quantitative - d'appréhender le statut de légalité ou d'illégalité de l'habitat.

Par exemple, une construction en dur avec un niveau de confort supérieur à un habitat de cour en ville peut être illégal. Et à l'inverse, un lot construit en planches être légal, les moyens financiers insuffisants n'ayant pas permis la finition de l'habitat.

L'absence de distinction entre propriétaire et locataire fausse également cette typologie quand on veut étudier la composition des ménages. Notamment, la plupart des propriétaires de cours âgés hébergeaient une famille élargie très étendue, parfois jusqu'à trente personnes.

Pour la moitié de la population, la typologie aurait pu être affinée en prenant en compte les éléments de confort par exemple.

Malgré ces limites, cette étude constitue une approche nouvelle démographique des problèmes urbains.

L'analyse factorielle (voir la figure 2) illustre les liens entre l'habitat et les autres variables (catégorie socio-professionnelle, taille des ménages...).

Cette analyse connaît des limites du fait de l'imprécision des variables utilisées. Les ouvriers plus ou moins spécialisés ne sont pas distingués dans les différentes catégories socio-professionnelles alors qu'ils n'occupent pas le même type d'habitat. Dans le même ordre d'idées, l'habitat sommaire ne peut pas être lié à une catégorie socio-professionnelle spécifique car il peut accueillir des personnes exerçant des professions régulières mais ne trouvant pas de logement dans l'habitat de cour.

Dans l'analyse factorielle, les variables peuvent se conforter les unes les autres. Ainsi, nous n'avons pas représenté le second axe factoriel concernant les variables démographiques qui constatait des évidences : les jeunes sont plutôt célibataires, et les vieux appartiennent à des ménages de taille élevée.

L'immigration étrangère et la croissance très rapide de la ville sont deux éléments à considérer dans l'élaboration de la typologie.

Lors de l'enquête de 1978, la ville abritait 1,2 million d'étrangers dont :

- 177.000 voltaïques
- 107.000 maliens
- 37.000 guinéens
- 19.000 ghanéens
- 48.000 européens
- 94.000 autres africains.

Abidjan connaît un rythme de croissance de 10% par an. Mais ce n'est pas tant son rythme de croissance qui importe que le nombre absolu de personnes supplémentaires chaque année à loger, à nourrir...

Nous allons aborder plus particulièrement certains aspects de la collecte des données à partir de l'enquête à passages répétés effectuée à Abidjan.

Cette étude prévoyait d'enquêter une population pendant un an. En partant de la structure initiale de population, les deux passages suivants à six mois d'intervalle ont permis d'appréhender les flux de population.

Le premier inconvénient de ce type d'approche est la sortie d'un tiers des personnes de l'échantillon au cours de l'observation. Ce glissement conduit à l'observation des îlots habités par les individus initialement tirés plutôt qu'au suivi du même échantillon d'individus ce qui s'avère impossible dans ces conditions.

L'autre inconvénient de ce type d'étude est la détermination au premier passage d'un certain nombre d'îlots qui seront réétudiés au second passage. Or, la croissance de la ville ne se fait pas uniquement par densification et mouvement naturel mais également par extension spatiale. Nous avons donc toute une tranche nouvelle d'habitat omise durant l'année d'observation.

La dynamique de la ville n'a pu être complètement appréhendée dans le suivi de la population, car 60% de la croissance est absorbée par la densification et 40% par extension spatiale de la ville. La croissance de la ville pourrait éventuellement être appréhendée par une autre méthode que le suivi de population. Ceci pose le problème du plan de sondage adapté à ce genre d'étude.

La direction de la statistique n'a pas voulu bouleverser la définition des critères de résidence (est résident toute personne demeurant depuis six mois dans la même habitation ou ayant l'intention d'y rester au moins six mois) afin de pouvoir comparer les données du recensement avec les données de l'enquête. Cependant, la règle des six mois est arbitraire et critiquable. Ainsi, pour la naissance de leurs enfants, les femmes rentrent dans leurs villages natals et ceci pour des durées supérieures à six mois, et ne sont donc pas considérées comme résidentes.

L'intention est aussi un facteur de biais. Un fonctionnaire peut être considéré comme résident mais la plupart des déplacements enregistrés concernent des personnes qui ont des projets mais pas forcément les moyens de les réaliser, ou qui ne veulent pas en faire part à leur famille, notamment pour les accueillir.

Dans une étude quantitative comportant de nombreux enquêteurs, il convient d'arrêter des critères précis même s'ils sont arbitraires. Tout le monde doit parler le même langage pour maintenir la cohérence de l'observation.

La fluctuation dans la notion d'habitation, de district d'enquête et de localité est un inconvénient majeur pour appréhender les migrations.

L'objectif est la mesure de la migration d'une localité vers une autre mais, en pratique, il est matériellement difficile de retrouver quelqu'un qui sort du district d'enquête et la migration doit être appréhendée par ce biais, quitte, lors de l'exploitation informatique, de ne retenir que les changements de localité.

L'analyse par habitat est pertinente pour certaines variables, notamment pour la mortalité. Il apparaît très nettement que la mortalité est liée aux conditions d'hygiène et elle est profondément différente d'un type d'habitat à un autre.

La mortalité

Les écarts de mortalité sont relativement faibles pour la mortalité infantile : 26 ‰ en habitat de standing, 42 ‰ en habitat économique moderne, 56 ‰ en habitat évolutif, 59 ‰ en habitat sommaire.

Les écarts sont beaucoup plus grands pour la mortalité juvénile: non observée en habitat de standing, le quotient s'élève à 20 ‰ en habitat économique moderne, 47 ‰ en habitat de cour, 115 ‰ en habitat sommaire.

On peut émettre l'idée que la mortalité infantile dépend de l'équipement sanitaire de la ville, des conditions entourant l'accouchement... et de l'attention attachée à l'enfant dans les premiers mois de la naissance.

La mortalité juvénile traduit mieux les conditions de vie au jour le jour et dans ce cas les inégalités entre les différents types d'habitat réapparaissent bien.

En milieu rural, la mortalité infantile est de 100 ‰, la mortalité juvénile de 80 ‰. Ce qui signifie que dans certaines zones d'Abidjan la mortalité est plus forte qu'en zone rurale (aux erreurs aléatoires près).

Une autre analyse peut-être faite en liant les variables démographiques et l'habitat afin d'analyser la composition des ménages.

La composition des ménages

L'observation des structures de population permet la mise en évidence de différences appréciables.

Dans l'habitat économique moderne et de standing, on constate une féminisation de la pyramide aux jeunes âges, qui ne se retrouve pas dans l'habitat sommaire, plus représentatif d'une population classique de jeunes migrants (peu de jeunes enfants, beaucoup de main-d'œuvre masculine active). Ce déséquilibre amène à s'interroger sur la composition des ménages dans chacun des habitats.

C'est dans l'habitat économique moderne et de standing que la famille élargie prédomine. Ce qui pose un problème de définition des ménages car selon les informateurs, on devrait avoir une structuration par famille nucléaire ou classique.

Quelle est la réalité ?

Elle dépend du type d'analyse auquel on procède. Dans l'habitat économique moderne, à un logement donné correspond un ménage ce qui n'est pas le cas dans l'habitat de cour. Si l'approche par l'habitation n'est pas forcément la plus pertinente, elle reste cependant la plus simple et la moins sujette à ambiguïté.

La descendance finale selon le type d'habitat varie de 3,58 enfants pour l'habitat de standing, à 5 enfants pour l'habitat économique moderne, 6,09 enfants pour l'habitat de cour et 7,44 enfants pour l'habitat sommaire.

Ces chiffres traduisent un comportement de fécondité différencié qu'il convient de relativiser par les effets de structures.

Par contre, le nombre moyen d'enfants résidents d'un habitat à l'autre est de 3,6 enfants résidents dans l'habitat de standing, 4,2 enfants résidents dans l'habitat économique, 3,2 enfants résidents dans l'habitat moderne, 2,5 enfants résidents dans l'habitat de cour et 2,5 enfants résidents dans l'habitat sommaire.

25% des enfants résidents dans l'habitat économique et de standing sont des enfants confiés et seulement 10% dans l'habitat sommaire. Ce qui signifie que ces premières familles sont des familles d'accueil. Ainsi le nombre de personnes par famille (si l'on exclut les célibataires de l'habitat sommaire) est respectivement de 7,5 personnes dans l'habitat de standing, 8,3 personnes dans l'habitat économique moderne, 6 personnes dans l'habitat de cour et 4,6 personnes dans l'habitat sommaire.

Autres approches et recherches futures

Les perspectives décennales d'Abidjan de 1979 présentent une autre approche de la démographie et de l'habitat.

Des secteurs donnés représentent un type d'habitat. On étudie le système de densification, occupation de l'espace.

On part d'une carte de la ville sur laquelle on dépose une trame en carré. Puis, d'après des photos anciennes, on estime la population à la date de l'étude et avec un certain nombre d'hypothèses sur les densifications possibles et sur l'occupation du sol, on estime une évolution de la ville dans les dix ans à venir.

A partir des idées émises, serait-il possible d'élaborer une stratégie de collecte ?

Le cas d'Abidjan illustre la liaison entre l'habitat et la population, qu'il conviendrait d'analyser en partant du niveau le plus grand et en allant vers le niveau le plus petit.

- Le premier niveau consisterait à observer l'habitat à partir d'images (aérienne ou satellite) permettant de suivre l'évolution de la ville.
- Le second niveau compléterait le résultat de la télédétection par un sondage aréolaire.
- Le troisième niveau comprendrait une analyse qualitative, sur un échantillon plus petit avec des individus représentatifs sélectionnés par un recours à l'analyse des données.

DEBAT

QUESTION - Des critères de localisation ont-ils été déterminés du point de vue géographique ?

REPONSE - La ville d'Abidjan a connu plusieurs plans d'urbanisation dont aucun n'a été suivi. Ces plans sont basés pour la plupart sur un ralentissement du rythme de croissance dans les dix ans à venir, ce qui n'est pas vérifié dans les faits. Dans le cas de Treichville, on assiste à une destruction des anciennes cours remplacées par de l'habitat économique moderne. Si les moyens financiers de la Côte-d'Ivoire étaient restés les mêmes depuis 1978, Treichville serait plus développée actuellement. Or, en 1979, le programme de construction a été arrêté et le développement de la ville se fait actuellement essentiellement par l'habitat sommaire qui se développe dans des "poches", à savoir des secteurs non occupés de la zone industrielle, ou bien s'implantent dans des zones marécageuses qui sont remblayées peu à peu.

La restriction du bras de lagune entre Marcoujet et Koumawi a permis la construction de ponts (péages) pour réduire le temps de transport des individus et change l'organisation de la ville. La ville évolue en permanence et l'Etat se trouve débordé par la construction populaire.

QUESTION - Sur quelle base de sondage s'est effectuée l'enquête ?

REPONSE - L'enquête s'est effectuée à partir du découpage et des résultats du recensement de 1975.

Dans notre sondage, nous avons tiré un district de recensement toutes les 5.000 personnes. Ces districts ont été recartographiés et décomposés en îlots et districts d'enquête.

La cartographie s'est effectuée à deux niveaux :

- * carte de localisation du district d'enquête,
- * carte d'agencement des logements au sein du district.

Chaque district possédait un dossier qui permettait de noter les modifications enregistrées lors de chaque passage.

QUESTION - Quelles sont les conséquences d'une modification du district de recensement, par construction ou destruction, sur l'enquête ?

REPONSE - La détermination du district lors du premier passage reste, durant la durée de l'enquête, la zone enquêtée.

Pour les zones nouvelles entre le recensement et l'enquête, on a créé des districts de recensement fictif.

Pour réaliser cette actualisation nous avons repéré les zones bâties et accru l'échantillon en conséquence. L'idéal aurait été de pouvoir réaliser un survol de la ville avec un avion de tourisme.

Cette méthode peut poser des problèmes de théorie des sondages, mais ce qui importe surtout c'est de recueillir des données pertinentes. Dans le cas de cette étude, les contraintes budgétaires ont réduit les objectifs.

QUESTION - Vous semblez critique sur les enquêtes classiques ?

REPONSE - Nous nous heurtons à un problème d'analyse purement démographique, avec un phénomène massif comme les migrations, qui occulte complètement les autres phénomènes.

Dans toutes les stratégies de collecte, il convient d'avoir un objectif précis, un seul et trouver l'outil adapté à cet objectif. On n'abordera pas de la même façon la fécondité, la mortalité, les migrations que les problèmes de structures des ménages.

COMMENTAIRE

André QUESNEL - Ce qui ressort des collectes de données est la typologie et le problème de sa construction. Dans une enquête, comme l'enquête à passages répétés d'Abidjan, la typologie peut être pertinente à un moment donné et ne pas l'être à un autre. Car son principe de base est l'inclusion-exclusion (inclusion de certains critères et exclusion de tous les autres).

Pour construire une typologie, il faudrait réduire l'enquête au niveau de ses objectifs et penser la typologie en fonction des phénomènes qu'on cherche à expliquer ou analyser.

Philippe ANTOINE - Il convient de faire un choix, ou bien l'on fait une enquête quantitative, ou bien l'on se cantonne à un petit nombre de variables et à un très petit nombre de modalités, ce qui implique une réflexion préalable pour essayer de déterminer la moins mauvaise des typologies.

Ou l'on fait une analyse plus fine, sans ambition statistique.

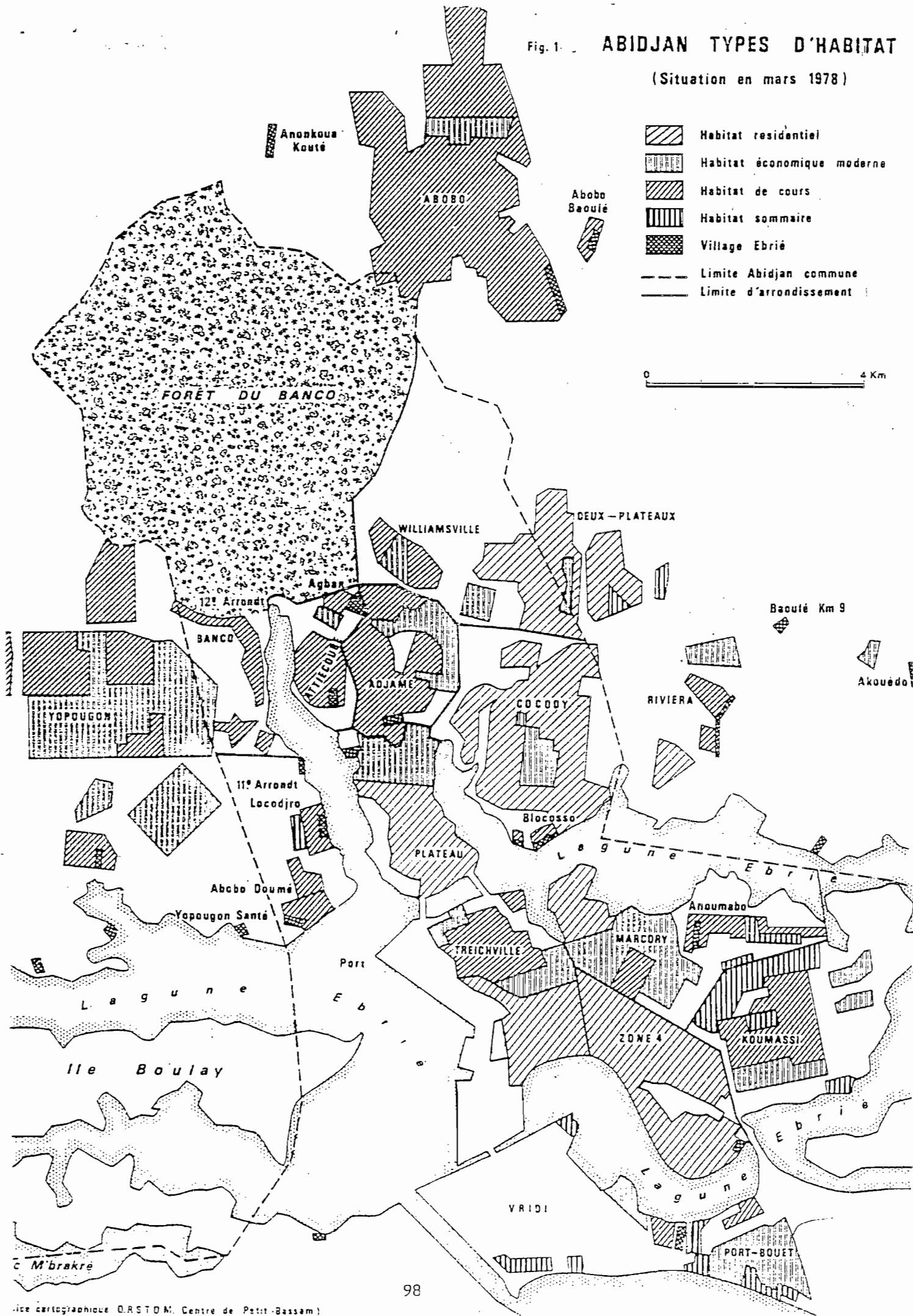
André QUESNEL - On aurait pu penser qu'une enquête à passages répétés, c'est-à-dire une observation sur un an, avec trois passages, permettrait de saisir les événements démographiques fondamentaux (mortalité, fécondité et mobilité réduite) mais, apparemment, ce n'est pas le cas.

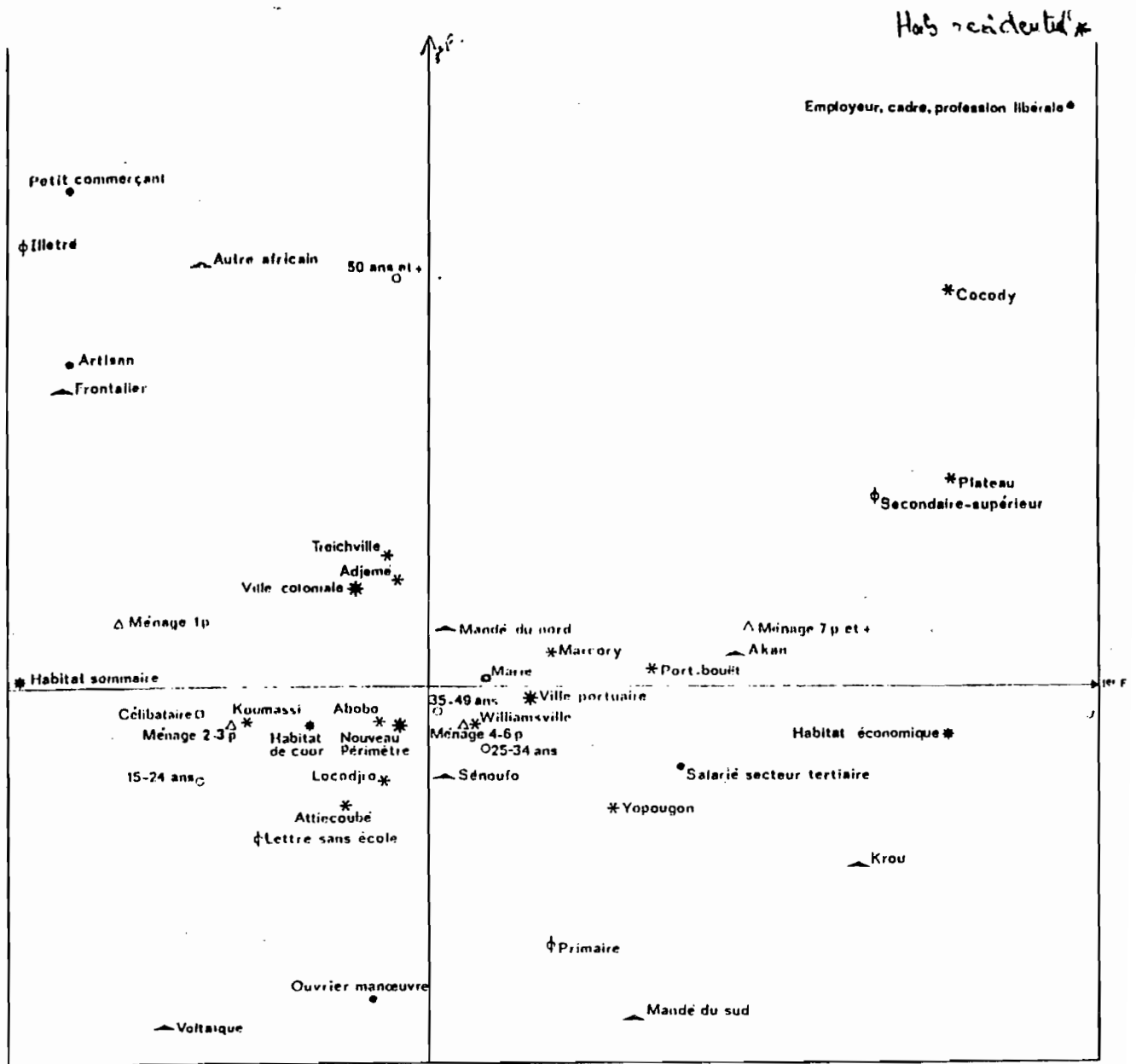
Philippe ANTOINE - La question de fond est celle de la vogue des enquêtes à passages répétés. Un grand nombre d'enquêtes nationales à passages répétés ont été effectuées, mais la plupart des résultats n'ont jamais été publiés, pourtant on a continué de prescrire cette méthode pour des enquêtes réalisées sur l'ensemble d'un pays. A mon sens, il y a eu là un manque de rigueur intellectuelle : en théorie la

méthode est bonne ; en pratique, passé le stade d'opération localisée, peu de résultats ont été obtenus.
A l'issue de chaque enquête, il devrait y avoir une autocritique.

Fig. 1 ABIDJAN TYPES D'HABITAT

(Situation en mars 1978)





- * Type d'habitat
- Profession
- ▲ Ethnie nationalité
- ϕ Niveau d'instruction
- △ Taille du ménage
- Statut matrimonial
- Groupe d'âges
- Points supplémentaires:
- * "Les 3 cercles"
- * Quartier

FIG. 2 Analyse factorielle des correspondances — Chefs de ménages — 1^{er} passage de l'E.P.R. Strate Abidjan

MIGRATIONS ET DYNAMIQUE DES VILLES SECONDAIRES
EN AFRIQUE DE L'OUEST

par Véronique DUPONT

Dans les nombreuses recherches et études sur l'urbanisation en Afrique de l'Ouest, l'attention s'est surtout portée sur ses aspects les plus spectaculaires, c'est-à-dire la croissance des grandes métropoles, ce qui reflète également les préoccupations des pouvoirs publics. Par contre, les travaux consacrés au développement des petites et moyennes villes sont relativement beaucoup plus rares. Toutefois, ils ont permis de mettre en évidence un phénomène de "décadence", relative ou absolue, des centres secondaires, qui peut être relié à la macrocéphalie du réseau urbain de nombreux pays d'Afrique (macrocéphalie = importance démesurée d'une ville - la capitale en général - par rapport aux autres villes du pays).

Ce constat suscite plusieurs interrogations sur le rôle des villes secondaires dans les processus d'urbanisation :

- Peuvent-elles constituer des pôles de fixation de la population, et au-delà des pôles de développement ?
- Quel est leur rôle dans la redistribution spatiale de la population ?
- Quelle place tiennent-elles dans les processus migratoires ?

Ces différentes questions seront abordées à partir d'une étude de cas, au Togo.

1. Le champ de l'étude

L'étude présentée concerne trois villes secondaires de la Région des Plateaux, au Sud-Ouest du Togo :

- . Atakpamé (24.400 habitants en 1981),
- . Kpalimé (27.700 habitants en 1981),
- . Badou (7.500 habitants en 1981).

La taille de ces centres doit être appréciée à l'échelle du Togo, avec ses 2,7 millions d'habitants en 1981, et sa capitale, Lomé, de 390.000 habitants.

Quel intérêt présente le choix de ce pays ?

- Le phénomène d'urbanisation au Togo illustre très bien le schéma en vigueur dans la plupart des pays d'Afrique Noire : le réseau urbain est lié de façon décisive à l'organisation spatiale coloniale, avec la mise en place d'un réseau de postes administratifs.
- Le Togo représente en outre un cas exemplaire de macrocéphalie urbaine, phénomène qui de plus va en s'accroissant. Ainsi, Lomé regroupait en 1981 54% de la population urbaine (1) du pays contre 39% en 1960. L'aggravation du déséquilibre capitale/villes secondaires ne résulte pas d'une croissance démesurée de Lomé (celle-ci n'est pas exceptionnellement élevée : 7% par an en moyenne de 1960 à 1971 et 6,5% par an de 1970 à 1981). Elle provient plutôt du ralentissement de la croissance démographique des villes secondaires : 4,3% par an en moyenne de 1960 à 1970 et 3,2% de 1970 à 1981, rythme de peu supérieur au taux d'accroissement annuel de l'ensemble de la population du Togo (respectivement 2,9% et 2,8%).

Quant aux trois villes étudiées, elles sont situées dans une région de plantations de café et de cacao, et donc intégrées dans un type de structures économiques issues du modèle de développement colonial. Cette économie de plantation a donné à la région une place privilégiée. Elle bénéficie en particulier d'une très bonne infrastructure routière, sanitaire et scolaire.

Ces villes ont une croissance démographique en perte de vitesse:

- . Atakpamé, chef-lieu de la Région des Plateaux, et carrefour majeur pour les voies de communication Nord/Sud et Est/Ouest, a connu un taux d'accroissement de 5,8% par an en moyenne entre 1960 et 1970 et de 2,8% entre 1970 et 1981.
- . Kpalimé, centre commercial étroitement relié au Ghana, avait un taux d'accroissement de 4,8% par an en moyenne entre 1960 et 1970 et de 2,8% entre 1970 et 1981.
- . Badou, gros bourg encore engoncé dans le monde rural, enregistrait déjà une croissance très faible entre 1960 et 1970 : de 0,9% par an en moyenne, entre 1970 et 1981, il est passé à 1,3% par an.

Par leur croissance modérée et fléchissante, ces trois villes illustrent bien la tendance générale des villes secondaires togolaises.

2. Données et méthodes d'observation

Les données de l'étude proviennent de deux enquêtes complémentaires menées dans les trois villes de la Région des Plateaux.

2.1. L'enquête renouvelée 1970-1979

La première, réalisée par Patrice VIMARD de l'ORSTOM, a été effectuée en 1979. Elle consistait en une observation suivie par enquête renouvelée réactualisant le recensement de 1970. Elle portait sur un échantillon de sept quartiers tirés au hasard dans les trois villes, chaque quartier étant enquêté exhaustivement. Cet échantillon représentait en 1979, une population de 10.920 individus.

Le but de l'enquête renouvelée est de suivre la population de l'échantillon pendant une période donnée, ici de 1970 à 1979. Il est donc nécessaire de bien définir l'unité de sondage, afin de pouvoir déterminer sans ambiguïté à quelle unité appartenait tel individu pour suivre son devenir.

Le quartier a été choisi comme unité de sondage car il correspond à une unité géographique, spatialement bien définie, et à une unité sociale.

Mais, en contre partie, se pose le problème de la représentativité des quartiers tirés, et des conséquences des effets de grappe. Par exemple, les quartiers peuvent avoir une certaine spécificité ethnique ou socio-professionnelle.

C'est pourquoi il faut rester prudent pour généraliser les conclusions de l'étude, et pour pouvoir extrapoler les résultats obtenus au niveau des quartiers à la ville entière, il faudrait s'assurer que ces derniers ne présentent pas de spécificité marquée par rapport au phénomène étudié.

L'avantage de l'enquête renouvelée est de permettre une analyse dynamique de la population des villes étudiées. En particulier, elle permet d'analyser l'émigration dans la population résidente en début de période, et l'immigration dans la population résidente en fin de période.

2.2. L'enquête migration 1984

En complément à l'enquête renouvelée 1970-1979, j'ai procédé en 1984 à une enquête migration auprès d'un sous-échantillon de 354 individus immigrés du fichier de l'enquête renouvelée. Ce sous-échantillon concernait la cohorte des ménages immigrés en ville en 1978-1979 (1975-1979 à Badou en raison de la faiblesse des effectifs). Il se composait plus précisément des chefs de ménage et de tous les membres de leur ménage âgés de 15 ans ou plus en 1979.

Cette enquête permettait de suivre une cohorte d'immigrés cinq à six ans après leur entrée en ville afin de connaître leur devenir et de déterminer des durées de séjour en ville.

Lors de cette enquête ont été également effectués des entretiens qualitatifs auprès des immigrants toujours résidents en 1984, afin d'établir leur biographie migratoire, professionnelle et familiale, et d'approfondir des questions sur les modalités d'insertion dans le milieu urbain et les liens maintenus avec le milieu d'origine.

Ces méthodes d'observation (l'enquête renouvelée plus l'enquête migration) facilitent une analyse fine des phénomènes migratoires vers les villes étudiées et à partir de ces villes.

Or, les migrations ne sont pas seulement un objet d'analyse, par exemple en tant que composante même de la croissance urbaine. Elles constituent aussi un instrument d'analyse privilégié de la dynamique urbaine et un révélateur des déséquilibres de l'espace économique.

3. Rôle des villes secondaires dans la fixation de la population

3.1. Poids de la composante migratoire dans la croissance des villes

Pour la période d'observation, 1970-1979, la croissance démographique estimée à partir des quartiers enquêtés est faible, autour de 1% par an en moyenne (2). La composante naturelle de la croissance urbaine est pourtant très dynamique, autour de 3% par an en moyenne. Il s'agit de populations urbaines jeunes (60% de moins de vingt ans), au taux de natalité élevé (de l'ordre de 48%) et au taux de mortalité bas (de l'ordre de 11%). Mais ces facteurs sont contrecarrés par un déficit migratoire plus ou moins accentué selon la ville (autour de moins 2% par an en moyenne).

Pour avancer dans la compréhension des processus migratoires, l'important est de mettre à jour ce que recouvre ce solde, négatif pour les quartiers urbains enquêtés.

3.2. Pouvoir d'attraction migratoire

On peut évaluer le pouvoir d'attraction des villes à travers des indices tels que les proportions d'immigrés ou de non-natifs dans la population résidente en 1970.

La proportion d'immigrés des neuf années précédant l'enquête de 1979 est de 93% pour l'ensemble de l'échantillon, et si l'on considère les immigrés de la seule année précédant l'enquête, elle est de 8,5%. Quant à la proportion des non-natifs, elle s'élève à 55% des résidents de 1979.

Ces indices montrent que l'immigration joue un rôle important dans la formation de la population des trois villes. Mais ceci ne suffit pas pour pouvoir considérer ces centres urbains comme de véritables pôles d'attraction. En effet, l'apport migratoire pourrait être assez indépendant des performances mêmes de la ville, et dépendre par exemple davantage des conditions économiques et démographiques dans les zones rurales de départ.

De plus, si l'on considère que de nombreuses fonctions des villes secondaires sont reliées à des services tournés vers les zones rurales (comme promouvoir la productivité et le commerce agricoles, fournir des services à la population rurale, générer des emplois non agricoles pour cette population...), une forte immigration en provenance des zones rurales environnantes vers la ville peut au contraire être un indice d'échec des fonctions urbaines destinées à desservir la population rurale.

Pour mieux apprécier le pouvoir réel d'attraction des villes, il est nécessaire de voir également dans quelle mesure cette population se fixe durablement en ville, et donc d'étudier la fréquence de l'émigration à partir de ces villes.

3.3. Fréquence de l'émigration

La fréquence de l'émigration à partir des trois villes est partout élevée. Ainsi, la proportion des émigrants de 1970-1979 dans la population résidente en 1970 est de 60% pour l'ensemble de l'échantillon. Pour la seule année suivant le recensement de 1970, la proportion d'émigrants est de 8%.

Si ces villes attirent une masse plus ou moins importante d'immigrants, elles constituent à leur tour des foyers d'émigration, et se caractérisent ainsi par une intense rotation de leur population.

On peut affiner l'analyse de l'émigration en prenant en compte les "antécédents migratoires des individus", en distinguant les natifs de la ville des non-natifs. Les proportions d'émigrants sont beaucoup plus fortes chez les non-natifs que chez les natifs : pour l'ensemble des émigrants de 1970-1979, elles s'établissent entre 44% et 58%, selon la ville, chez les natifs ; et chez les non-natifs, elles s'élèvent entre 64% et 77%. Ainsi le fait d'avoir déjà effectué au moins une migration dans le passé augmente la probabilité d'un nouveau départ.

L'intensité de l'émigration à partir des villes secondaires témoigne non seulement des difficultés de ces centres à conserver le surplus de leur croissance naturelle, mais surtout de leur incapacité à fixer les immigrants. Pour ces derniers, la ville en question ne constitue le plus souvent qu'une étape dans leur parcours migratoire. De plus, cette étape peut s'avérer très brève. Ainsi, parmi les immigrés arrivés en 1978-1979, 68% à 78% (selon la ville) sont repartis dans les cinq à six années suivant leur installation en ville

; la durée moyenne de séjour en ville de ces "immigrés-repartis" est de trois ans seulement.

Les villes de la Région des Plateaux apparaissent donc davantage comme des "relais migratoires" que comme de véritables pôles d'attraction animés d'un dynamisme propre.

4. Rôle des villes secondaires dans la redistribution spatiale de la population

Quelle redistribution spatiale de la population s'opère par le biais de ces villes ? Leur rôle dans les processus migratoires correspond-il à une fonction de "relais", au sens habituellement attribué à ce terme, c'est-à-dire pour renvoyer à des migrations s'effectuant par déplacements successifs des zones rurales vers des villes de taille croissante pour aboutir aux grandes métropoles.

4.1. L'aire de recrutement des immigrants

Les immigrants de 1970-1979 proviennent en grande partie de la préfecture même de la ville et de la Région des Plateaux (de 36% à 46% selon la ville). Toutes les régions du Togo et les pays limitrophes (Ghana, Bénin) sont représentés dans les lieux de provenance des immigrants des trois villes. Leur aire d'influence migratoire s'avère ainsi assez étendue.

En étudiant le degré d'urbanisation des lieux de provenance, on constate que les zones rurales envoient entre 33% et 48% d'immigrés. Seul, Atakpamé reçoit plus d'immigrants des autres villes togolaises que des campagnes. Atakpamé, en tant que chef-lieu régional, a des fonctions administratives plus développées, qui drainent un effectif de fonctionnaires en provenance de la capitale et des autres villes plus important qu'à Kpalimé et Badou, simples préfectures.

Mais le poids des zones rurales n'est-il pas dû à un effet de taille des populations au départ ? Pour éliminer cet effet de taille, on pondère l'effectif des immigrants de chaque zone de provenance par la population moyenne de cette zone. La contribution des zones rurales n'est plus que de 10% dans la répartition standardisée des lieux de provenance nationaux au lieu de 44% dans la répartition observée.

L'effet de taille démographique apparaît donc déterminant pour expliquer l'importance des migrants en provenance des zones rurales par rapport à ceux des villes secondaires et de la capitale. Rappelons qu'en 1981, trois habitants du Togo sur quatre vivent dans les campagnes.

Les cheminements migratoires avant l'entrée dans les villes des Plateaux

L'analyse des correspondances entre la région de naissance et la région de provenance montre que la majorité des immigrants ont une région de provenance correspondant à leur région de naissance : de 69% à 75% selon la ville. Mais le découpage régional utilisé cache des migrations circonscrites dans un espace plus restreint. L'analyse des biographies migratoires, faites en 1984, montre que les migrations multiples sont de règle.

Par contre, le schéma migratoire du type "campagne --> villes secondaires --> grande ville" n'est pas vérifié. Les processus migratoires sont plus complexes. On note notamment des migrations de retour loin d'être négligeables. Ainsi, dans les immigrants enquêtés en 1979, un certain nombre sont natifs de la ville (leur proportion va de 11% à 18% selon la ville), et plus généralement 21% à 27% de ces immigrants sont natifs de la Région des Plateaux. Lorsque l'on tient compte de ces migrations de retour, le rayonnement extra-régional des zones urbaines étudiées se révèle beaucoup plus limité qu'à première vue.

4.2. L'aire de destination des émigrants

On peut résumer les principales directions des émigrants de 1970-1979. Pour l'ensemble de l'échantillon, un peu plus du tiers sont restés dans la Région des Plateaux, même un quart a été absorbé par la capitale, le reste correspond à un éventail relativement ouvert, dans lequel les pays étrangers, le Ghana et le Bénin en particulier, occupent une place très honorable.

L'analyse du degré d'urbanisation de la zone d'accueil montre que les migrations de type urbain-rural sont loin d'être négligeables : 29% à 48% des émigrants (selon la ville) se dirigent vers les campagnes togolaises. Mais ici aussi, l'effet de la taille démographique des zones rurales, par rapport à celle des zones urbaines intervient, comme dans le cas des immigrations.

Les villes secondaires, quant à elles, reçoivent 20% à 38% des émigrants (selon la ville de départ), et pour les émigrants d'Atakpamé et de Badou, elles apparaissent plus "attractives" que la capitale.

Directions préférentielles et migrations de retour

Pour apprécier l'importance des migrations de retour, et voir dans quelle mesure elles contribuent à expliquer la configuration géographique des destinations, il paraît intéressant d'analyser les lieux de destination des émigrants en fonction de leur "origine".

Faute de connaître le lieu de naissance des émigrants avec suffisamment de précision, l'appartenance ethnique, très bien connue, s'avère une variable pertinente pour une telle étude, chaque groupe ethnique ayant une implantation originelle bien déterminée. Même si le migrant n'est pas né dans la région d'établissement de son groupe ethnique, c'est cette dernière qu'il considérera comme son "milieu d'origine", la terre de ses ancêtres, son milieu ethnique et culturel traditionnel.

La répartition des lieux de destination des émigrants 1970-1979 selon leur ethnie montre que pour chaque groupe ethnique, sans exception, la région d'origine ressort comme une direction d'émigration préférentielle. Ce système de préférences marquées pour le milieu géographique et culturel d'origine façonne en partie le schéma de distribution des courants d'émigrations.

Les migrations de retour (pas nécessairement définitives) par l'attachement à son aire ethnique, jouent un rôle important dans les cheminements migratoires. Ces préférences témoignent de la force des liens que le migrant conserve avec son milieu d'origine, ce qui est également confirmé par les entretiens menés en 1984 auprès d'immigrés en ville.

Essai de bilan migratoire par région

En comparant la distribution géographique des flux migratoires vers et à partir des trois villes étudiées, on constate, malgré certaines similitudes, qu'il n'y a pas de symétrie parfaite entre aire de provenance et aire de destination. Ces villes participent donc à une redistribution spatiale de la population.

L'estimation de bilans migratoires entre les quartiers urbains étudiés et leurs zones d'échange permet de mettre en évidence quelques résultats marquants.

On relève d'abord un premier point commun important : le déficit migratoire vis-à-vis de Lomé est toujours élevé. A Kpalimé et à Atakpamé, il est le plus fort en valeur absolue, et relativement au courant total correspondant, il est partout supérieur au déficit moyen.

Mais un autre fait est à noter : même dans les échanges avec leur propre région, celle des Plateaux, les quartiers urbains enquêtés perdent davantage de migrants qu'ils n'en gagnent et, sauf à Kpalimé, le bilan est également négatif avec la seule préfecture.

Si pour l'ensemble de l'échantillon, le déficit migratoire rapporté au courant total augmente avec le degré d'urbanisation de la zone de migration, il demeure remarquable que ces quartiers urbains envoient davantage de migrants vers les campagnes qu'ils n'en reçoivent d'elles. Il n'y a qu'à Kpalimé où le bilan avec les zones rurales reste légèrement positif pour la ville. A Atakpamé, le déficit est même relativement plus fort que dans les échanges avec les villes secondaires.

La redistribution spatiale de la population qui s'opère par le biais des quartiers enquêtés dans les trois villes montre l'existence de processus migratoires beaucoup plus complexes qu'un simple drainage des hommes au profit de la capitale. Si c'est avec Lomé que le déficit migratoire est le plus important en moyenne, la Région des Plateaux, d'autres régions du Togo, même les zones rurales, et les pays étrangers (sauf le Ghana) ressortent également bénéficiaires, d'un point de vue comptable, de ces échanges migratoires.

Le qualificatif de relais migratoire appliqué aux trois villes secondaires étudiées ne doit pas être compris exclusivement au sens habituel, c'est-à-dire comme une étape pour les migrants originaires des zones rurales, ou de petites villes, et se dirigeant vers les grandes métropoles ; il doit être élargi pour traduire l'originalité des processus migratoires mis ici en évidence.

Une autre conclusion mérite d'être soulignée : le schéma habituel "exode rural - croissance des centres urbains par la migration" n'est pas vérifié ici, et les migrations de type urbain-rural tiennent une place importante dans les flux qui partent de ces villes.

5. A quoi correspond l'étape ville-secondaire dans les cheminements des migrants ?

5.1. L'approche économique

On a pu mettre en évidence plusieurs éléments explicatifs, d'une part, en prenant en compte les fonctions économiques exercées par les villes secondaires et, d'autre part, en replaçant ces villes par rapport à la structuration de l'espace économique national, et en l'occurrence aux déséquilibres de ce dernier au profit de la capitale.

S'agissant des fonctions économiques des villes étudiées, il faut en particulier souligner le rôle de la fonction publique et celui de la fonction de formation scolaire et par apprentissage, dans leurs liens avec le caractère de relais migratoire de ces centres.

La fonction publique : si l'on considère les seules migrations de travail, c'est ce secteur qui enregistre la proportion d'immigrés la plus élevée et connaît, en même temps, l'émigration la plus forte. Cette situation résulte directement du système d'affectations répétées caractérisant le fonctionnement de l'appareil administratif de l'Etat. Pour les fonctionnaires et leur famille, ces règles, qui laissent peu de place aux décisions individuelles, impliquent un séjour en ville limité par l'échéance d'une nouvelle mutation. L'analyse des biographies migratoires montre ainsi que les cas de fonctionnaires affectés tous les trois ou quatre ans dans une nouvelle ville ne sont pas exceptionnels.

Ce type de déplacement tient une place importante dans les migrations inter-urbaines.

La fonction de formation scolaire et par apprentissage

Son impact est notable dans les négociations des jeunes, et surtout des garçons, non seulement dans les décisions d'immigrer en ville, mais aussi dans les décisions de départ. Les immigrations pour motif scolaire ou d'apprentissage entraînent la plupart du temps un séjour en ville transitoire, limité plus ou moins à la durée des études ou du stage.

On trouve ici un lien direct entre la fonction de formation de ces villes et leur fonction de relais migratoire.

Cette fonction de formation s'exerce de manière privilégiée envers les populations de l'hinterland de ces centres. Par contre, ce ne sont pas ces populations qui en bénéficieront nécessairement en retour, pour la formation scolaire du moins.

Les jeunes scolarisés sont beaucoup plus attirés par la capitale. L'incapacité des villes secondaires à retenir ces jeunes, et leur direction préférentielle vers Lomé, renvoient à la polarisation de l'espace togolais.

Les déséquilibres dans la localisation des fonctions économiques dans l'espace togolais

Ils se traduisent en particulier par la concentration de la plupart des fonctions industrielles dans la capitale (75% des industries), alors que ces fonctions sont quasi inexistantes dans les trois villes étudiées. Ceci peut expliquer leur faible pouvoir de rétention migratoire et leur déficit vis-à-vis de Lomé. En dehors de la fonction publique, la capacité de ces trois centres à créer des emplois salariés réguliers s'avère très limitée. Les fonctions de ces villes sont en fait réduites à celles de services régionaux ou locaux.

5.2. Les espaces de vie des migrants

Pour mieux comprendre les migrations qui affectent les trois villes, et en particulier celles vers les zones rurales qui ne s'intègrent pas dans les cadres d'analyse précédents, il est également apparu nécessaire de replacer ces centres dans les espaces de vie du migrant, et de réintégrer le séjour en ville dans sa trajectoire et son cycle de vie.

plusieurs points méritent d'être soulignés dans ce domaine :

- La migration n'est jamais synonyme de rupture radicale avec le milieu d'origine, et le migrant entretient de nombreuses relations sociales et économiques avec celui-ci (rites, transferts d'argent ou de produits) qui contribuent à leur tour à alimenter des filières migratoires. Et il faut souligner l'importance des réseaux de connaissances comme supports à de nouvelles migrations.
- Le lieu d'origine du migrant constitue un pôle de référence permanent pour le migrant, et apparaît comme l'aboutissement logique de son cheminement, le séjour en ville n'étant perçu que comme transitoire, une étape parmi d'autres. Le milieu d'origine du migrant reste son lieu de reproduction sociale par excellence, la terre de ses ancêtres où se déroulent les cérémonies religieuses et familiales, où peuvent se conclure les mariages.
Ce pôle de référence peut expliquer certaines migrations qui trouvent leur origine dans la sphère de reproduction sociale. Ainsi, on a déjà démontré l'importance des migrations de retour dans la configuration spatiale des courants migratoires.

Lieu d'origine et lieu de résidence du migrant ne renvoient pas à deux espaces de vie distincts, mais plutôt à une bi-polarisation de son espace de vie.

EN RESUME

Les trois villes secondaires étudiées n'apparaissent pas capables de stabiliser les migrants qu'elles reçoivent, ni de retenir leurs propres citoyens autochtones. Si elles ne parviennent pas, en particulier, à capter durablement les courants vers la capitale, leur rôle dans les processus migratoires ne se limite pas à une fonction de relais au profit exclusif de Lomé, ou d'autres métropoles côtières. Ce sont des centres de redistribution de la population, des villes étapes au cours de cheminements migratoires plus complexes, dans lesquels le lieu d'origine du migrant constitue un pôle de référence constant, et donc un élément important à prendre en compte, à côté des facteurs économiques liés aux déséquilibres de l'espace togolais.

BIBLIOGRAPHIE

Véronique DUPONT : "Dynamique des villes secondaires et processus migratoires en Afrique de l'Ouest. Le cas de trois centres urbains en région de Plantation au Togo : Atakpamé, Kpalimé, Badou". Thèse pour le doctorat de troisième cycle en Economie Appliquée (Démographie Economique), Institut d'Etudes Politiques de Paris, 437 p.

NOTES

- (1) Selon la définition officielle sont considérées comme villes au Togo, les vingt-et-un chefs-lieux de préfecture. Le terme de "villes secondaires" désigne ici l'ensemble des chefs-lieux de préfecture à l'exception de la capitale, Lomé.
- (2) Les taux d'accroissement annuels estimés à partir de l'enquête renouvelée pour la période 1970-1979 sont inférieurs aux taux intercensitaires de 1970 à 1979 cités plus haut. Alors que ces derniers sont calculés à partir des résultats bruts des recensements, sans tenir compte des erreurs de couverture, la méthode de l'enquête renouvelée permet d'estimer le taux d'omission au recensement de 1970 dans la population enquêtée, et donc de corriger son effectif. Par ailleurs, le recensement de 1981, étant considéré d'une qualité bien supérieure au précédent, on peut admettre pour 1981 une erreur de couverture inférieure à celle de 1970. Aussi, les taux intercensitaires doivent-ils être considérés comme des estimations maxima, et ceux calculés à partir de l'enquête renouvelée comme des estimations minima.

DEBAT

ELIE - Comment connaissez-vous avec exactitude les destinations des émigrants puisqu'ils ne sont plus là pour répondre ?

Véronique DUPONT - Plusieurs cas de figure se présentent. Si seul un membre du ménage émigre, alors le reste du ménage peut répondre. Dans ce cas, la réponse est fiable. Si tout le ménage émigre, les informations viennent souvent du chef de concession ou d'autres voisins. Celles-ci seront moins fiables car le projet migratoire déclaré aux voisins peut différer du projet effectif. Le lieu d'émigration est inconnu dans 10% des cas. Donc il est nécessaire de faire l'hypothèse que les lieux d'émigration inconnus n'entraînent pas de distorsion par rapport aux cas connus. Il en est de même pour les motifs d'émigration (14% de cas non précisés) et les dates d'émigration (5% de cas non précisés).

André QUESNEL (Commentaire) - Cette étude met de côté ce qu'on tire hâtivement des soldes migratoires. Le solde migratoire ne dit rien d'autre qu'augmentation ou diminution de la population. Une analyse plus fine remet en question toutes les analyses rapides faites à partir de statistiques.

Véronique DUPONT - La contre partie est le problème de la généralisation des résultats. En particulier, pour les lieux de destination, les résultats peuvent être influencés par la structure des quartiers de l'échantillon. Ainsi à Atakpamé, un quartier tiré étant composé à 80% de Cotocoli (ethnie originaire de la Région Centrale), il est normal que la Région Centrale soit souvent citée dans les lieux de provenance et dans les lieux de destination.

Philippe ANTOINE - On n'interroge que les personnes qui restent mais aurait-on eu les mêmes conclusions si on avait interrogé les personnes émigrantes ?

Véronique DUPONT - Pour certaines questions, comme le maintien des liens avec le lieu d'origine, la réponse est positive, car d'autres enquêtes ont abouti au même résultat. Par contre, lorsqu'on étudie l'exercice des activités agricoles en ville, phénomène qui témoigne de la non rupture des immigrés avec le milieu rural, les résultats peuvent être biaisés par le fait qu'on interroge seulement les personnes toujours résidentes cinq ans après. Il en est de même pour d'autres variables comme le statut d'occupation du logement (propriétaire, locataire, logé gratuitement...) qui ne sont pas indépendantes du degré d'intégration en ville.

Philippe ANTOINE - Les personnes parties avaient-elles les mêmes caractères que les personnes toujours résidentes ?

Véronique DUPONT - L'échantillon interrogé en 1984 est trop petit pour pouvoir le dire. Mais lorsqu'on analyse les biographies migrantes des individus, les conclusions rejoignent celles de l'enquête renouvelée 1970-1979, dont les effectifs permettent une analyse quantitative : les fonctionnaires connaissent la mobilité la plus forte alors que les commerçants ont la mobilité la moins forte.

PICOUET - La fonction de redistribution des populations de ces villes est-elle généralisable à l'ensemble de l'Afrique ?

Véronique DUPONT - On peut généraliser le phénomène aux autres villes secondaires du Togo dans la mesure où elles présentent une certaine similitude dans leur structure économique, comme l'absence de fonction industrielle notable face à la capitale qui monopolise l'essentiel des fonctions industrielles du pays, ou encore en raison du fonctionnement de l'administration, soumis partout au phénomène des affectations répétées. Mais il n'est pas possible de généraliser ces conclusions à toute l'Afrique, sans études comparatives.

André QUESNEL - Il existe très peu d'études sur les villes secondaires en Afrique et dans les pays du Tiers-Monde. Des études faites en Thaïlande montrent que le développement d'infrastructure dans ces villes pour augmenter leur pouvoir de rétention a, au contraire, accéléré le rôle redistributeur de population vers la capitale car la capitale draine plus de personnes encore, malgré le départ des ruraux vers ces villes secondaires. Et ces politiques de développement d'infrastructure ont échoué.

PICOUET - Au Vénézuéla, on assiste à une dépoliarisation de la capitale. Il existe une redistribution des flux internes depuis une dizaine d'années du fait d'une politique d'investissements publics qui vise à une redistribution des investissements industriels. Les flux de population se sont dirigés vers les Régions du Centre (régions touchées par la redistribution des investissements) de sorte que les flux migratoires nets vers la capitale sont actuellement négatifs.

André QUESNEL - Tant que se maintiennent les capacités d'installation industrielle proche de la capitale, il est difficile de donner une dynamique aux villes secondaires.

Véronique DUPONT - Les migrations pour motifs professionnels, qui pourraient s'expliquer par la structuration de l'espace économique, ne sont pas majoritaires. Il y a des logiques migratoires qui sont du ressort du domaine familial ou du système matrimonial et qui ne s'expliquent pas par la localisation des fonctions économiques.

ELIE - Pour les immigrants volontaires, peut-on connaître le motif initial de déplacement et vérifier si ce projet a été exécuté ou pas ?

Véronique DUPONT - On ne connaît pas leur projet mais leur motif de déplacement. Il est donc difficile d'apprécier la réussite du projet par rapport à ces motifs car les motifs ne sont pas assez précis.

ELIE - Quel est le poids des motifs professionnels par rapport à l'ensemble des motifs de migration ?

Véronique DUPONT - Environ 35% pour les migrants de type "actif" (c'est-à-dire à l'initiative de la migration). Mais cette proportion s'élève à 50%, si l'on tient aussi compte des migrations induites. Ce sont en effet, les motifs professionnels qui entraînent le plus de migrations induites.

André QUESNEL - Il faut essayer de ne pas trop dissocier les mouvements pour motifs professionnels et familiaux car les deux motifs se rejoignent. En particulier, par rapport aux fonctions commerciales de ces villes, on se rend compte qu'il y a une certaine féminisation des villes secondaires. Il est important de voir que les femmes occupent des fonctions commerciales et qu'on note par ailleurs, une destabilisation matrimoniale. On trouve beaucoup de femmes seules avec leurs enfants dont elles assurent la scolarisation en ville et donc ces femmes se stabilisent plus en ville.

Véronique DUPONT - Les migrations hors du Togo concernent plus les hommes alors que les femmes sont davantage concernées par les migrations à l'intérieur du Togo.

Philippe ANTOINE - Le suivi des gens sélectionnés n'entraîne-t-il pas un biais ? La crise qui traverse l'ensemble des pays échappe à ce type d'analyse. Les mouvements très récents ne sont pas saisis. Il n'y a pas de possibilité de faire des analyses conjoncturelles.

LES PROBLEMATIQUES DE LA FAMILLE DANS LES ETUDES DE POPULATION

par André QUESNEL

Le titre de cet exposé est ambitieux en ce sens que l'on devrait couvrir tout le champ des sciences humaines. En effet, la famille est partout et à ce titre on peut se demander, comme le disent certains, si elle n'est pas nulle part.

La famille a souvent été posée comme base de la société, aussi bien d'un point de vue juridique qu'idéologique que pour justifier les interventions qui s'appliquent à elle. En fait, elle n'a jamais été abordée directement, mais par rapport à des objets tels que la santé, le travail (reproduction de la force de travail), le revenu et sans oublier la psychanalyse (la famille productrice de névroses...).

La famille est considérée aussi comme une médiation. C'est l'idée qui émerge de plus en plus, notamment dans les études de population menées en Amérique Latine. C'est peut-être à ce titre de médiation entre différents processus sociaux que la famille est objet d'intervention.

Elle est d'abord objet d'intervention politique avant d'être un objet de science. C'est ce que développait Ph. COLOMB, en parlant des migrations internes : la redistribution de la population à l'intérieur d'un territoire a été plus l'objet des pouvoirs publics et des politiques que des scientifiques.

La famille en Afrique est un cadre d'intervention privilégié, par le contrôle qu'opèrent les anciens sur le contrôle de la circulation des femmes et des enfants, plutôt que sur la circulation des produits (renvoi au livre de MEILLASSOUX). Mais l'on peut renvoyer à l'article de KULA, qui montre comment dans une société servile, la Pologne du XVIIème siècle, le seigneur contrôle ses unités de populations et ses dépendants : en contrôlant à la fois, les mariages et la circulation des individus entre les différentes familles. On peut signaler, pour illustrer par un exemple contemporain, que les ministères de la famille resurgissent en France et en Europe.

Il faut rappeler que dans le Plan d'Action Mondial sur la Population, à Bucarest et à Mexico, la famille est l'unité de base de la société. "La famille est la principale institution par l'intermédiaire de laquelle les changements sociaux, économiques et culturels influent sur les tendances démographiques notamment les taux de fécondité".

Cette position renvoie aux théories et interventions (voir intervention de P. LIVENAI) car dans cette définition, on retrouve le concept de famille médiation des sciences sociales. On a une indépendance entre les principes d'action politique et les concepts théoriques et méthodologiques, la famille est le lieu des pratiques non seulement pour les pouvoirs politiques mais aussi pour les sciences humaines, ce qui explique d'ailleurs à la fois :

- que toutes les disciplines s'y intéressent,
- qu'aucune ne prenne la famille comme objet d'étude.

En premier, il conviendrait de s'interroger sur la notion de famille, lieu déversoir des pratiques sociales, ce qui supposerait alors que l'on pourrait délimiter ce lieu. Quelles en sont les limites?

Ne sont-elles pas justement ces pratiques. Autrement dit, il peut en être de la famille comme de l'Etat et du pouvoir, qui sont, comme dirait Paul VEYNE, l'objectivisation des pratiques sociales. Ce sont ces pratiques qui conforment l'institution, ou l'instance, qui produisent cette institution.

Ce qui expliquerait que l'on est incapable de donner une définition unitaire de la famille, d'autant plus quand la définition de la famille est donnée a priori comme en démographie, où l'on aura recours à une multitude de critères pour la définir : la parenté, la production, la consommation, la résidence... critères dont on ne sait jamais bien ce qu'ils recouvrent.

Ce point apparaît le plus important : comment cette définition a priori de la famille en démographie enferme toute la recherche démographique dans une forme d'approche dont il est difficile de sortir.

Alors qu'en anthropologie la démarche est inverse : l'anthropologue se demande ce qu'est la famille dans une société. Toutefois, il court toujours le risque d'enfermer les pratiques qui conforment la famille dans un seul système, ou un sous-système fermé, et on sait bien que des systèmes fermés sans fuites, sans déviations n'existent pas. On peut d'ailleurs citer plusieurs exemples de ce point de vue :

- Dans un système identifié comme patrilinéaire, l'exemple de la Société Bété de Côte-d'Ivoire (J.P. DOZON) montre que sous certaines conditions, certains circuits de parenté peuvent être activés alors qu'ils étaient potentiellement dans la structure familiale mais n'apparaissaient pas dans les pratiques. Ce sont sûrement les circuits matrilineaires qui se trouvent activés dans certaines situations ce qu'il appelait la matriversion.

Pour cette raison, il est difficile de donner une définition fermée définitive de la famille, car c'est un danger pour ne pas dire une impossibilité. Le problème en démographie va être insoluble car on a une définition a priori.

- Le deuxième exemple de référence est tiré d'un article de GODELIER "Modes de production, rapports de parenté et structures démographiques". Il montre comment une rupture démographique, due à la famine, dans une population, met en cause tout le système d'échange matrimonial et induit une transformation de ce système. Et quand reviennent les conditions permettant le fonctionnement du système antérieur, on ne revient pas à ce système.
- Le dernier exemple de référence sera la distinction entre famille nucléaire et élargie. L'évolutionnisme qui fait passer de la famille nucléaire à la famille élargie est largement condamné par des contre exemples historiques.

Les études de Tamara HAREVEN montrent comment des groupes d'origine rurale, avec un fonctionnement qui s'articule autour d'une famille nucléaire au sens classique du terme, en viennent à s'organiser en famille élargie dans les premiers temps de l'industrialisation des Etats-Unis.

Ce que nous retiendrons, c'est qu'il existe des liaisons entre les individus lesquelles se trouvent activées suivant les situations, et définissent la morphologie de la famille ou le système familial.

Dans la littérature, on trouve des critiques au schéma évolutionniste classique, en prenant des contre exemples comme nous venons de le faire. Mais la critique est mal située dans la mesure où l'on parle a priori de famille nucléaire ou de famille élargie. La critique devrait plutôt se porter sur les a priori qui définissent la famille.

La famille définie a priori dans le champ de la démographie est le principe qui détermine les orientations des études, tant au plan problématique qu'au plan méthodologique.

Ainsi, avant de poser la question qui nous intéresse dans ce séminaire, à savoir : les rapports qu'entretiennent la famille et les changements démographiques dans une société donnée, il convient d'aller au-delà et de se demander ce qu'est la famille. Ceci nous amènerait à l'approche de la sociologie de la famille où l'on rencontre différentes orientations, développées notamment par Andrée MICHEL. Ces différences se retrouvent en Démographie.

La famille émerge depuis peu de temps dans le champ de la démographie (CICRED, 1979), ce qui paraît paradoxal dans la mesure où l'on s'est intéressé à la nuptialité, à la fécondité, à la mortalité dans l'enfance, aux migrations, etc..., et surtout que l'unité collective résidentielle est la base de la collecte des données démographiques.

Nous allons aborder la démographie de la famille par les problèmes méthodologiques.

I. LA DEMOGRAPHIE DE LA FAMILLE

Il convient de s'arrêter sur ces points méthodologiques, qui peuvent paraître techniques, mais engagent très loin, à la fois :

- dans les problématiques posées, leur contenu et leur pertinence ;
- et dans la manière d'y répondre, qui conduit à des impasses et des résultats pas toujours utiles et parfois erronés.

Pour cette raison, il convient d'envisager ces points méthodologiques, avant les problématiques de la famille dans les études de population.

La démographie dans son développement statistique est arrivée au point où elle s'appuie sur une unité collective en ce qui concerne la collecte des événements démographiques, et sur l'individu, en ce qui concerne l'analyse.

L'unité collective retenue en démographie se rapporte principalement à la résidence commune, et englobe des individus qui entretiennent entre eux des rapports économiques - de production et de consommation principalement.

On comprend dès lors que l'on s'éloigne déjà des notions de famille qui s'appuie sur la filiation, le mariage, la consanguinité, etc... Et cela, principalement en Afrique où bien souvent il existe de multiples termes pour désigner la famille, dont aucun ne peut être ramené à des notions strictes de résidence, comme en Europe ou dans la discipline démographique, c'est-à-dire le ménage ou le logement.

Il existe de multiples espaces familiaux, avec leurs règles d'inclusion et d'exclusion, et surtout leurs règles quant aux devoirs, obligations et droits qui lient les individus entre eux.

Par ailleurs, apparaît une contrainte importante dans cette définition de l'unité collective, qui se trouve directement signalée dans les déclarations de principes de la Démographie de la famille du CICRED : "toutes les personnes appartenant à une unité de population devraient appartenir à une et une seule unité". Ceci est une contrainte fondamentale qui induit une définition restrictive de la famille.

Pour illustrer ce problème, qui va au-delà d'un problème de collecte, nous allons nous appuyer sur un exemple emprunté à M.E. GRUESNAIS "Famille et démographie en Afrique" (document ORSTOM), qui s'appuie sur les Mossi de Haute-Volta.

Il s'agit de classer les individus, et le démographe se trouve confronté au problème de la définition de l'unité collective.

En milieu rural mossi, on peut retrouver certains niveaux familiaux :

- d'abord le niveau du Saka, qui est le quartier, et très souvent regroupe les individus d'un même lignage ;
- au niveau suivant, on trouve le Yiri (à tendance à disparaître), qui regroupe les frères, et ou les pères et les fils travaillant en commun sur un champ collectif ;
- ensuite, le Saka est constitué de la famille polygyne avec un ou plusieurs fils mariés, lesquels peuvent avoir leurs cours particulières.

En retenant les trois critères suivants : filiation, production, résidence, et en étudiant trois quartiers, on relève vingt cinq hommes mariés, ou en termes démographiques, vingt cinq unités biologiques. Ces unités se répartissent comme suit :

- critère ensemble de cours : 14 unités,
- critère cour : 22 unités,
- critère champ de brousse : 23 unités,
- critère champ de case : 19 unités.

La différence dans la répartition de ces unités, selon le critère choisi, laisse entrevoir les problèmes de sondage rencontrés pour une grosse enquête.

Les mêmes problèmes se rencontrent en France, avec la cohabitation sans mariage, les chefs de ménages seuls, etc.

Le critère le plus pertinent sera-t-il celui qui intègre le maximum d'autres critères dans sa définition, celui qui rend l'unité collective la plus opératoire pour l'étude des processus sociaux ?

Autrement dit, la reproduction, la migration, la fécondité, la mortalité se trouvent-elles le plus liées à la résidence, à la filiation ou à la production ?

Nous pensons, qu'à la limite cette question n'a plus à se poser en démographie puisque l'appareil analytique s'appuie sur l'individu, et que l'unité collective n'est qu'un instrument de collecte.

Nous signalerons à ce sujet l'apparition d'un paradoxe, en France. Au moment où l'on s'intéresse de plus en plus à la famille, tant du côté des pouvoirs publics, que du côté des démographes et autres, il n'existe plus de fiche collective de recensement, le ménage est une entité reconstruite à partir des bulletins individuels. On s'oriente vers le registre de population.

On aborde donc un point particulier de reconstruction des familles et de leur partition à partir des caractéristiques individuelles, ce qui pose un problème de typologie, mais aussi d'identification de certains individus à l'intérieur de l'unité familiale.

Le statut et le rôle des individus dans la famille sera l'autre aspect de la démographie de la famille.

II. TYPOLOGIE - STRUCTURES FAMILIALES/MODELES FAMILIAUX

Le problème de la construction des typologies repose sur le principe général d'inclusion-exclusion : un individu appartient à une catégorie et à une seule. Une unité familiale sera définie comme appartenant à ce type selon un ou plusieurs critères, ou sur un critère synthétique.

Ce que l'on appelle structure familiale est donc établi à partir de la relation de parenté et/ou par rapport à un individu désigné comme chef de l'unité.

Les typologies sont de nature transversale, elles donnent la position des individus et de l'unité collective à un moment t . Le risque de confusion entre typologies des structures familiales et "les modèles familiaux" - ou systèmes familiaux - se pose. Autrement dit, il ne faut pas confondre la diversité morphologique construite à un moment donné à partir de critères retenus a priori avec la pluralité des systèmes familiaux. Et du coup, on peut penser qu'un ensemble social a changé de modèle familial dominant, lorsque l'on compare les structures à un moment t_1 avec celles à un moment t_2 , alors que les critères de classement n'opèrent pas de la même façon à chacun des deux moments. Ce qui soulève le problème de l'utilisation des typologies

C'est ce genre de problème que se posent les démographes qui travaillent à partir des modèles de simulation comme LE BRAS et qui apporte des résultats utiles.

Les études de probabilités de transition peuvent mettre à jour des changements entre deux périodes, mais les zones d'ombre qui subsistent dans les passages entre t_1 et t_2 , rendent les conclusions incertaines sur la transformation réelle des systèmes familiaux.

Le problème principal des typologies est qu'il s'agit de données transversales. On a donc recours au cycle de vie démographique de la famille, c'est-à-dire l'histoire de la famille (GLICK). Mais que peut-on dire de deux familles dites nucléaires quand l'une est au début de son cycle et n'a pas encore d'enfant et que l'autre est à la fin de son cycle et ses enfants sont hors du sein de la famille.

On comprend que les structures ainsi construites, données transversales, ne peuvent être considérées comme étant elles-mêmes le processus - modèle familial - elles ne sont que l'expression à un moment donné de l'histoire de ce modèle familial, elles sont une phase du cycle de vie démographique de ce modèle.

La diversité des morphologies n'entraîne pas la diversité des modèles.

Par ailleurs, cette structure ne peut et ne doit pas être mise directement en relation avec d'autres données transversales, comme la descendance finale à un âge donné.

Autrement dit, un modèle familial a peut-être une influence sur le niveau de reproduction, mais ce n'est pas en juxtaposant directement structures familiales-descendances que l'on peut le montrer.

La démographie identifie les individus

Nous passerons rapidement sur les contingences méthodologiques.

On se posera la question du statut, du rôle, de la situation des chefs et des épouses de chefs, des fils mariés, des belles-filles à l'intérieur des familles.

On retrouvera le problème fondamental d'une identité construite a priori, la répartition nucléaire-élargie, à un moment donné, implique que des individus se retrouvent dans une position particulière à ce moment, chef ou fils, épouse du chef ou belle-fille. Il faudra donc étudier des trajectoires et non des positions ou même des positions à deux moments.

Nous allons faire une parenthèse.

La famille définie a priori implique des modèles familiaux, nucléaires ou élargis, mais ce qui fonde ces modèles n'est jamais abordé. Le processus qui fait passer de l'un à l'autre peut-être de nature différente, et donc beaucoup plus que de passer de l'un à l'autre c'est de savoir comment et pourquoi on y est passé.

On en est encore à rejeter le modèle évolutionniste lié à la modernisation et comme le dit TABUTIN, de même façon qu'il y a une théorie de la transition démographique, il y a une théorie de la transition de la famille, on pourra réfuter cette dernière sur les mêmes arguments que la première :

- contres exemples historiques,
- statut scientifique de la théorie.

Or, un même modèle peut persister mais sa perpétuation peut-être due à un contexte nouveau. A Abidjan, comme l'a illustré Ph. ANTOINE dans son intervention, l'habitat urbain ne favorise pas la nucléarisation, mais les liens de solidarité qui se maintiennent, répondent à un autre contexte que celui du milieu d'origine.

On ne peut parler de changement familial en se référant à des changements qui ne sont pas plus explicites, mais que l'on considère comme l'explication, il en va ainsi de l'urbanisation et des structures économiques.

Ces changements familiaux sont à leur tour, sans autre explication, vecteur du changement dans la fécondité. On peut faire un catalogue de ces changements : nuptialité, statut de la femme, intérêt pour la planification familiale, etc... Alors que la famille se trouve

fondée par la mise en relation de multiples systèmes tels que la filiation, la résidence, la propriété, etc... Cette interrelation génère la famille et les conditions de sa transformation.

III. FAMILLE ET PHENOMENES DEMOGRAPHIQUES

Il nous faut maintenant voir la famille face à la fécondité, face à la transition économique.

Famille/Fécondité

La famille est à rejeter comme variable indépendante, et à envisager comme une unité d'analyse.

Etudier la fécondité au sein de la famille n'est pertinent que si la famille est le lieu reconnu et effectif de la reproduction. Cela impose de se poser des questions : qui contrôle le mariage, la reproduction, la force de travail, etc...

Transition démographique/Famille

GODELIER a le premier approché le problème. Dans un régime de haute fécondité et de baisse rapide de la mortalité qui entraîne une multiplication rapide des noyaux familiaux et une coexistence de ces noyaux familiaux (il y a un élargissement de la fratrie comme il y a un élargissement de la famille verticale). On assiste alors à une transformation des temporalités des processus, si on constate un changement de temporalité dans un processus, il s'ensuit un changement de nature dans le processus qui mérite d'être étudié.

Il y a très peu de recherches qui posent ainsi le problème des relations des changements démographiques avec la transformation des modèles familles.

Toutefois, l'Amérique Latine est un exemple remarquable en ce qui concerne l'analyse de la famille, cela fait plus de quinze ans qu'il y a des études sur la famille. Le plus remarquable est l'isolement dans lequel se sont faites ces études, notamment sur famille et fécondité. Ce qui a été fait en Europe n'a pas été pris en considération en Amérique Latine, ni pour les critiquer, ni pour les incorporer.

En fait, il s'est opéré une certaine confusion, en ce sens que la critique s'est portée sur un plan méthodologique en démographie, alors qu'elle concernait le plan problématique. Toutefois, la critique de l'approche individuelle de l'analyse démographique a permis de développer d'autres champs, et en particulier de réintroduire une perspective historique des phénomènes démographiques.

Toutefois, au plan méthodologique, le matériel classique de l'analyse démographique est utilisé, aussi bien souvent on rencontre

un cadre théorique pertinent et une étude qui ne répond pas à la problématique qui a été posée, mais ceci est en train de changer.

A partir de la critique sur les caractéristiques individuelles, le problème s'est porté sur la reproduction de la population, mais avec les ambiguïtés sur les termes. Qu'est-ce que la reproduction de la population ? La reproduction de la société, des classes sociales, dans les classes sociales, de la force de travail. Ce dernier point est le plus développé.

Dès lors, la famille va devenir le siège de la reproduction de la force de travail. Ce qui peut être illustré par le succès du livre de MEILLASSOUX, qui correspondait bien à cette préoccupation, reproduction de la force de travail par rapport à la fécondité.

Il s'est donc opéré un glissement de l'objet d'étude : la fécondité est considérée comme fondement de la reproduction de la force de travail. La famille est alors apparue comme le point central de cette reproduction, comme médiation. Petit à petit, on glisse ensuite de l'instrument méthodologique (structures familiales) vers l'objet d'étude (la famille).

Tout un débat va se développer sur la famille médiation.

L'autre point qui se développe en Amérique Latine par rapport à la famille, ce sont les stratégies de survie. Elles veulent réintroduire, sous diverses influences, le rôle quotidien des individus à l'intérieur de la famille. Mais là aussi des ambiguïtés persistent. En effet, cette stratégie renvoie à une planification à long terme, alors que l'on s'appuie sur des données transversales. Elle peut aussi être critiquée par son absence de prise en considération des différentes temporalités, et par le fait que l'on se trouve dans un moment donné du cycle familial des individus.

Certaines critiques sont à apporter au concept même de stratégie de survie, mais ce concept est très intéressant quand l'on étudie les migrations. En particulier pour les migrations temporaires - c'est-à-dire la participation des individus à l'intérieur du milieu familial - qui constituent un phénomène très important en Amérique Latine. Ceci renvoie au modèle de CHAYANOV, où la famille redistribue les fonctions et les statuts des individus selon les situations auxquelles elle fait face. Modèle qui a été différemment interprété, mais qui a induit beaucoup d'études en Amérique Latine, et un large débat sur ces stratégies de survie.

DEBAT

Commentaire de Maria COSIO - En Amérique Latine, les études n'ont pas été isolées de l'Europe, dans la mesure où les parents idéologiques sont les anglosaxons surtout dans les années 1960-1970, sur le sujet de la situation de la famille.

L'influence des démographes argentins, ayant étudié en Europe, rapproche l'Amérique Latine de ce continent.

C'est plutôt la démographie de la famille en France qui a été coupée de tout le courant latino-américain.

La recherche sur la famille a été particulièrement développée en Amérique Latine, car les modèles de familles latino-américaines se sont toujours démarqués du modèle prédominant de la famille européenne. Ce modèle de famille européenne, du XVIIIème au XXème siècle, a marqué très fortement les études de la famille dans les études de la population et l'Amérique Latine s'est sentie en marge car elle n'était pas concernée par ce modèle.

Dès l'origine, les latino-américains ont toujours senti leur spécificité par rapport à un modèle qui n'était pas le leur, ceci est une autre raison pour expliquer l'originalité des études en Amérique Latine, que l'on peut qualifier de phénomène historique.

Question d'Yves CHARBIT - Je serais moins pessimiste pour sortir du transversal, car il me semble possible de confronter les enquêtes ménages et les questionnaires individuels. On arrive en mettant en relation, l'histoire génésique de la femme, son histoire nuptiale et même son histoire professionnelle, avec les structures familiales, telles que les donne l'enquête ménage, à évaluer et à critiquer éventuellement les typologies.

Ceci étant, je suis d'accord sur un problème de fond, qui est l'absurdité de dire que l'on va mesurer l'influence des structures familiales sur la fécondité, car cela peut-être dû à tout autre chose, ou quelque chose qui transite par la structure familiale.

Réponse d'André QUESNEL - Je pense qu'on est limité par l'appareil méthodologique, mais il faut travailler avec, ce qui implique de contrôler une structure à un moment donné. Ce que l'on peut faire à l'aide de toutes les histoires individuelles, génésiques, migratoires que l'on peut avoir, qui ont conformé la famille à travers le temps et l'ont amenée à cette structure que l'on a saisi à un moment donné.

C'est pour savoir, si cette structure à un moment donné se retrouve en conformité avec un modèle familial, qui est en action dans la société ou s'il s'agit simplement d'une transition, d'un passage de cette famille en particulier ou de la société entière.

Commentaire Maria COSIO - On s'intéresse à la famille dans les études de population, un peu comme un sous produit, et on rencontre toujours le problème de savoir quels sont les facteurs sociaux qui les produisent.

Sur ce point, se trouve une très grande ambiguïté, car il y a des

démographes qui se sentent obligés d'étudier la famille en tant que telle, et d'autres qui l'utilisent simplement comme un maillon dans une chaîne de causalité. Ceci explique la diversité et la non satisfaction qu'offrent ces études.

Des démographes s'intéressent à la famille, car elle peut servir à expliquer, et être une médiation entre l'individu et les phénomènes démographiques tels qu'ils s'expriment. Or, mettre en relief des typologies, famille nucléaire, famille élargie même en prenant l'âge du chef de famille, le nombre d'enfants... puis la nuptialité d'un côté et les migrations de l'autre en tant que variables indépendantes, donnent des choses assez bizarres, car ce sont des données transversales et ce qui préside à la mise en oeuvre de ce genre de relations est le cycle de vie pour lequel l'on n'a pas de données.

Il est intéressant de souligner, comme cela a été fait dans l'exposé, que la réflexion sur ce qui est utilisé de l'étude de la famille pour expliquer des phénomènes démographiques obéit à des préoccupations qui sont assez complexes et assez théoriques, et que l'on n'a jamais les moyens de vérifier. Il faudrait construire des méthodologies appropriées à ce genre de préoccupations.

La famille a surgi comme un objet important pour expliquer un certain nombre de choses mais jamais comme quelque chose que l'on étudie pour la démographie.

Commentaire - On est soumis à une contrainte fondamentale : saisir l'individu à partir d'une unité et d'une seule, ce qui enferme au plan de la collecte.

L'enquête menée par GRUESNAIS et LACOMBE au Congo, pose le problème d'aborder la famille dans son espace d'intervention et à la fois le fait de limiter les individus à un espace qui ne recouvre pas ces interventions, ces activités. Finalement, ils ont été conduits à étudier plusieurs choses en parallèle et à la fois : à respecter l'unité collective classique en démographie, faire des généalogies mais surtout mettre l'accent sur les différents espaces d'interventions familiales de l'individu. Mais comment ont-ils résolu cela au plan de l'observation et de l'analyse ?

Commentaire Patrick LIVENAIS - La collecte a déterminé une certaine appréhension de la famille chez le démographe, ce qui est peut-être un peu dommage, car pendant très longtemps en démographie, on ne considère la famille que sous un seul aspect, c'est-à-dire un nombre rapporté à une résidence.

La diversité des systèmes familiaux à l'échelle de la planète, est très grande, l'Europe n'y échappe pas, pas plus que l'Amérique Latine, ou l'Afrique. L'intérêt de critères comme la filiation, l'héritage permet d'échapper à la simplification du démographe, et donc d'enrichir la théorie.

Commentaire Maria COSIO - Le développement des recensements, des statistiques d'état civil qui datent du milieu du XVIIIème siècle, et qui a été tout à fait remarquable pendant le XIXème siècle - mise en place des questionnaires de recensements, des définitions - coïncide avec le développement de ce modèle familial qui est très limité, mais

qui soutend ces questionnaires.

Toutes ces notions soutendent la collecte, et en particulier les recensements et statistiques d'état civil, c'est cette notion de famille qui est devenue prédominante en Europe aux XIXème et XXème siècles, et qui est en train de poser des problèmes actuellement car la famille a de nouveau évolué.

L'influence de ce modèle est énorme, car les questionnaires et définitions de recensement datent de cette époque-là et donc s'appuient sur cette définition de la famille.

Commentaire Yves CHARBIT - Cette définition pose un problème de fond. Dans les Caraïbes, quand on entreprend le recensement de la Guadeloupe et de la Martinique en 1974, il y a un chef de ménage qui est déclaré officiellement. Mais en réalité c'est la femme qui a le pouvoir dans la famille et on retombe sur le grand débat matrifocalité, relation de pouvoir dans le groupe... Dans le cas de la France, le problème est le poids relatif des structures démographiques et du contexte qui fait que l'on aboutit à telle définition. Dans la France du XIXème siècle, tout est fait dans l'organisation sociale pour que le chef de famille soit l'homme, même si au niveau coutumier, il peut y avoir un contre pouvoir de la femme.

On voit bien comment dans le contexte local, l'outil statistique colle avec la réalité.

Le problème est dans les pays en voie de développement, car on repose la question. On est dans un contexte de colonisation, et le problème est d'apprécier dans quelle mesure il y a démarquage ou calque à partir d'une imitation. Cela pose un vrai problème quand on transpose d'un pays à l'autre. Pour bien comprendre, il faut mesurer le poids de l'héritage colonial.

Commentaire André QUESNEL - A partir de-là, il s'agit de savoir ce que recoupe la définition que l'on va utiliser, d'autant plus que le milieu familial se transforme. Dans le cas du Mexique, en milieu urbain, il convient de se demander si les difficultés d'occupation de l'espace n'engendrent pas une transformation du système familial, dans la mesure où le modèle familial - le père et ses fils mariés qui résident autour de lui - par l'occupation de l'espace qui se fait dans la ville de Mexico, ne peut plus se réaliser. Ce qui ne veut pas dire que l'éclatement dans l'espace urbain a coupé toutes les relations qu'il y avait entre le père et ses fils, même cela les a transformées. Vers quel type de famille s'orienté-t-on ? On ne sait pas. Par contre, aborder chaque individu comme chef de ménage dans son milieu de résidence sans savoir si vit son père, où, ... et quelles relations il entretient avec lui, suppose que l'on laisse échapper beaucoup de renseignements. Il en est ainsi chaque fois que l'on raisonne sur l'unité collective recensée au lieu de résidence de l'enquêté.

NUPTIALITE ET STRUCTURES FAMILIALES DANS LES CARAIBES
ET L'AMERIQUE LATINE

par Yves CHARBIT

On répète souvent que la nuptialité et les structures familiales sont instables dans les Caraïbes, mais quelle est la réalité ? Avant tout, il est nécessaire de préciser certains points.

Il existe deux relations causales entre la nuptialité et les structures familiales :

- la nuptialité, à l'évidence, fonde la famille,
- les structures familiales déterminent la nuptialité. Par exemple, une fille issue d'une famille instable pourrait reproduire dans sa propre vie nuptiale cette instabilité. Se pose alors le problème de la reproduction sociale et cette seconde relation relève plutôt de l'approche psychosociologique.

Cette instabilité de la nuptialité et des structures familiales a abouti à la création de concepts. Pour la nuptialité, on distingue trois types d'unions : le mariage, le concubinage et les unions du type ami ou visiting (partenaire ne vivant pas sous le même toit). Ces concepts décrivent le statut matrimonial réel. Ainsi, une femme célibataire, au sens légal du terme, peut avoir un concubin, ou avoir un partenaire visiting, ou enfin elle peut être seule sans partenaire. Pour les structures familiales, on distingue trois types : la famille nucléaire (père, mère, enfants), la famille matrifocale (grand-mère, mère, enfants), la famille non nucléaire - non matrifocale (mère seule avec enfant, sans partenaire résidant avec elle).

D'un point de vue méthodologique, on confrontera différentes approches : démographie, anthropologie, sociologie, histoire. De plus, la généralisation s'avère difficile de par la multiplicité d'états et d'îles (quarante environ). On étudiera donc des cas types : Guadeloupe, Martinique, Jamaïque. Puis on généralisera en distinguant les Caraïbes de l'Amérique Latine.

Dans les études socio-anthropologiques, on souligne le rôle de l'esclavage dans les structures familiales. Entre le XVème et le XIXème siècle, 9,5 millions d'esclaves ont été importés Outre-Atlantique, dont près de cinq millions vers les Caraïbes. Le fait fondamental est l'esclavage. Il a été aboli officiellement en 1848 en Guadeloupe et en Martinique, et en 1834 dans la Caraïbe anglophobe. On ne peut donc pas faire l'impasse sur l'esclavage. Mais comment peut-on le mesurer ? Une des approches possibles est le facteur couleur.

1. LE DEBAT

Trois thèses expliquent l'instabilité actuelle :

1) La thèse des origines africaines

Selon HERSKOVITZ, on observe la rémanence de certains traits culturels africains qui ont persisté dans les Caraïbes : traditions culinaires, religion (voodoo), danses, et structures familiales. Pour lui, la polygamie s'est transformée dans une forme de nuptialité instable avec des mères seules élevant leurs enfants. C'est une forme de quasi polygamie.

2) La thèse des origines esclavagistes

M.G. SMITH écrit dans un article sur la "structure sociale dans la Caraïbe britannique" : "Le mariage en tant qu'institution légale n'avait aucune place dans une société esclavagiste" ; "La nuptialité des esclaves était typiquement instable". Les esclaves ne pouvaient pas avoir une structure familiale stable car d'un point de vue légal le droit des personnes et le droit des choses seraient alors entrés en contradiction. Une autre cause, plus sociologique, est la destruction des sociétés blanches. Le déficit de femmes blanches, notamment en Jamaïque, a provoqué le choix de conjointes esclaves par les planteurs. "La pénurie de femmes blanches et l'absence de sanctions morales aboutirent à une exploitation sans merci de la femme esclave" (PATTERSON).

Selon PATTERSON, cinq types d'unions caractérisaient la société jamaïcaine : la prostitution, les unions instables, les unions stables, les associations multiples, les associations monogames qui parfois étaient légales. La forme d'union la plus répandue était l'union instable. Mais avec le temps, les unions pouvaient gagner en stabilité. On parle de "quasi polygynie synchronique" chez l'homme et de "polyandrie sérielle" chez la femme. Dans ce contexte, comme la femme "récupère" à chaque fois les enfants des partenaires successifs, l'élément stable de la famille est la mère.

3) La thèse socioculturelle qui se divise en deux sous-thèses : le facteur couleur et le facteur pauvreté.

A - Le facteur couleur peut-il expliquer les structures familiales ? Peut-on utiliser le facteur couleur comme variable différentielle de l'analyse ? Un article de ROBERTS (1979) montre qu'on observe dans les Caraïbes anglophones, une corrélation positive élevée de + 0,84 entre la proportion de femmes se déclarant comme Noires au recensement de 1970 et l'âge au mariage.

On peut faire quatre critiques à cet article :

- ROBERTS prend l'âge au mariage ; il calcule l'indice d'Hajnal à partir de la proportion de femmes encore légalement célibataires. Mais en prenant le critère légal, les unions consensuelles ne sont pas prises en compte et il décrit le comportement nuptial d'une partie seulement des femmes noires.
- Deuxièmement, lorsqu'on examine la corrélation, on constate que le nuage de points est concentré et que cinq points font la différence : les îles Caïmanes, les îles Turques et Caïques, les îles Vierges britanniques, Guyana, Trinidad et Tobago. Or, ces petites îles, qui font la corrélation, représentent 0,6% de la population de la région au recensement. Et à Guyana, Trinidad et Tobago, l'âge au mariage est faible avant tout parce que la proportion d'Indiens est forte et que ceux-ci se marient tôt. Donc le facteur explicatif est ici le reste de la population.
- Troisièmement, la critique la plus importante porte sur l'utilisation même du facteur couleur. L'étude des recensements montre qu'entre 1935 et 1950 dans la République Dominicaine, la proportion de Blancs est passée de 13% à 28%. A la Dominique, entre 1946 et 1960, la proportions de métis est passée de 75% à 33%. En réalité, la façon dont les gens définissent leur couleur dépend des normes propres à chaque société, mais aussi de la perception qu'en a l'agent recenseur.

D'autre part, les recherches anthropologiques mettent l'accent sur les problèmes de définition du métissage. LABELLE, dans une étude sur Haïti montre la fonction sociale de la classification sur la couleur. Les paysans et les bourgeois aisés polarisent au maximum leurs réponses sur les catégories extrêmes (Noir et Blanc), alors que la bourgeoisie moyenne maximise toutes les catégories intermédiaires. Les classes supérieures ont intérêt à créer la distance entre pauvres et riches alors que les classes moyennes ont intérêt à ce qu'il y ait plusieurs échelons entre riches et pauvres afin de mieux pouvoir se situer en fonction de leur niveau socio-économique (on dit qu'un nègre est un mulâtre s'il est aisé). On peut même se demander si au Brésil, dans une société qui se proclame sans classes, il n'est pas indispensable pour le bon fonctionnement de la société, qu'il y ait une ambiguïté sur la catégorie intermédiaire des mulâtres. La notion de couleur - et donc de "négritude" - est donc extrêmement relative, et ne constitue pas un critère objectif utilisable dans l'analyse de la nuptialité. En revanche, les études anthropologiques ne se sont jamais posées la question des caractères phénotypiques à propos des Indiens à Trinidad et en Guyana. L'apport des sociologues est intéressant dans la mesure où ils montrent que les Indiens existent en tant que communauté. Dans la Caraïbe anglophone, entre 1834 et 1870, 526.000 travailleurs ont été importés dont 430.000 étaient indiens. Et leur contribution à la croissance démographique est importante. Cette population est essentiellement rurale. La religion indienne est très distincte des autres. Elle a une forte endogamie. En Guyana et à Trinidad, l'étude sur la nuptialité et sur la famille suppose donc de

prendre en compte le facteur couleur, mais ceci n'est pas vrai du reste de la Caraïbe.

B - Le facteur pauvreté

On peut distinguer deux sous-thèses :

- 1) Héritage de l'esclavage : est-ce que l'économie de la plantation a continué ou non après l'abolition de l'esclavage ? En fait, tout a dépendu de la disponibilité des terres. Quand les terres étaient disponibles, les esclaves ont pu s'installer à leur compte. On observe une corrélation négative entre le prix de la terre et la proportion de personnes travaillant à leur compte. A Barbade, où le prix des terres est élevé, la situation de quasi esclavage a persisté au XIXème siècle. Selon une explication plus psychosociologique, les gens ont été profondément marqués par l'esclavage, il en reste quelques traits, et notamment la "dévalorisation" et "l'irresponsabilité" de l'homme.
- 2) Les facteurs socioéconomiques.
La socialisation des garçons et des filles est très différente. Il existe un conflit potentiel entre la "virginité" des filles et le "machisme" des garçons, qui est aggravé par l'absence d'information en matière de contraception et de sexualité (Judith BLAKE, 1956), phénomène qui a changé depuis, et par l'impossibilité de contrôler les filles pour des raisons d'ordre économique : placement d'enfants à l'extérieur, mise au travail, scolarité. Et s'il y a grossesse, la fille reste chez ses parents car le mariage est jugé préférable au concubinage.

II. L'APPORT DES DEMOGRAPHES

1) Les difficultés méthodologiques

* La nuptialité. Il faut reconstituer, avec les données dont on dispose, la vie nuptiale des femmes, afin de mesurer correctement sa stabilité (Tableau I). Par exemple, le nombre moyen de partenaires des femmes actuellement concubines est de 3,05 alors que pour les autres, il est de 1,32. Et ceci va de pair avec un âge d'entrée en union plus précoce, alors que la durée totale de vie en union est équivalente.

* Les structures familiales. Comment mesurer les structures familiales ? On peut établir la répartition en transversal des différents types de foyer, mais on ne connaît pas la relation entre cycle de vie et type de foyer.

En outre, se pose un problème de définition dans la matrifocalité, deux aspects étant confondus : l'aspect résidentiel (qui habite dans le logement ?), l'aspect fonctionnel (qui assume les rôles ?).

Un mot enfin sur les sources disponibles.

- . les recensements donnent seulement la relation au chef de ménage,
- . les enquêtes réalisées dans le cadre de l'Enquête mondiale sur la fécondité permettent de connaître l'histoire nuptiale de la femme, l'histoire génésique et la composition du ménage. Mais la typologie n'est pas homogène d'un pays à l'autre.

2) La Jamaïque

Les résultats

On a seulement (Tableau II) la répartition des 3.096 femmes enquêtées selon leur relation au chef de ménage au sens du recensement. Si la personne interrogée n'est pas le chef de ménage, mais sa fille, on ignore la nature du ménage auquel cette fille appartient (nucléaire ou matrifocal ?). Moyennant certaines précautions, on réaffecte la catégorie III dans les catégories I et II. On obtient un pourcentage de foyers nucléaires de 64% et le pourcentage de foyers dont la femme est seule et chef de ménage passe de 11,4% à 18%, et ceci en faisant l'hypothèse que toutes les naissances sont survenues dans un foyer nucléaire ou dans un foyer de femme solitaire.

Relation avec des travaux anthropologiques antérieurs

Edith CLARKE, dans "My Mother who Fathered me", parle de "familles incomplètes" et de "familles nucléaires". Si l'on se ramène aux catégories de CLARKE, on trouve 77% de familles nucléaires et 33% de familles incomplètes. Les résultats sont un peu différents car CLARKE a étudié une population défavorisée et non représentative. Mais sa monographie reste valide.

3) La Guadeloupe et la Martinique

Les types de foyers

Dans le Tableau III, les jeunes filles âgées de 15 à 19 ans, encore scolarisées ont été enlevées, car les unions ont de fortes

chances de n'être pas de type concubinage ou de type ami. Les foyers non matrifocaux, non nucléaires représentent 18,1% de l'ensemble. Ces foyers peuvent être la conséquence de l'instabilité nuptiale dans la Caraïbe, mais la femme peut être seule à la suite d'un veuvage ou d'un divorce, ce qui n'a rien de spécifiquement caraïbe : il faut donc faire la part des ruptures d'union comparables à un divorce en France. Alors, le pourcentage de foyers non matrifocaux - non nucléaires (c'est-à-dire des femmes dont on est sûr qu'elles ont eu une rupture de type consensuel) tombe à 14%.

Ces foyers vont-ils devenir ultérieurement matrifocaux ou nucléaires ? Pour que ce foyer devienne matrifocal, il faut trois conditions : que la mère ait eu des filles, qu'elle-même et ses filles n'aient pas de partenaires stables et enfin que les filles enfantent. Or, la diffusion de contraceptifs risque dans l'avenir de bloquer la reproduction du système. Enfin, la femme solitaire qui est chef de ménage peut ultérieurement se marier ou se stabiliser avec un concubin. Ce dernier argument mérite d'être approfondi. En effet, d'un point de vue sociologique, deux hypothèses se présentent. Ce type de foyer peut être associé à une "culture de la pauvreté", la femme seule avec des enfants à charge n'ayant alors que peu de chances de se stabiliser avec un partenaire. Elle est au contraire susceptible de passer d'une relation épisodique à une autre. Deuxième hypothèse : cette catégorie de foyers se rencontre dans tous les groupes sociaux, et la situation de mère seule n'est pas aggravée par un handicap socioéconomique. La femme n'est pas obligée de se soumettre à une relation de dépendance par rapport à un partenaire.

Certains indicateurs socio-économiques suggèrent que les femmes vivant dans des foyers non matrifocaux - non nucléaires ne constituent pas un groupe social totalement "à part" puisque ces indicateurs ne sont pas statistiquement différents du reste de la population. Ceci pourrait expliquer l'importance culturelle de la matrifocalité. Bien que 4% des femmes répondent au critère résidentiel (trois générations), et que 14% vivent dans des foyers où prédomine un lien matrifocal, les foyers ne sont pas perçus comme caractéristiques des groupes sociaux les plus pauvres ; ils ne sont pas considérés comme étrangers à la masse de la population. Ajoutons que dans une population stationnaire, un pourcentage de 4% de foyers matrifocaux signifie qu'une femme vivra 4% des 34 années de sa vie féconde (15-49 ans), soit 1,4 année, dans un tel foyer. Si l'on ajoute la deuxième catégorie, c'est près de six années qui seront passées dans des foyers sans père présent de manière stable, et pour une part, à une période critique, celle de la socialisation de l'enfant.

Il n'en serait pas moins abusif de considérer la matrifocalité comme un modèle dominant : majoritairement, les foyers en Guadeloupe et en Martinique sont nucléaires.

La pluripaternité

On peut également faire une étude en termes de cycle de vie. S'il est vrai que la nuptialité est instable, on doit trouver une proportion élevée d'enfants de deux pères, ou de trois pères et plus. On dispose donc d'un indice qui synthétise l'histoire génésique et l'histoire nuptiale. On dira qu'il y a bi ou pluripaternité lorsque tous les enfants ne sont pas du même père.

Le Tableau IV donne les résultats de cette étude. L'instabilité est-elle représentée seulement par le groupe trois pères et plus, ou y a-t-il des femmes instables dans le groupe deux pères ? En regardant l'âge moyen et le nombre moyen d'enfants selon le nombre de pères, on constate que le nombre d'enfants n'est pas une fonction stricte de l'âge. Les femmes qui ont des enfants de trois pères ou plus ont donc une instabilité spécifique. Le phénomène est donc marginal et limité à 11% des femmes avec enfants.

III. LES INTERPRETATIONS

1) La thèse des origines africaines

On voit mal comment des structures nuptiales et familiales qui correspondaient à la logique des sociétés africaines (l'échange des femmes scelle les alliances) auraient pu survivre au bouleversement complet qu'a été la déportation esclavagiste. En d'autres termes, la polygamie suppose un réseau social, un pouvoir économique de l'homme polygame qui ont disparu avec l'esclavage. Idéologiquement, cette thèse aboutit à nier totalement le fait même de l'esclavage puisqu'elle en exclut les conséquences possibles.

2) La thèse esclavagiste

Les travaux récents des historiens remettent en cause cette thèse. Le Tableau V indique la répartition des esclaves à Trinidad, en Jamaïque, aux Bahamas et à Barbuda. Les cases ne comportant que des femmes avec enfants représentent entre 8% et 40% de l'ensemble des types de foyers, alors que les foyers nucléaires à deux ou trois générations sont tantôt le modèle très largement dominant (Bahamas, Barbuda), et tantôt constituent une minorité importante de l'ensemble, alors que ce type de foyer était censé ne pouvoir se constituer ou se maintenir dans le contexte esclavagiste.

Les différences entre les îles résultent de plusieurs facteurs, et d'abord des variantes dans le fonctionnement de l'économie de plantation, Trinidad apparaissant comme un cas particulier "de zone en rapide expansion et supervisée directement". A Trinidad comme à Saint

Vincent ou en Guyana, et à l'opposé des Bahamas, l'exploitation des esclaves a été particulièrement féroce, une majorité d'hommes et de femmes vivant seuls. Dans un contexte où la logique économique des plantations récentes était celle d'une utilisation intensive de la main-d'oeuvre, la constitution de ce que MINTZ a appelé une proto-paysannerie était contrariée, d'où la forte proportion de familles incomplètes et de foyers de femmes solitaires avec enfants.

En résumé, la matrifocalité, loin d'être un modèle dominant, a été marginale à l'époque même de l'esclavage.

3) Les migrations internationales post-esclavagistes

Selon une troisième thèse, l'émigration des hommes pour des motifs d'ordre économique, a déséquilibré, tout au long du XIX^{ème} et XX^{ème} siècles, la répartition par sexe. Les femmes se sont retrouvées chefs de ménage, assumant les rôles paternels et maternels et n'ayant le choix qu'entre l'absence totale de relations sexuelles ou des relations épisodiques et la situation de mères célibataires.

Il est vrai que le déficit d'hommes a été très aigu. A la Barbade, par exemple, en 1861, avant le début de l'émigration, on comptait 864 hommes pour 1000 femmes. En 1921, il n'y en avait plus que 679. L'émigration fut fortement stimulée à partir de 1904 par le recrutement massif de main-d'oeuvre pour le percement du Canal de Panama. Après l'achèvement du Canal, les Barbadiens émigrèrent, pour l'essentiel vers les Etats-Unis. Au total, entre 1904 et 1921, au moins 70.000 personnes auraient quitté l'île et cette émigration fut, pour les deux tiers, le fait d'hommes jeunes.

Le rétablissement progressif du rapport de masculinité s'explique par un changement dans la nature et la direction du flux migratoire. A partir de 1946, le principal pays de destination est le Royaume-Uni, où les émigrants sont plus souvent des femmes, employées comme personnel de service. Et au cours des années 1960, les regroupement familiaux ont encore contribué au rétablissement du rapport de masculinité. En Jamaïque et à Grenade, l'émigration a également déséquilibré les rapports de masculinité. A Cuba au contraire, on observe un surplus d'hommes au cours de la période considérée.

Dans un article paru en 1970, A. MARINO a montré qu'il existait une corrélation négative entre le rapport de masculinité (nombre d'hommes pour mille femmes) et la proportion de femmes chefs de ménage dans douze îles de la Caraïbe anglophone entre 1881 et 1960.

Cette analyse n'est pourtant pas convaincante. En réalité, les mariages et les unions se font dans un cercle géographique étroit. Il faut donc calculer les corrélations à un niveau géographique plus fin. Nous disposons des données régionales pour la Jamaïque et Guyana. Nous avons calculé la corrélation entre les rapports de masculinité et les pourcentages de femmes solitaires chefs de ménage pour les onze

régions de la Guyana et les quatorze paroisses de la Jamaïque. Dans les deux cas, la corrélation est faible : - 0,349 et - 0,432. Ainsi, dès qu'on approfondit l'analyse, les corrélations s'affaiblissent (1). L'explication réside dans le changement de définition. La corrélation trouvée par MARINO reflète une tautologie : moins il y a d'hommes, plus il y a de femmes qui se déclarent chefs de ménage. Mais en prenant comme définition la proportion de femmes seules chefs de ménage avec ou sans enfant, nous introduisons la fécondité. Tout dépend alors des comportements et des normes en matière de fécondité : un même rapport de masculinité peut être associé à des proportions de femmes seules avec enfants plus ou moins élevés selon que le contrôle social est plus ou moins fort.

Il apparaît donc que les deux facteurs historiques généralement avancés, l'esclavage et les migrations post-esclavagistes, ne permettent pas d'expliquer la spécificité de la Caraïbe.

On peut proposer une autre explication.

4) Le rôle de l'Etat

a) Définition

Nous admettrons ici que l'influence de l'Etat sur la famille s'inscrit à la fois dans les fonctions traditionnelles de l'Etat libéral (législation notamment) et dans le cadre plus large de l'intervention dans le domaine économique et social. On notera enfin que dans le cas de la Caraïbe, la question de l'influence de l'Etat est compliquée par la situation coloniale : la puissance publique de l'Etat colonisateur lointain est tantôt utilisée, tantôt paralysée par le pouvoir local aux mains des planteurs. C'est ainsi que les rares dispositions du code Noir favorables aux esclaves ont été totalement bloquées par les planteurs en Martinique et en Guadeloupe.

b) L'Etat

On peut distinguer quatre modèles de nuptialité et de famille qui s'expliquent par des passés coloniaux différents.

1. Le modèle hispanophone

Il est frappant de constater que Cuba, Porto-Rico et la République Dominicaine, toutes trois hispanophones, sont les seules îles de la Caraïbe où on ne trouve pas les unions consensuelles sans co-résidence, dites "visiting" dans la Caraïbe anglophone.

Or, en Amérique Latine, ces unions ne sont pas prises en compte dans les statistiques nationales. Et on ne peut invoquer l'argument de l'inertie administrative : dans la Caraïbe anglophone, les deux catégories de statut matrimonial consensuel (visiting et common law) ont progressivement été introduites dans les recensements de 1943, 1960 et 1970. On voit mal pourquoi il n'en aurait pas été de même si les Etats latino-américains avaient jugé nécessaire de changer le questionnaire du recensement.

En réalité, il y a bien un modèle latino-américain dont participent Cuba, Porto-Rico et la République Dominicaine et qui s'explique probablement par l'influence "moralisatrice" de l'Eglise catholique et de ses ordres religieux, et dans une moindre mesure par l'influence de l'Espagne en tant que puissance coloniale.

2. Le modèle "français"

En Guadeloupe et en Martinique, les mariages sont nombreux, la nuptialité plutôt stable, les familles nucléaires fréquentes.

Après l'abolition de l'esclavage (1848), les congrégations religieuses ont été actives. Mais surtout, la Guadeloupe et la Martinique sont devenues des "départements français d'Outre-Mer" en 1945, ce qui a considérablement renforcé le processus assimilationniste : importance des avantages sociaux, effort financier de la France pour soutenir l'économie locale, rôle des médias (presse et télévision françaises), nombreuses émigrations de main-d'oeuvre vers la France avec retours payés tous les deux ans pour certains travailleurs.

Tous ces facteurs ont certainement contribué à renforcer le modèle de nuptialité légitime et la famille nucléaire.

3. Le modèle "anglophone"

Il faut distinguer deux variantes : le modèle créole et le modèle indien.

* Le modèle créole est le plus répandu (Jamaïque, Barbade, etc...). Il est caractérisé par la fréquence des unions consensuelles, par une relative instabilité nuptiale. En particulier, on observe des proportions élevées de femmes chefs de ménage, en raison du déficit des hommes. Ce déficit résulte en partie des importantes migrations évoquées plus haut.

* Le modèle indien est lui aussi le produit de l'action de l'Etat et des groupes sociaux dominants. Entre 1834 et 1918, ROBERTS évalue à 429.000 le nombre des travailleurs indiens sous contrat, soit 80% de l'immigration post-esclavagiste. Ces travailleurs ont remplacé les esclaves émancipés en 1834, notamment à Trinidad et en Guyana. Au recensement de 1970, les Indiens représentaient 40,1% de la population

à Trinidad et 52% en Guyana. Ce groupe ethnique très important a des caractéristiques originales. La nuptialité des femmes indiennes est plus précoce et plus stable que celle des femmes dites "d'origine africaine" des mêmes pays. L'âge au mariage est plus précoce et les femmes se marient directement, sans commencer par une union consensuelle. Elles ont en moyenne moins de partenaires que les femmes africaines. De même la famille est plus souvent nucléaire qu'en milieu africain. Ainsi, l'intervention économique directe de l'État, qui a organisé l'immigration à une vaste échelle, a abouti à la constitution d'une population ethniquement différente et au comportement démographique spécifique (2).

4. Haïti

Haïti est un contre-exemple qui illustre bien l'importance de la période et de la colonisation post-esclavagiste.

C'est en effet la seule population indépendante depuis le début du XIX^{ème} siècle (1804). Haïti a eu le même passé esclavagiste que la République Dominicaine. Mais tandis que cette dernière, sous l'influence de la colonisation espagnole, se caractérise par l'absence d'unions du type "ami", tout comme Cuba, Porto-Rico et les pays d'Amérique Latine, Haïti est le seul pays de la Caraïbe où, à tous les âges, les concubinages sont plus fréquents que les mariages. La population haïtienne, du fait de l'indépendance, n'a pas subi la pression des autorités coloniales et religieuses, pour qu'elle adopte les comportements de référence et notamment le mariage légal. Au contraire, dès 1805, un an après la Guerre d'Indépendance, DESSALINE fit passer une loi protégeant les enfants illégitimes en matière de succession. Comme le note LEYBURN, cette loi "affaiblit le mariage tant civil que religieux : où était la rationalité d'un coûteux mariage quand les enfants étaient tout aussi légitimes sans mariage ?".

Tout au long du XIX^{ème} siècle, puis sous le régime duvaliériste, tout a concouru à favoriser le concubinage. Ainsi, la pression démographique a aggravé la parcellisation des terres, et il est devenu rationnel, pour le paysan, d'entretenir une polygamie de fait, en "plaçant" une de ses femmes sur une parcelle éloignée. Telle est l'origine du terme "plaçage" qui, en Haïti, désigne le concubinage. Et pour les paysans pauvres, le mariage est une cérémonie très coûteuse, notamment parce que l'inscription de l'acte à l'état civil donne lieu à une taxation.

En résumé, l'exemple d'Haïti confirme, a contrario, que trois facteurs ont manqué, qui ont joué ailleurs un rôle décisif favorisant l'adoption du modèle européen :

- présence d'une minorité blanche constituant un groupe de référence,
- constant effort des ordres religieux pour christianiser les populations,

- statut même de territoire colonial et présence d'un appareil d'Etat politico-administratif orientant les comportements vers la norme coloniale.

* *
*

Mais la Caraïbe est-elle un cas à part ? Est-elle aujourd'hui fondamentalement différente de l'Amérique Latine ? Si la réponse est négative, on pourrait comprendre que les deux premiers facteurs examinés se soient révélés non significatifs. Il faudrait alors rechercher d'autres facteurs, communs à l'ensemble de la région latino-américaine, Caraïbe incluse.

* *
*

5) La Caraïbe et l'Amérique Latine

A - Données démographiques

Nous présenterons quelques indicateurs de la nuptialité (statut matrimonial au moment de l'enquête ou du recensement ; âge médian d'entrée en union, pourcentage de temps passé en union et nombre de partenaires) et deux indicateurs des structures familiales (proportion d'hommes chefs de ménage ; proportion de foyers nucléaires).

Les graphiques 1, 2 et 3 montrent que le même modèle se retrouve :

- le mariage est plus fréquent que le concubinage dès 20-24 ans ;
- quand l'âge augmente, la proportion de concubines tend à diminuer tandis que celle des mariées se stabilise.

Ces évolutions suggèrent l'existence d'un processus de légitimation des concubinages en mariages.

Le deuxième indicateur est l'âge médian à la première union (Tableau 6).

Deux faits sont à noter :

- Ces âges sont très comparables, certes un peu plus tardifs en Amérique Latine, avec plusieurs exceptions (Panama, Paraguay, Vénézuéla).

- La tendance générale est à un recul de l'âge d'entrée en union, sauf en Jamaïque. Ainsi, dans la Caraïbe, comme en Amérique Latine, cette évolution est un facteur de stabilité de la vie nuptiale ultérieure, puisque les unions précoces sont en général plus fragiles.

Le troisième et le quatrième indicateur confirment (Tableaux VII et VIII) que la différence entre la Caraïbe et l'Amérique Latine est une différence de degré, non de nature : l'instabilité de la nuptialité y est plus accentuée, mais non fondamentalement différente.

En ce qui concerne la famille, un premier indicateur est la proportion d'hommes chefs de ménage : c'est un homme six à huit fois sur dix dans la Caraïbe, huit fois sur dix en Amérique Latine (Panama : 79%, Costa-Rica : 83%, Mexique : 84%, Vénézuéla : 80%, Brésil : 84%) (Tableau non reproduit).

Le dernier indicateur est le type de foyer : les foyers nucléaires, comme dans la Caraïbe, sont largement majoritaires : de l'ordre de sept sur dix (Colombie 72,7%, Costa Rica 76,7%, Mexique 75,8%, Panama 70,1%, Pérou 74,6%. Source : Enquête Mondiale sur la Fécondité).

Toutes ces données conduisent donc à remettre en cause l'idée que la nuptialité et la famille dans la Caraïbe sont très originales. Bien au contraire, elles suggèrent que la véritable entité est la région latino-américaine.

V. CONCLUSION : UN PROBLEME COMPLIQUE PAR L'IDEOLOGIE DANS LA RECHERCHE

Il nous reste à tenter d'expliquer plusieurs résultats que nous avons mis en évidence dans cette communication.

- 1) Pourquoi y a-t-il eu erreur sur l'influence de l'esclavage ?
- 2) Pourquoi les migrations internationales du XIXème et du XXème siècles n'expliquent-elles pas les structures familiales ?
- 3) Pourquoi a-t-on surestimé l'importance de la matrifocalité et sous-estimé celle de la famille nucléaire ?
- 4) Pourquoi a-t-on insisté sur la spécificité de la Caraïbe alors que les ressemblances avec l'Amérique Latine sont frappantes ?
- 5) Pourquoi a-t-on sous-estimé l'importance de la période post-esclavagiste ?

Pour comprendre cette orientation de la recherche socio-anthropologique, il faut revenir aux origines du débat sur la nuptialité et la famille dans la Caraïbe.

Comme le note justement R.T. SMITH, l'orientation de la recherche s'explique par le contexte postérieur à la Seconde Guerre Mondiale et notamment par la préoccupation croissante pour les problèmes sociaux qui accompagna le mouvement en faveur d'une plus grande autonomie politique : le taux d'illégitimité de 70% atteint en Jamaïque suscita, au moment où l'on s'intéressait au bien-être des classes inférieures, un débat de fond : "Était-ce la preuve d'une désorganisation sociale massive, ou y avait-il quelque chose d'erroné dans l'opinion qui mesurait la "légitimité" selon des standards "anglais" ou propres aux "classes supérieures" ?

Dès 1944-45, la femme du gouverneur de la Jamaïque, Lady Huggins, lança une vaste campagne, le "Mass Marriage Movement", en réponse aux recommandations formulées en 1938 par une Commission Royale du Parlement britannique, aux termes desquelles il convenait d'organiser une "campagne contre les maux sociaux, moraux et économiques de la promiscuité".

Cette campagne eut pour effet d'élever le taux de nuptialité de 4.44 pour mille en 1943 à 5.82 pour mille en 1946. Mais dès 1951, l'échec était patent, nuptialité et illégitimité ayant retrouvé leurs niveaux antérieurs.

Peu après la Deuxième Guerre Mondiale, diverses institutions, telles l'Agence pour le Développement et le Bien-Être coloniaux, ou encore le Conseil colonial pour la Recherche en Sciences Sociales suscitérent des travaux afin de rassembler une information factuelle sur les formes de familles en Jamaïque. Dans ce contexte, il n'est pas surprenant que l'étude de la "désorganisation" et de la "déviance" des familles antillaises ait été au cœur des travaux réalisés au cours des années 1950 et 1960 (3).

Dès lors, le problème posé est celui de la dimension idéologique de l'intérêt accordé à la matrifocalité, et de la place démesurée qu'elle occupe dans la littérature socio-anthropologique. De ce point de vue, la question des origines de la matrifocalité, loin d'être un exercice d'école, est fondamentale. Il était idéologiquement inévitable que les chercheurs, pour la plupart originaires de la région, soulignent la relation avec l'esclavage et la persistance de formes familiales réputées caractéristiques de cette période. Affirmer l'existence d'un modèle familial différent d'un modèle blanc et européen, insister sur son bon fonctionnement en dépit de l'absence du père, c'était en quelque sorte légitimer les sociétés caraïbes, cesser de les décrire comme des formes déviantes, c'était enfin intégrer l'héritage de l'esclavage et l'inscrire dans la réalité du fonctionnement des familles. C'était une réponse directe au point de vue du colonisateur et à sa vision des choses en termes de "déviance" et de "désorganisation".

Mais insister sur l'esclavage, c'était du même coup sous-estimer, non seulement les points communs avec l'Amérique Latine (puisque ce facteur n'y a été que marginal), mais plus généralement toute la période post-esclavagiste et tous les facteurs liés à la situation coloniale. Dans cette perspective, les migrations internationales qui ont déséquilibré les rapports de masculinité jusque dans les années 1970 apparaissent comme un des aspects, et seulement comme un des aspects sous lesquels s'est manifestée l'influence coloniale.

Mais ce facteur n'a nécessairement qu'une valeur explicative limitée. Seule une histoire globale des sociétés caraïbes post-esclavagistes permettra de comprendre les formes contemporaines de la nuptialité. Elle permettrait de confirmer ou de rejeter les quatre modèles que nous avons proposés ci-dessus.

N O T E S

- (1) En appliquant la méthode de MARINO au recensement de 1970, nous avons trouvé une corrélation de moins 0,796.
- (2) On observe cependant une évolution vers le modèle créole, surtout à Trinidad, pays producteur de pétrole où le niveau de vie plus élevé (2.600 US dollars contre 520 US dollars par tête en 1977) et l'insularité sont des facteurs favorables à l'intégration des indiens. Au contraire en Guyana, l'isolement de cette population rurale pauvre reste très profond et le modèle indien y est plus "pur".
- (3) En témoignent deux monographies importantes publiées en 1957 et 1961, celle d'Edith CLARKE "My Mother who Fathered me" et celle de Judith BLAKE "Family Structure in Jamaica".

DEBAT

André QUESNEL - Ce travail est la confrontation d'une approche de type démographique et d'une approche de type anthropologique ou sociologique. Le mérite de CHARBIT est d'avoir montré que le modèle d'instabilité n'était pas essentiellement culturel en ce sens qu'il ne se perpétuait pas et que la catégorie des deux pères n'était pas une catégorie transitoire vers la reproduction du modèle de pluri-paternité.

Maria COSIO - Serait-il possible de préciser pourquoi l'étude de CLARKE et les données d'EMF ne sont pas comparables ?

Yves CHARBIT - CLARKE distingue familles complètes et familles incomplètes. Elle étudie la population féminine de plus de quinze ans. A ce niveau-là, on peut comparer avec l'EMF. Mais l'étude concerne trois quartiers de Kingston. Les données d'EMF sont des données rurales et urbaines.

Pour comparer avec l'étude de CLARKE, il faut se placer dans le cadre urbain. En 1977, l'EMF donne 77% de familles complètes au sens de CLARKE alors que CLARKE en 1957 en trouve 64% dans le milieu urbain. Mais CLARKE observe des quartiers défavorisés et entre les deux études, il y a vingt ans d'écart. On trouve cependant un même ordre de grandeur.

Patrick LIVENAIS - Pourquoi parler de cercle vicieux dans la relation fille-vierge garçon-macho ?

Yves CHARBIT - C'est un cercle vicieux (terme de BLAKE) car il y a reproduction de modèle d'instabilité.

Jean GALAP - Le modèle éducationnel pénalise la fille et met en place des carences affectives. Les jeunes garçons sont plus fragiles que les jeunes filles et reçoivent plus d'attention de la part de leur mère. Ceci a des conséquences psychologiques importantes. Les filles ont une fragilité affective qui les rendent toujours dépendantes de l'homme et les filles deviennent une proie facile.

Yves CHARBIT - Ce point de vue est confirmé par des entretiens psychosociologiques réalisés auprès des femmes ayant des enfants de trois partenaires et qui ont, je le rappelle, des caractéristiques propres au milieu défavorisé. Ces caractéristiques sont confirmées par les entretiens. Les femmes qui vivent la pluri-paternité, considèrent leur vie comme un échec dans la constitution d'une famille stable. La jeune fille aspire au mariage et se retrouve enceinte et abandonnée. Ensuite, elle essaie de se faire prendre en charge ce qui aboutit à un nouvel abandon. La femme se rend compte des nombreuses difficultés lors de la prise en charge : difficultés avec le partenaire, difficultés

dans l'éducation des enfants. La femme doit jouer le rôle de père et de mère mais elle désire que ses enfants aient le respect du père. En fin de vie féconde, la femme fait face à des choix "forcés". Elle accepte la solitude, utilise la contraception et tente de prévenir ses filles contre la vie qu'elle a connue (pas de perpétuation du modèle). Elle recherche l'autonomie et donc cherche à travailler.

Claude MARIE - Il faut nuancer le phénomène de soumission de la femme. A l'instar de la religion islamique, il n'y a pas de codes sociaux qui président au contrôle de la femme par l'homme.

A propos de la période post colonialiste, il est nécessaire d'insister sur le rôle des systèmes plus ou moins institutionnels de contrôle de la reproduction sociale dans les relations père mère enfant. Mais les formes de reproductions sociales périclitent.

Dans la lettre lue par Thomas HUBSON aux esclaves au moment de l'abolition de l'esclavage, on note : "Maintenant, il vous faut fonder une famille pour être un père et une mère respectable. Il faut avoir des enfants pour travailler pour les enfants". De nouvelles institutions se mettent en place. Le mode de reproduction sociale change.

Yves CHARBIT - Il faut relativiser car les Antilles françaises ont été particulièrement marquées par la christianisation.

La thèse esclavagiste pose un gros problème. Il n'y a pas eu un seul comportement esclavagiste. Donc il est très difficile de généraliser comme l'a fait PATTERSON.

Maria COSIO - L'intérêt d'étudier les structures matrimoniales est double : le démographe a besoin d'un nombre d'années vécues en exposition et les questionnaires sont conçus dans cet esprit-là. Et s'il y a interruption d'union, le questionnaire ne la détaille pas. Et donc leur utilisation s'avère difficile. Par exemple, au Mexique, on considère comme une seule union, le mariage d'une femme avec l'homme avec qui elle vivait auparavant. Le démographe ne s'intéresse pas de savoir s'il y a eu légalisation. Il y a eu même une campagne qui donnait automatiquement des certificats de mariage à tous ceux qui satisfaisaient à certaines conditions (au moins huit enfants, un certain nombre d'années passées ensemble). Et le nombre de mariages de cette année-là a été impressionnant.

L'étude des structures familiales permet d'expliquer les phénomènes démographiques et d'autres phénomènes comme l'activité féminine.

Mais la définition du chef de ménage n'est pas encore nette - personne qui a le pouvoir dans la famille, ou personne de référence ou personne la plus âgée de la famille.

André QUESNEL - Il faut faire intervenir un critère qui définisse ce ménage afin qu'il soit le plus pertinent possible par rapport à l'objectif défini.

Maria COSIO - Mais on identifie le ménage au chef de ménage, ce qui peut être complètement faux.

André QUESNEL - Le groupe AMIRA (INSEE-ORSTOM) étudie le problème de chef de ménage et de chef de décision. Il a cherché comment définir des unités collectives selon les objectifs fixés, selon les individus qui avaient un certain pouvoir ou une certaine activité. Et selon l'activité retenue, ce n'est pas le même individu qui apparaît comme dominant le ménage.

Maria COSIO - Le problème des femmes est plus complexe. La femme chef de ménage a, en particulier, la charge de ses enfants. On assimile le plus souvent les familles dont le chef de ménage est une femme à des familles pauvres.

Si on étudie les structures familiales et qu'on veut comprendre les relations entre nombre d'enfants et nuptialité, la durée du mariage... il ne faut pas seulement tenir compte de la structure résidentielle, mais de la structure économique. Qui a la charge économique ?

Au Mexique, on explique en grande partie la baisse de la fécondité par un retard de l'âge au mariage : mais les études faites n'expliquent pas quels groupes sociaux connaissent ce retard de l'âge au mariage.

Yves CHARBIT - Il est vrai qu'en Amérique Latine, une union égale un partenaire. Dans la Caraïbe, on dit qu'avec un partenaire, il peut y avoir deux unions (union ami plus union mari), sauf dans la République Dominicaine. Mais une union de type ami sans co-résidence peut devenir une union avec résidence en cas de grossesse. Donc étudier la fécondité différentielle des unions de type ami concubin mari est difficile à cause de ces ruptures. Avec LERIDON, nous avons regardé la fécondité par type d'union et par biographie matrimoniale à union constante, et c'est le seul moyen d'étudier la fécondité différentielle par type d'union.

Un problème de déclaration se pose : celui du chef de ménage. Par conformisme, on déclare l'homme comme chef de ménage alors que la femme détient les pouvoirs. Lorsqu'on regarde le recensement de la Caraïbe anglophone, on s'aperçoit qu'il y a plus de chefs de ménage parmi les concubines que parmi les mariées. Les concubines ne déclarent pas l'homme comme chef de ménage et assument plus la responsabilité de chef de ménage.

Maria COSIO - Quelle est la définition du chef de ménage ?

CLAIRIN - Le problème de définition du chef de ménage est sans issue du fait de l'interférence entre divers phénomènes.

Patrick LIVENAIS - L'absence de question sur la survie des parents, peut entraîner des biais du point de vue statistique. Ce biais a-t-il été neutralisé dans les différentes études citées ?

Yves CHARBIT - Y a-t-il une différence d'espérance de vie, selon le sexe, suffisamment massive, pour qu'il y est répercussion sur les modèles. Autrement dit, il est peut-être impossible de constituer trois générations en ligne maternelle si les conditions de survie sont

telles que l'enfant n'a aucune chance de connaître la grand-mère ? En effet, personne ne s'est posée cette question, alors que tous les chercheurs raisonnent sur la matrifocalité à trois générations et ne tiennent pas compte de la mortalité.

Maria COSIO - La question de l'entrée en union peut être interprétée différemment selon les ethnies. Comment était-elle posée dans l'enquête citée ? Première union ou union actuelle ?

Yves CHARBIT - Dans l'enquête fécondité, on étudie la première union puis les suivantes... et l'âge d'entrée dans chaque union successive. Puis dans une autre partie du questionnaire, la situation matrimoniale actuelle est demandée.

S'il y a eu une seule union, la première union est considérée comme l'union actuelle sinon on dissocie les deux.

Dans le contexte Guadeloupe-Martinique, les femmes sont plus réticentes sur la question savez-vous lire et écrire ? - qui signifie parlez-vous français ou créole - que sur les questions sur l'union.

QUESTION - Quel est le contrôle de la mobilité dans tous les Etats de la Caraïbe ?

Yves CHARBIT - Dans l'ensemble de la Caraïbe anglophone, les travaux montrent une immigration de main-d'oeuvre inorganisée, sans contrôle réel au XIXème siècle, qui a entraîné un déséquilibre dans la structure de population. La situation est plus contrôlée actuellement.

Maria COSIO - On connaît mal la fécondité en Amérique Latine et le problème du changement longitudinal se pose.

Yves CHARBIT - Les points communs entre l'Amérique Latine et les Caraïbes sont nombreux.

La thèse esclavagiste pourrait illustrer l'évolution de la nuptialité pour l'Amérique Latine. Mais le Mexique est un contre exemple, car malgré une immigration maximum, l'instabilité de la nuptialité est faible car elle est contrebalancée par le rôle de l'Eglise.

Maria COSIO - Il faut raisonner sur la taille du pays et non sur le nombre d'immigrés. Le rôle de l'Eglise dès le XVIème siècle a été ambigu car il interdisait les mariages mixtes.

André QUESNEL - On touche ici un problème de l'anthropologie lorsqu'elle était liée à la puissance coloniale : elle fige par le discours les faits sociaux observés au moment de la conquête.

Ce sujet est développé par Jean-Pierre DOZON pour l'Afrique. Il y a eu fixation et catégorisation d'ethnies qui ne se reconnaissaient pas dans cette définition. De la même façon, on n'a jamais pensé les

possibilités d'évolution et de transformation des familles, et on les a figées en patrilinéaires ou matrilinéaires.

Yves CHARBIT - On ne s'intéresse pas à la vie sexuelle de la femme mais à l'exposition au risque, c'est pourquoi on privilégie le partenaire présent et actuel. Mais en Haïti, un facteur important serait l'existence d'unions plurales et on parle de polygamie de fait (un homme et plusieurs femmes), qu'on estime à 30% des femmes en milieu rural et 40% à Port au Prince.

Dans ce contexte, il est vrai que l'enquête surévalue le ménage officiel et observé, par conséquent le patri ou la matrilinéarité.

CLAIRIN - Quel est l'écart entre la déclaration du mariage et la consommation.

Yves CHARBIT - Dans le cadre de Guyana et Trinidad, le mariage en milieu indien, est parfois arrangé depuis l'âge de 10-12 ans, mais la consommation du mariage se fait lors de la cérémonie à l'âge de 17-18 ans.

**Tableau I. Histoire matrimoniale des femmes âgées de 35 à 49 ans.
(GUADELOUPE-MARTINIQUE).**

Histoire matrimoniale	Répartition des femmes		Nombre moyen de partenaires	Durée totale de vie en union	Age moy d'entrée unior
	N	%			
II. Biographies matrimoniales simples					
A- Femmes toujours mariées	373	30,4	1,06	19,1	22,3
A1. 1 seule union, 1 seul partenaire	181	14,8			
A2. 2 unions, 1 seul partenaire	166	13,5			
A3. 3 unions, 2 partenaires	26	2,1			
B- Femmes toujours concubines	44	3,6	1,32	18,6	22,4
B1. 1 seule union, 1 seul partenaire	24	2,0			
B2. 2 unions, 1 seul partenaire	6	0,5			
B3. 3 unions, 2 partenaires	14	1,1			
C- Femmes toujours amies (un ou plusieurs partenaires, sans corésidence)	54	4,4	2,39	15,4	21,5
I. Biographies matrimoniales complexes					
D- Femmes actuellement mariées (autres que A)	332	27,1	1,66	21,6	19,0
E- Femmes actuellement concubines (autres que B)	107	8,7	3,05	18,6	18,1
F- Femmes actuellement amies (autres que C)	68	5,6	3,47	18,3	18,3
III. Femmes actuellement seules	203	16,6	1,81	11,9	17,6
IV. Femmes n'ayant jamais eu d'union	44	3,6	-		
Ensemble des femmes âgées de 35 à 49 ans	1225	100,0	1,75	17,7	20,

Tableau II - Jamaïque. Répartition des femmes interrogées selon la relation au chef de ménage et le statut matrimonial *actuel*

Relation au chef de ménage et statut matrimonial	N	%
I - FEMME SOLITAIRE CHEF DE MENAGE		
- n'a jamais eu d'union	18	0,6
- jadis mariée (actuellement seule)	68	2,2
- jadis en union consensuelle (actuellement seule) ou union "ami" en cours	354	11,4
II - FEMME CHEF DE MENAGE AVEC CONJOINT OU CONJOINTE DU CHEF DE MENAGE (foyers nucléaires)		
- mariée	799	25,8
- concubine	688	22,2
III - FILLE DU CHEF DE MENAGE		
- mariée	31	1,0
- concubine	34	1,1
- amie	249	8,0
- actuellement seule	152	4,9
- n'a jamais eu d'union	169	5,9
IV - AUTRES RELATIONS AU CHEF DE MENAGE	534	17,3
ENSEMBLE	3096	100,0

Tableau III - Guadeloupe et Martinique. Répartition des femmes de 15-49 ans selon les différents types de foyer.

Types de foyer	%
I - FOYERS MATRIFOCAUX	
- Femme solitaire, chef de ménage, vivant avec sa fille, solitaire, et ses petits-enfants	3,5
- Femme solitaire, chef de ménage, vivant avec ses ascendants et ses enfants	0,8
	4,3
II - FOYERS QUASI MATRIFOCAUX	
- femme solitaire, chef de ménage, vivant avec sa fille, mariée ou concubine, avec ou sans petits-enfants	0,4
III - FOYERS NON MATRIFOCAUX, NON NUCLEAIRES	
- Femme solitaire, chef de ménage, avec enfants	15,8
- Femme solitaire, chef de ménage, sans enfant	2,3
	18,1
IV - FOYERS NUCLEAIRES ET POLYNUCLEAIRES	
- Couple marié ou de concubins, sans enfant	4,3
- Couple marié ou de concubins, avec enfant	59,0
- Couple marié ou de concubins, avec au moins une fille solitaire ayant un enfant	4,6
- Couple marié ou de concubins, avec au moins une fille mariée ou concubine, ayant ou non des enfants	0,5
	68,4
V - AUTRES FOYERS	8,8
ENSEMBLE	100,0

Tableau IV LA PEURIPATERNITE

1 seul père : 33,9 ans et 3,92 enfants en moyenne

2 pères : 35,2 ans et 5,0 enfants

3 pères et + : 37,5 ans et 6,43 enfants (1)

Répartition selon le groupe d'âges et âge moyen des femmes (ensemble des femmes ayant eu au moins un enfant)									
	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-44 ans	45-49 ans	âge moyen	Tous ÂGES
1 père	92,3	78,0	71,2	70,8	64,8	66,8	63,8	33,9	69,7
2 pères	7,7	15,8	19,9	19,4	21,5	19,1	19,7	35,2	19,0
3 pères et +	-	6,2	8,9	9,8	13,7	14,1	16,8	37,5	11,3
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	34,5	100,0
Effectifs	26	196	321	378	385	362	370		2038

Tableau V - Répartition des esclaves selon les types de foyers dans diverses îles de la Caraïbe

Type de foyer	Trinidad (1813)		Jamaïque Montpellier (1825)		Bahamas 26 plantations (1822)		Barbuda (1851)	
	N	%	N	%	N	%	N	%
- Homme, femme, enfants	4.675	18,2	204	25,1	1629	54,1	425	67,
- Homme, femme	1.036	4,0	76	9,3	178	5,9	28	4,
- Femme, enfants	5.690	22,2	328	40,3	377	12,5	50	8,
- Homme, enfants	357	1,4	0	-	16	0,5	6	0,
- Trois générations	445	1,7	24	2,9	358	11,9	90	14,
- Hommes seuls ou regroupés					264	8,8	7	1,
- Femmes seules ou regroupées	12.892	50,2	182	22,4	173	5,8	10	1,
- Enfants seuls					16	0,5	13	2,
- Autres	578	2,3	-	-	-	-	-	-
	25.673	100,0	814	100,0	3011	100,0	629	100,
- Foyers nucléaires (1+2+5)	6.156	24,0	304	37,3	2165	71,9	543	86,
- Familles incomplètes (3+4)	6.047	23,5	328	40,3	393	13,0	56	8,
- Pas de famille (6+7+8+9)	13.470	52,5	182	22,4	453	15,1	30	4,

Source ; Craton, 1979 : 28-29.

Tableau VI Amérique Latine et Caraïbe. Âges médians d'entrée en union dans les diverses cohortes.

Pays	Age actuel					
	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49
Colombie	21,0	20,7	20,2	19,8	20,7	20,9
Costa Rica	21,5	21,7	21,2	21,1	21,1	21,8
Equateur	19,9	19,5	18,9	18,7	18,4	19,1
Mexique	20,4	20,1	19,7	19,6	19,3	20,0
Panama	20,5	19,9	19,5	19,3	18,9	18,9
Paraguay	21,6	19,6	19,6	19,4	18,6	20,1
Pérou	21,8	20,6	20,1	19,8	20,0	20,3
Vénézuéla	20,2	18,1	18,7	18,1	17,9	(-)
Guadeloupe-Martinique	19,5	19,2	19,6	19,8	19,9	20,6
Guyana	18,6	18,4	17,8	17,8	17,6	17,9
Haïti	19,3	18,8	18,7	18,7	18,4	19,8
Jamaïque	17,5	17,9	17,7	18,6	19,6	20,3
République Dominicaine	18,8	17,9	18,2	17,9	18,0	18,8
Trinidad et Tobago	18,3	18,2	17,7	17,4	16,8	16,8

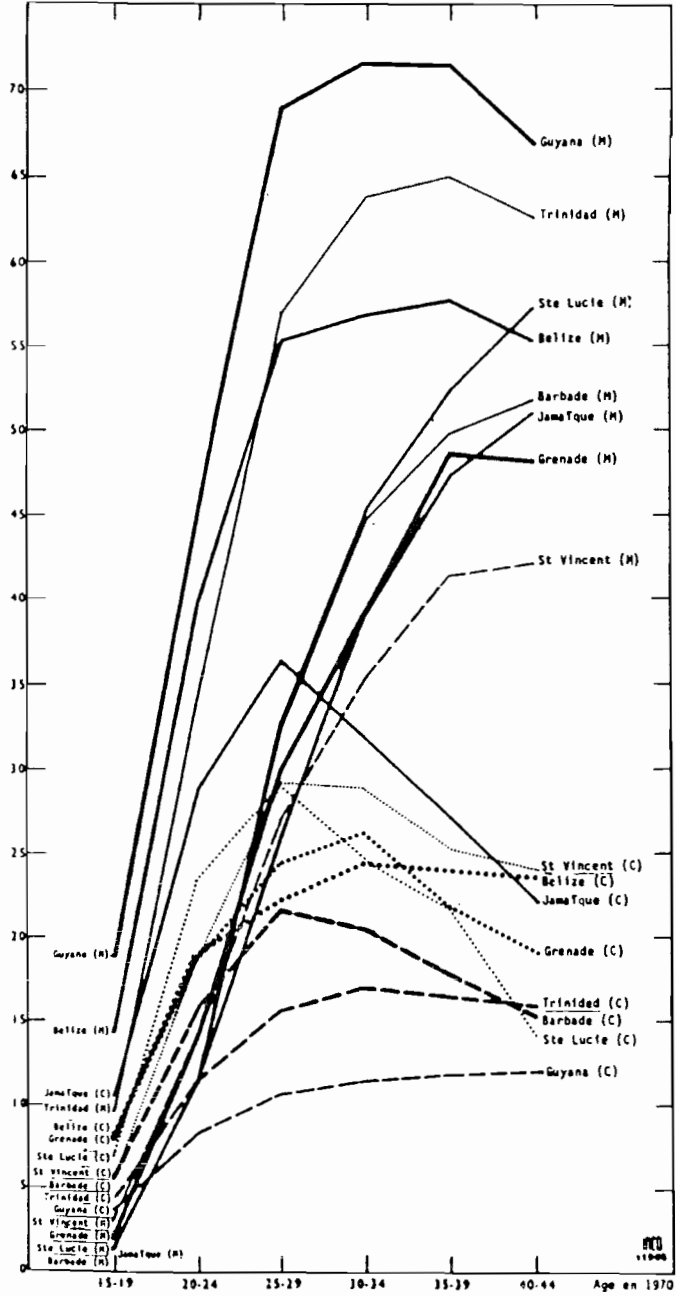
Source : les âges médians ont été calculés à partir des tableaux 1.1.2 des Rapports nationaux

(-) Au Vénézuéla, l'échantillon ne comprenait pas de femmes de plus de 44 ans.

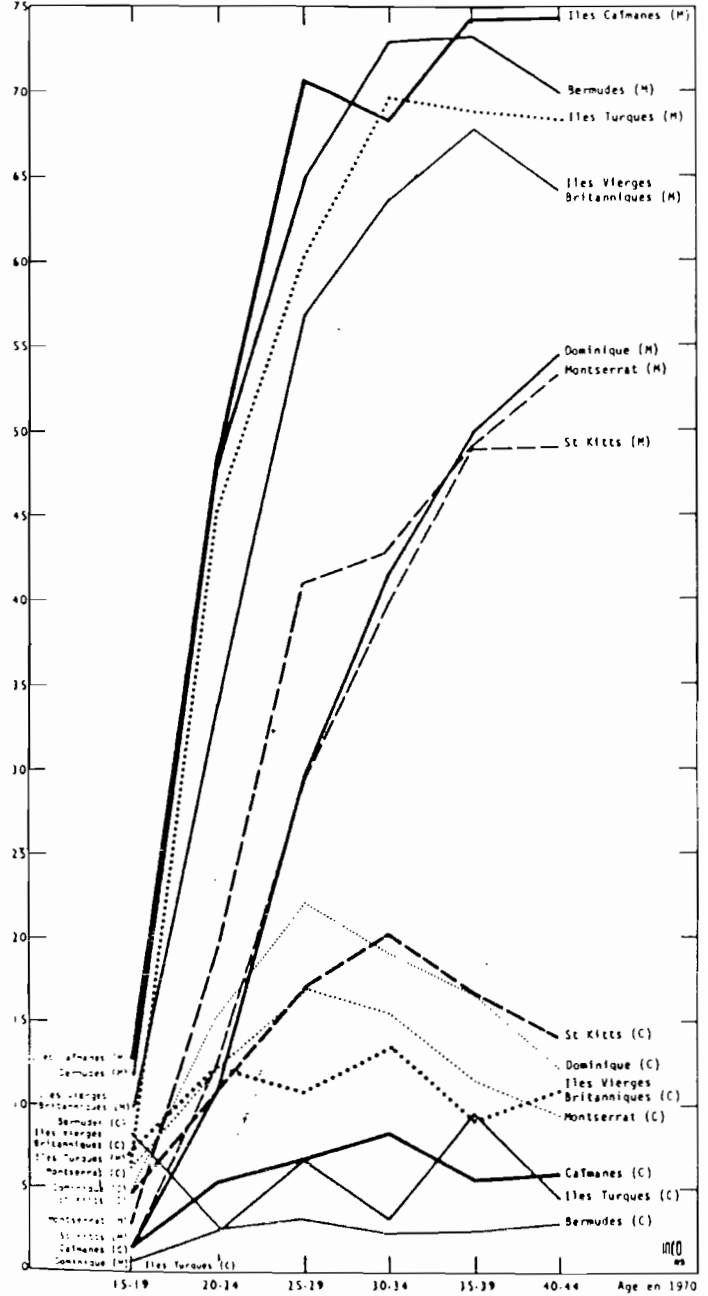
Tableau VII Amérique latine et Caraïbe. Pourcentage de temps passé en union dans les diverses cohortes (femmes déjà entrées en union).

Pays	Age actuel						
	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49
Colombie	91	92	93	94	91	90	87
Costa-Rica	--	94,7	94,2	94,3	92,9	93,6	91,3
Equateur	92,4	93,2	94,6	93,2	93,4	91,3	90,5
Panama	--	92	89	89	90	89	86
Mexique	96,1	95,5	95,3	94,9	93,5	93,6	90,0
Paraguay	87,3	90,3	91,2	92,4	91,7	91,8	91,0
Pérou	93,0	94,2	94,5	94,0	93,3	93,4	90,8
Vénézuéla	89,6	92,1	92,0	93,6	89,3	89,6	-- ^x
Guadeloupe-Martinique							
Guyana	93,3	92,1	92,5	92,7	91,2	92,0	89,0
Haïti	89,8	85,5	89,1	88,4	89,9	87,2	86,0
Jamaïque	87,9	84,6	83,8	83,0	85,0	84,5	81,9
République Dominicaine	70,6	77,2	82,2	86,3	86,9	83,4	82,7
Trinidad et Tobago	89,4	91,3	91,8	93,6	92,4	92,5	90,8

(en pourcentage du groupe d'âge)



(en pourcentage du groupe d'âge)



LES FAMILLES AFRICAINES ET LEURS TRANSFORMATIONS

par Jean-Pierre DOZON

De l'Afrique, on dit souvent qu'elle est une mosaïque ethnique et que les institutions familiales y occupent une place prépondérante. Les familles définissent ainsi la société traditionnelle africaine. L'ethnologie a contribué à façonner cette image de l'Afrique, et dans sa quête des traditions, elle n'a jamais cessé de faire des systèmes familiaux et matrimoniaux la clé de toute analyse des sociétés africaines. Radcliffe BROWN (1950) disait : "Pour la compréhension d'un aspect quelconque de la vie sociale d'une population africaine, aspects économique, politique ou religieux, il est essentiel de posséder une connaissance approfondie de son organisation familiale et matrimoniale". Les structures familiales apparaissent ainsi déterminantes et lorsqu'on dit qu'une population est patrilinéaire, on énonce l'une de ses propriétés essentielles.

L'anthropologie de la famille a beaucoup apporté mais deux critiques sont à formuler :

- les institutions familiales ont été principalement appréhendées à partir de leurs règles (règles de filiation, règles d'alliances). C'est une anthropologie juridique et normative ;
- certaines questions sur ces institutions familiales n'ont jamais ou rarement été posées (histoire, engendrement de ces institutions).

L'ethnologie a confirmé l'idée que les sociétés africaines étaient des sociétés sans histoire. Une telle idée rejoint, avant la colonisation, certaines idéologies politiques qui affirment que l'Afrique a toujours été socialiste et que le socialisme africain s'enracine dans la famille. Et avec l'échec des stratégies de développement, on assiste aussi aujourd'hui (surtout dans le cadre des petits projets de développement préconisés par les ONG) à une valorisation de la famille et plus généralement des valeurs traditionnelles africaines. La famille comme réalité ou comme représentation est donc l'une des clefs privilégiées pour appréhender l'Afrique Noire.

Les institutions familiales en Afrique

La "tradition coloniale" utilisait pour les institutions familiales en Afrique le terme de famille étendue ou élargie. Cette notion n'est pas très bonne car elle présuppose qu'il n'y a pas de familles nucléaires et elle mélange le "biologique" et le "social". Les familles élémentaires existent mais sont intégrées dans des groupes que les ethnologues appellent clans, lignages. Le lignage désigne un ensemble d'hommes et de femmes unis par un ancêtre commun. La polygynie (un homme marié avec plusieurs femmes) est une pratique courante mais évolue en même temps que la monogamie ; il y a certainement plus d'hommes monogames que d'hommes polygynes en Afrique Noire.

Les lignages sont des groupes sociaux dont l'élaboration et le fonctionnement obéissent à des règles qui distinguent le côté paternel du côté maternel.

Par lignage patrilinéaire, on désigne un groupe d'unifiliations, c'est-à-dire un ensemble de parents unis en ligne agnatique par un ancêtre commun. Dans les sociétés matrilineaires, les parents sont unis en ligne utérine. On rencontre aussi des structures bi-linéaires (reconnaissance des deux lignes). Il faut préciser à cet égard que dans le cas des groupes d'unifiliation, il existe toujours une reconnaissance plus ou moins marquée de l'autre ligne.

Les lignages obéissent à d'autres principes. Les règles d'unifiliation s'accompagnent de pratiques de segmentations. A un certain seuil démographique, les collectivités éclatent et créent des groupes similaires qui conservent des liens de parenté entre eux et donnent lieu à des unités plus vastes à vocation territoriale que l'on nomme clan ou tribu. Les règles d'unifiliation s'accompagnent de règles concernant la résidence et l'alliance matrimoniale.

C'est à ce niveau d'ensemble de règles que l'on parle non plus d'institutions familiales, mais de systèmes de parenté et d'alliance. La règle la plus fréquente est la patrilocalité (on habite chez son père) et la virilocalité (les épouses habitent chez leur mari). Dans les sociétés patrilinéaires, on habite dans son groupe de filiation contrairement aux sociétés matrilineaires.

La virilocalité oblige les femmes à circuler. Elles quittent leur lignage pour aller dans celui de leur mari. Cette circulation des femmes implique une autre circulation en sens inverse, celle des biens matrimoniaux (compensation matrimoniale). La circulation des femmes est balisée par des règles de mariage dont la principale règle est l'interdiction de se marier dans son propre groupe de filiation.

Les institutions familiales peuvent être analysées de manière moins formelle. Les anglosaxons ont mis l'accent sur le fait que ces groupes de filiation ne sont pas uniquement des groupes de parenté mais aussi des groupes sociaux qui remplissent des fonctions politiques, économiques et idéologiques. Ensuite, en France, on a tenté de démêler, derrière les catégories de la parenté, des rapports sociaux liés aux rapports de production, à la vie économique... Le rapport

social le plus important est le rapport homme/femme.

Dans les sociétés patrilineaires, comme dans les sociétés matrilineaires, le point de départ est la domination masculine (polygynie, virilocalité...). Cette différence des sexes implique aussi une division du travail. Les activités féminines sont dévalorisées et très contraignantes.

De plus, on constate l'existence de rapports aînés/cadets. Les familles africaines ne forment pas une société d'égaux. Au sein des lignages, il y a des personnages (les aînés) qui ont le contrôle des relations sociales. Ces personnages veillent à la circulation des femmes, "capitalisent" les biens matrimoniaux, sont le plus souvent polygynes, font travailler des cadets, recrutent des individus étrangers au lignage (notamment des captifs).

Les recherches d'anthropologie "marxistes" critiquent l'anthropologie de la parenté, en ce qu'elle masque des rapports d'exploitation où les femmes, les cadets, les captifs sont assujettis au pouvoir des aînés.

Même si ces recherches d'anthropologie "marxistes" sont contestables, elles ont eu le mérite de ne pas se contenter d'analyser et de porter leur attention sur les stratégies menées par les acteurs des institutions familiales. Il est en effet nécessaire d'étudier ces stratégies pré-coloniales afin d'observer l'évolution, les transformations de ces institutions familiales en fonction d'enjeux économiques et de contingences historiques.

Par exemple, des lignages alladians (Côte-d'Ivoire) étudiés par Marc AUGÉ à filiation matrilineaire ont développé au XIX^{ème} siècle des stratégies matrimoniales en direction de groupes patrilineaires voisins afin d'accroître leur capacité démographique (les fils issus des femmes de ces groupes restent dans le groupe de leur père) et leur force de travail (compte tenu des enjeux de l'exploitation de l'huile de palme).

La multiplication d'exemples de ce type permettrait sans doute une meilleure appréciation de l'histoire des institutions familiales en Afrique Noire pré-coloniale.

Transformations de la famille africaine

On fait correspondre communément les transformations de la famille africaine avec la rupture coloniale. Mais compte tenu, des transformations probables de ces institutions avant la colonisation, la rupture qu'introduit la conquête européenne n'est peut-être pas aussi radicale qu'on veut bien le croire. Certaines formes inédites de nos jours, peuvent avoir eu des précédents avant la colonisation. Au moins, de ce point de vue, le stéréotype qui consiste à dire que l'Afrique Noire est passée, avec la colonisation et la modernité de la

famille étendue à la famille nucléaire, ne nous paraît pas valide.

La colonisation bien évidemment a introduit des changements importants dans la société africaine elle-même... Dans ce nouveau contexte, la famille ne pouvait que se transformer. Les colonisations, d'autre part, voulaient briser l'organisation traditionnelle, afin de mettre en place un modèle familial (famille nucléaire) plus ou moins conforme à celui qui est suivi en Europe. Toutefois, les institutions familiales ont connu une évolution paradoxale. On observe à la fois changements et permanences des institutions familiales africaines.

D'un point de vue des structures de parenté (univers des règles), rien ne change vraiment. En revanche, les rapports sociaux à l'intérieur des institutions familiales évoluent. G. BALANDIER fournit dans son étude sur les fangs du Gabon, un exemple intéressant de changement de ces rapports sociaux. Au début du siècle, l'administration française avait besoin de main-d'oeuvre et a fait appel aux jeunes de la société fang (société à structure lignagère). Ainsi non seulement, elle avait une main-d'oeuvre bon marché, mais aussi, elle semblait provoquer l'émancipation des cadets de la tutelle des aînés. Mais en dépit de cette migration, les jeunes sont restés sous la tutelle des aînés et cette tutelle s'est même accrue. Or, la compensation matrimoniale s'étant monétarisée, les aînés ont été gagnants dans l'opération. Par suite, l'inégalité entre aînés/cadets s'est aggravée : de même l'inégalité homme/femme (la femme devenant explicitement une marchandise et un moyen de pression et de répression).

Plus récemment, Philippe REY a théorisé ce phénomène par ses études sur deux ethnies du Congo. Il a montré qu'il existait une articulation entre mode de production, lignage et mode de production colonial. Le pouvoir colonial, par l'intermédiaire des aînés, a fait travailler les cadets presque gratuitement. Il s'est produit une alliance de classes entre le pouvoir colonial et celui des aînés sur le "dos" des cadets. Contrairement à ses intentions initiales, le système colonial a ainsi bénéficié de la perpétuation, voire de l'amplification des institutions familiales.

Période 1930-40 (mise en valeur économique)

Pendant cette période, on assiste à une évolution où se poursuit la même ambivalence entre reproduction et transformation des institutions familiales. L'étude de l'économie de plantation est à cet égard intéressante. Introduisant massivement l'argent dans bon nombre de sociétés (Côte-d'Ivoire, Togo, Ghana, etc...), on pourrait penser que les institutions familiales vont radicalement changer. Or, si elles changent effectivement, ce n'est pas dans le sens d'une rupture radicale. Ainsi, en Côte-d'Ivoire, les lignages éclatent dans la mesure où ce sont les familles restreintes qui mettent en valeur les plantations. Mais c'est un éclatement apparent car les aînés conservent des prérogatives importantes (notamment à travers le paiement des compensations matrimoniales). L'argent gagné à travers le

café et le cacao est réinvesti non pas dans un secteur privé (la plantation elle-même) mais dans le lignage lui-même. Ainsi on ne peut pas être un gros planteur sans être un polygyne.

En ce qui concerne l'héritage, la tendance est à l'héritage en ligne verticale (père fils), mais ceci n'est possible que par l'existence de compromis avec le système ancien. Ainsi, le fils n'hérite du père que d'une partie des biens, le reste est attribué à l'héritier légitime (frère du père).

Cependant, le rapport homme/femme, fondement des institutions familiales, est le rapport qui fléchit le premier par le développement de ces économies marchandes. Au niveau du travail, l'inégalité s'amplifie. Les femmes fournissent un travail important pour leur mari contre une faible rémunération. On peut parler d'exploitation de la femme. Du même coup, les liens conjugaux deviennent de plus en plus instables. Les femmes tendent à quitter les campagnes pour aller dans les villes. Et ces migrations féminines vont entraîner des migrations masculines à cause du déficit de femmes dans les campagnes.

Scolarisation et urbanisation

La scolarisation et l'urbanisation sont deux phénomènes qui semblent accentuer davantage l'évolution des institutions familiales.

Scolarisation

En Afrique, l'école a commencé sous la période coloniale et s'est développée depuis l'indépendance. L'école est le moyen privilégié de promotion sociale. L'Etat recrute massivement les jeunes qui sortent de l'école. A un premier niveau, l'école implique une rupture avec les institutions familiales, elle provoque un mode d'individualisation qui permet d'accéder aux classes sociales où s'estompent le poids des traditions (classes aisées). Trois générations ont pu suffire pour passer du statut de chasseur-guerrier (société coloniale) au statut de haut fonctionnaire. Mais ce modèle de mobilité sociale se heurte aujourd'hui aux classes dominantes, déjà formées, qui se ferment aux nouveaux promus.

Mais le modèle fonctionne toujours et provoque le départ des campagnes d'un certain nombre de jeunes. L'échec scolaire et le chômage rendent marginaux certains d'entre eux, ce qui entraîne une rupture avec la famille. Mais dans la mesure où elle est porteuse de promotion sociale, l'école mobilise les réseaux de parenté. L'école est prise en charge par les familles restreintes et met en compétition les différentes familles restreintes à l'intérieur d'un même lignage. Elle provoque une récrudescence du "fétichisme" car l'échec est interprété en terme de sorcellerie. De plus, pour accroître les chances des enfants, les familles restreintes font appel non pas aux

parents du lignage, mais aux réseaux de parenté. Ainsi, dans une société patrilineaire, on fera appel aux parents du côté de la mère avec lesquels les relations sont plus harmonieuses.

Urbanisation

L'urbanisation s'est surtout accentuée depuis l'indépendance. Elle organise de nouveaux rapports sociaux en redistribuant les individus et les groupes dans des espaces différenciés selon des critères socio-économiques ou socio-professionnels. Mais en dépit de la croissance de l'urbanisation, le monde rural reste toujours prépondérant - car l'industrialisation, étant encore faible, limite l'exode rural. Des liens organiques importants se développent entre les villes et les campagnes. Les citadins se dérobaient peu aux obligations de leur milieu d'origine. Ils participent aux funérailles, aux fêtes rituelles et par leurs contributions financières donnent souvent un éclat supplémentaire au système lignagier. De plus, des associations d'originaires d'un même village, de type mutuelles, se créent pour participer aux destinées de leur village d'origine.

En milieu urbain, on ne crée plus de groupes de filiation. Mais ces familles urbaines ne sont pas des familles nucléaires. Les quelques études faites sur les familles urbaines montrent que sous un même toit, vivent plusieurs familles nucléaires ou une famille nucléaire entourée des personnes ayant des liens avec elle. Ces familles sont des familles à géométrie variable. Ces familles varient en fonction de choix, d'intérêts, d'activités diverses. Il n'y a pas de règles. Alain MARIE, dans une étude faite à Lomé au Togo, a montré que de nombreuses familles élargies urbaines, pourtant issues de milieux patrilineaires, se sont constituées sur la base de relations principalement utérines.

L'urbanisation est un phénomène qui s'amplifie et déborde les possibilités d'emploi qu'offrent les Etats et les entreprises. Le chômage est donc important en Afrique Noire et seule l'école permet d'en masquer, d'en différer l'ampleur. Dans de telles conditions, les familles urbaines remplissent des fonctions de structures d'accueil et de sécurité sociale, elles contiennent les marginalisations potentielles en assurant le minimum vital. Ces familles créent à leur manière des débouchés, certains de leurs membres ne reçoivent le gîte et le couvert que dans la mesure où ils travaillent. Ces familles urbaines constituent parfois une réelle force économique, soit parce qu'elles exercent une profession artisanale, soit parce qu'elles président au fonctionnement d'un commerce ou une petite entreprise (connue sous le nom de secteur informel).

La solidarité familiale tend à se diffuser dans l'ensemble du corps social. Mais ce mouvement est limité et contrecarré par les pratiques des classes aisées qui restreignent leur propre univers familial en pratiquant la monogamie.

Les couches moyennes semblent subir le plus la parenté car elles ont l'assurance d'un revenu régulier et d'un habitat stable sans pour autant adopter les habitudes des classes riches. Par contre, les familles pauvres se rapprochent davantage de la famille nucléaire.

Les déterminants de la famille sont moins fonctions d'obligations liées à la tradition que fonction des facteurs socio-économiques.

DEBAT

André QUESNEL - Il était nécessaire de souligner certains points. Il n'existe pas de transformation linéaire, au contraire une activation de certaines lignes, par exemple la ligne matrilineaire dans les villes. Le plus souvent, ce sont des conditions externes qui génèrent certaines formes de famille. De plus, la relation homme/femme dans l'économie de plantation révèle une instabilité matrimoniale qui pousse les femmes à partir vers les villes secondaires. Elles confortent le secteur informel.

Enfin, les relations avec le milieu d'origine permettent un auto-approvisionnement, par exemple, 50% de l'approvisionnement de Bangui provient de cet auto-approvisionnement.

Maria COSIO - La famille est définie à plusieurs niveaux : unité de résidence, unité de production, unité de consommation. Le lien avec les structures économiques va déterminer le niveau d'analyse de la famille. Mais cet aspect qualitatif peut-il être quantifié ?

Jean-Pierre DOZON - J'ai privilégié l'aspect qualitatif des choses, mais on peut dire qu'en milieu rural, le système lignagier est dominant même s'il existe des différences entre Etats. On peut parler du système lignagier sans faire référence aux ethnies.

Maria COSIO - Quelle relation existe-t-il entre l'accès à la terre et la famille ?

Jean-Pierre DOZON - Dans les économies de plantation, les propriétés privées s'inscrivent dans le cadre du système lignagier. L'héritage est un conflit entre héritier légitime et héritier légal. Les autorités légales entérinent les décisions des autorités coutumières.

Y. GOUDINEAU - Quand on définit la famille, on est coincé entre la notion de parentèle et la notion d'unité domestique. Et quand on veut quitter ce cadre théorique pour étudier la réalité sociale de la famille, on retombe dans un flou.

Jean-Pierre DOZON - En effet, les familles urbaines sont différentes les unes des autres et chaque famille a sa logique propre.

A. GAUTIER - On s'étonne que la polygynie continue. Mais en fait, elle joue un rôle économique car les femmes constituent une force de travail.

Jean-Pierre DOZON - Si on se place au niveau des chefs d'administration qui ont jusqu'à quinze femmes, la polygynie survit, non pas parce qu'elle est un facteur d'augmentation de la force de travail, mais parce qu'elle conforte le rang de l'homme. Mais, si on se situe au niveau de la polygynie plus traditionnelle (deux à trois femmes), les femmes constituent bien une force de travail.

BIBLIOGRAPHIE

- A.R. Radcliffe BROWN and Daryll FORDE
"Systèmes familiaux et matrimoniaux en Afrique Noire", PUF, 1953.
- G. BALANDIER
"Sociologie actuelle de l'Afrique Noire", PUF, 1955.
- M. AUGÉ
"Traité précolonial, politique matrimoniale et stratégie sociale dans les sociétés lagunaires de Basse Côte-d'Ivoire", Cahiers Sciences Humaines ORSTOM, Vol. III, No 2, 1971.
- P.P. REY
"Colonialisme, néo-colonialisme et transition au capitalisme. Exemple de la COMILOG au Congo-Brazzaville", Maspéro, 1971.
- J.M. GIBBAL
"Citadins et villageois dans la ville africaine : l'exemple d'Abidjan", Maspéro, 1974.
- A. MARIE
"Espace, structures et pratiques sociales à Lomé". Etude de cas, 1984, à paraître.

LES INDICATEURS SANITAIRES ET DEMOGRAPHIQUES
A L'ECHELON PERIPHERIQUE :
UN PROJET A MADAGASCAR

par Alain JOURDAIN

L'expérience de ce projet présente la particularité d'intégrer la collecte de données démographiques dans un système d'information globale sur la santé d'une population.

L'objectif général de cette opération est de disposer d'un instrument apte à faciliter la planification en santé à Madagascar.

Comme c'est la règle du jeu dans ce séminaire, je vous proposerai dans un premier temps une description de cette opération afin que nous puissions approfondir certains points dans la discussion qui s'ensuivra.

Je vous propose donc d'aborder dans un premier temps les points suivants :

- quelques données de cadrage sur Madagascar ;
- cahier des charges imposé par le Ministère de la Santé et les solutions retenues ;
- la démarche dans l'élaboration du système de collecte de données :
 - sanitaires,
 - démographiques ;
- la situation actuelle et les problèmes rencontrés.

I. QUELQUES DONNEES SUR MADAGASCAR

1) Ile Océan Indien, Sud-Est du continent africain, 587.000 kilomètres carrés (plus que la France).

2) Démographie :

9.500.000 d'habitants en 1983,
16 habitants au kilomètre carré,
255 habitants au kilomètre carré sur terres arables,
Accroissement naturel 2,68 o/oo (doublement en 25 ans),

indice conjoncturel de fécondité 6,39,
taux brut de natalité 45 o/oo
taux brut de mortalité 18 o/oo
mortalité infantile de 70 o/oo (officiel)
à 150 o/oo (estimation).

3) Politique

Indépendance en 1960,
Président TSIRANANA élu à 70% des voix,
RATSINAKA (1972) --> réélu en 1982
nommé par le conseil de la Révolution,
Relations avec l'URSS et les pays de l'Est (accords
économiques, défense).

4) Economique

PNB par habitant : 1.200 Francs F. (Ile Maurice 6.400),
(45.000 en France),
Population rurale à 80%,
Production : le café, le manioc et les bananes,
Climat très varié : hautes terres : tempéré,
basses terres : chaud et humide,
Ouest : chaud et sec.

II. LE CAHIER DES CHARGES

Cette opération est la collaboration entre trois interlocuteurs:

- Le Ministère de la Santé de Madagascar chargé d'appliquer à partir de 1980 une politique centrée sur les soins de santé primaires doit créer à cet effet, un millier de postes d'aides sanitaires, formés sur un an (Docteur Seraphin).
- Le FNUAP (Fonds des Nations Unies pour les Activités de Population) dont le siège régional se trouve à Madagascar et qui a approuvé un crédit total de 5 millions de Francs pour le projet. Le FNUAP finance pour un quart de son budget le développement de systèmes de collecte des données (Docteur Pierotti).
- l'ENSP, Ecole Nationale de la Santé Publique (Rennes), au départ contacté pour former à l'épidémiologie sept médecins, qui est devenue par la suite l'agence technique (G. Masse, médecin épidémiologique et A. Jourdain, démographe).

Demande du Ministère de la Santé

- disposer d'indicateurs de santé fiables pour la planification (données remplies à 30% ou 40%) (voir Annexe 1) :
 - * état de santé (mortalité, maladie),
 - * moyens : équipement, personnel,
 - * activité : nombre de visites préventives, curatives, tournées...
 - * efficacité : assiduité, couverture, etc.

- indicateurs disponibles dès le niveau de la circonscription médicale (Voir Annexe 2) :
 - * 300.000 habitants,
 - * 400 villages,
 - * 40 formations sanitaires.

- accent à mettre sur les zones rurales et la santé materno infantile ;

- ne pas recruter de personnel supplémentaire.

Principes

On n'envisage pas d'enquête démographique ponctuelle ou à passages répétés, organisée par un consultant à moyen terme (cinq ans environ), ce qui était la demande initiale, car :

- . la durée est limitée dans le temps : c'est un projet à terme à fins de planification ;
- . impossibilité de formation et de recrutement de personnel spécialisé pour l'enquête.

1) Système de statistiques de routine :

- utilisation du personnel existant en Formation Sanitaire, donc simplification des documents de collecte de données et formation ;

- utilisation de personnel intermédiaire pour le dépouillement (ne sera pas fait dans les Formations Sanitaires) --> manuels de procédure plus calcul et rétro information et supervision, formation d'agents statisticiens (voir Annexe 3).

- 2) Système basé sur le produit fini souhaité : indicateurs pertinents, associant les besoins des différents échelons concernés.

III. LA DEMARCHE SUIVIE DANS L'ELABORATION DU SYSTEME DE COLLECTE DES DONNEES

Ces principes ont conduit à la réalisation des opérations suivantes :

- * création d'une Commission Nationale des Statistiques Sanitaires et Démographiques (CNSSD) regroupant les différentes parties intéressées, chargée de piloter l'ensemble des opérations.

Elle prend toutes les décisions utiles.

Comprend représentant de province --> terrain

représentant du Ministère CSSSD)

FNUAP

consultants

La Commission Nationale des Statistiques Sanitaires et Démographiques (CNSSD) est chargée de la réalisation pratique.

A - La démarche suivie a été la suivante pour les statistiques sanitaires :

- 1) définition des indicateurs nécessaires (voir liste) ;
- 2) à partir des indicateurs établir la liste des données nécessaires (voir exemple Secteur Materno Infantile --> Annexe 4) ;
- 3) préparer les documents de collecte des données par secteur d'activité ;
- 4) rédiger les manuels d'instruction nécessaires pour chaque type de Formation Sanitaire ;
- 5) définir les procédures de dépouillement (au niveau de la circonscription médicale) et de publication ;
- 6) assurer la formation du personnel, l'approvisionnement en documents, le coût financier ...

B - Pour les statistiques démographiques :

- 1) Les contraintes du système :

- * la liste des indicateurs démographiques est définie en

Annexe 5 ;

- * le personnel de santé ne peut et ne doit pas remplir ces documents (biais) ;
- * la population visée est celle du milieu rural ;
- * on doit obtenir les indicateurs au niveau de la circonscription médicale.

2) Ressources :

- * il y a dans les villages des habitudes de tenue des registres de population (depuis la colonisation) ;
- * il existe un recensement en 1975 donnant la population par âge et par sexe par circonscription médicale on peut estimer la migration, les naissances et décès.

Question : Comment obtenir les indicateurs souhaités ?

IV. SOLUTION RETENUE DANS LE PROJET

1. Pour les documents de collecte, la solution est simple, comme ci-dessus ; elle provient de l'énoncé des indicateurs pour la confection des cahiers démographiques : naissance, décès, population (Annexe 6).
2. Pour la procédure de collecte, les choses sont beaucoup plus compliquées. Dans les villages, les cahiers sont remplis, puis le personnel de la formation sanitaire effectue la supervision et transmet les données à la Circonscription Médicale qui dépouille. Les calculs des indicateurs sont faits au niveau de la Province.

Mais chaque Circonscription Médicale ne peut superviser une moyenne de cent villages.

3. Une autre solution consiste en un échantillon par grappes où une formation sanitaire supervise un village.

. Problèmes liés à l'échantillon par grappe : tirer un village sur cent avec une probabilité proportionnelle à la population et faire le calcul des taux avec un intervalle de confiance.

Cela suppose des problèmes de formation, de rédaction de manuels.

4. A nouveau se pose un problème d'estimation de la population totale rurale qu'on n'a pas avec l'échantillon précédent.

Pour cela, on utilise le recensement de 1975 qu'on "actualise" grâce aux méthodes de projections de population.

Pour cela il faut faire des hypothèses sur la mortalité, fécondité et la migration (faire des estimations puisqu'on ne les connaît pas, utiliser les tables types).

Il faut aussi un instrument de calcul rapide pour un nombre important de données sur 35 Circonscriptions Médicales et des populations par sexe, par âges annuels, sous trois hypothèses.

Il est prévu d'utiliser le programme informatique de l'Université de Chicago du Prof. D. BOGUE, "Community and Family Planning Center".

Lissage des âges : Greville

Tables types : Coale-Demeny.

5. Accord avec le Ministère de l'Intérieur, le Ministère de la Santé pour uniformiser la collecte : le même registre est utilisé pour les deux recensements.

Mais les naissances et décès doivent impérativement rester séparés du bureau d'état civil.

Les étapes du projet

- Mai-juillet 1979 : Formation de sept médecins responsables choix des indicateurs
- Août 1980 : Préparation des documents de collecte des données : registres, pré-rapports, rapports
- Septembre 1981 : Test des documents - analyse ; choix d'une méthode d'échantillon
- Décembre 1981 : Formation des médecins inspecteurs et des agents statisticiens
- Septembre 1982 : Tirage de l'échantillon
Hypothèses pour les projections de population
- Décembre 1982 : Réalisation des documents
Formation "en cascade" des agents de santé
- Juin 1983 : Généralisation du système
- Juin 1984 : Mission d'évaluation
- Avril 1985 : Arrivée à l'échelon central des données obtenues sur une année complète.

En résumé, le système repose sur quelques hypothèses :

- La saisie des données démographiques (événements) se fait dans de meilleures conditions à la périphérie (Fokoutany) où fonctionne le bouche à oreilles par l'intermédiaire du Comité Villageois de Santé.
- Cette saisie pour le recensement peut s'améliorer en utilisant une même méthodologie avec le Ministère de l'Intérieur, les données sont dépouillées en commun.
- Le personnel de santé est utilisé comme agent de formation et agent de supervision.
- La rétro-information est un élément de base du système.
- La projection de la population du recensement permet de calculer un dénominateur aux taux et indices épidémiologiques.

Etat actuel

La généralisation du système a eu lieu en juin 1983.

On disposait mi 1984, d'une information sur une demie année donnant les résultats suivants :

- démographie : recensements 60% faits,
 naissances décès 30% faits.
- statistiques sanitaires : 90% faits.

On dispose actuellement des données sur une année complète (1984) mais les résultats sont en cours d'analyse.

Le problème qui se pose actuellement est de mesurer le taux de complétude de l'information.

Dispositif en cours qui met en jeu les bureaux de statistiques des provinces :

- sondage sur les villages de l'échantillon,
- tirer au sort un périmètre du recensement et faire ce recensement et contrôler les décès et naissances.

Calculer les taux au niveau national.

Les principaux problèmes rencontrés

60% recensements faits, 30% des cahiers. (Je passerai sur les problèmes matériels : essence, voiture sur cale, papier...)

- Au niveau périphérique :

- * confusion entre cahiers de naissances et de décès et état civil, conduit à recopier les données du registre, aucune information supplémentaire ;
- * double recensement du Ministère de l'Intérieur et de la Santé ;
- * insécurité (dahalos) ;
- * problèmes du manque de personnes qualifiées, sachant lire et écrire ;
- * problèmes liés au sondage, certains villages n'apprécient pas.

- Au niveau central :

- * confondent sondage et enquête ;
- * désir de modifier le circuit passant par la province pour raccourcir les délais ;
- * problèmes de surveillance épidémiologique.

Liste des indicateurs retenus

Activités curatives

- Consultations externes :
exemple nombre de consultants.
- Hospitalisation :
exemple : taux de fréquentation.
- Activités para cliniques :
exemple nombre d'examens de laboratoires.
- Activités gynéco-obstétricales :
exemple accouchements en formation sanitaire.

Activités de prévention

- consultations pré-nuptiales,
- consultations prénatales,
- consultations post natales,
- consultations d'enfants de 0 à 5 ans,
- chimio prophylaxie,
- vaccinations,
- santé scolaire,
- séances d'éducation pour la santé.

ANNEXE 2

Structures administratives

Nombre	Habitants		
12.000	800	Fokoutany	- comité exécutif - comité villageois de santé
1.200	5/10.000	Formation sanitaire	- personnel de santé (en général une personne) - C.S.S.P., poste, centre médical
		Firaisani	- 1 médecin + paramédical, centre médical
35	200/300.000	Circonscription médicale	- 1 médecin inspecteur section statistique (2 ou 3 personnes) - hôpital secondaire
6	1/2.000.000	Province	- adjoint au directeur provincial (médecin) - bureau de statistiques (5 à 10 personnes) - hôpital principal
		Ministère de la Santé (S.S.S.D.)	- service des statistiques (50 personnes)

ANNEXE 3

Tâches aux différents niveaux

Nombre	Habitants		
12.000	800	Fokoutany	collecte/cahiers démographiques
1.200	5/10.000	Formation sanitaire	- collecte données santé - rapport mensuel - supervision fokou- tany
		Firaisani	- compilation recense- ment
35	200/300.000	Circonscription médicale	- vérification - relance - compilation par type de formation sanitaire
6	1/2.000.000	Province	- vérification - calcul des indicateurs - rétro informations - stockage des données détaillées par centre médical
		Ministère de la Santé (S.S.S.D.)	- compilation - stockage des données par province - publication du rapport annuel

ANNEXE 4.1

**Problèmes d'indicateurs dans le cas d'activités
de prévention (consultations prénatales) SMI**

Trois indicateurs ont été retenus :

- Couverture :
$$\frac{\text{Nombre de consultantes dans l'année}}{\text{Nombre de naissances dans l'année}}$$

- Fréquence moyenne de venue :

$$\frac{\text{Nombre de consultations}}{\text{Nombre de consultantes}}$$

(comparer à un optimum de quatre consultations par personne)

- Précocité de la première consultation :

Répartition des premières consultations selon la classe d'âge:
avant 4 mois
4-5 mois
6-7 mois
8-9 mois.

* *
*

Numéro de consultante : donné pour l'année une fois pour toutes, change en début d'année.

Consultations : notées en : premières consultations
consultations suivantes
selon le mois.

Le calcul est alors immédiat :

- nombre de consultantes : dernier numéro du registre ;
- nombre total de consultations : somme des sept dernières colonnes ;
- premières consultations : calcul du pourcentage sur les quatre premières colonnes.

ANNEXE 4.2

Indicateurs des activités de prévention

Consultations prénatales PMI

- Couverture :
$$\frac{\text{Nombre de consultant(e)s dans l'année}}{\text{Nombre de naissances dans l'année}}$$

- Fréquence moyenne de venue :

$$\frac{\text{Nombre de consultations}}{\text{Nombre de consultant(e)s}}$$

(comparer à un optimum de quatre consultations)

- Précocité de la première consultation :

Répartition des premières consultations selon la classe d'âge:
avant 4 mois
4-5 mois
6-7 mois
8-9 mois.

Comment collecter les données pour calculer ces indicateurs ?

ANNEXE 4.3

Numéro de consultante	Nom et Prénom	Domicile	Age	Gestité	Date dernières règles
-----------------------------	------------------	----------	-----	---------	-----------------------------

Activités	Première consultation				Consultations suivantes		
	Avant 4 m	4-5 m	6-7 m	8-9 m	4-5 m	6-7 m	8-9 m

Date
Poids
T.A.
H.U.
Albumine
Sucre
B.W.
ex. med.

Date
Poids
T.A.
Albumine
....
....
....

ANNEXE 5

Indicateurs démographiques

Taux brut de mortalité

Taux brut de natalité

Taux d'accroissement naturel

Taux de fécondité

Taux de mortalité infantile

Taux de mortalité infantile néo natale précoce

Taux de mortalité périnatale

Taux de mortalité néo natale tardive

Taux de mortalité post néonatale

Taux de mortalité à 1-5 ans

Taux de mortalité à 6-14 ans

Taux de mortalité à 15-59 ans

Taux de mortalité maternelle

Proportion de mères de moins de 15 ans

Proportion de mères de plus de 34 ans

Proportion de naissances dans les formations sanitaires

Proportion de décès dans les formations sanitaires

Nombre de femmes de 15-49 ans en milieu rural

Nombre de naissances en milieu rural

Taux de mortalité par "cause" et groupe d'âge

Autres causes.

Intitulé des colonnes des cahiers démographiques

Recensement

Date	No ménage	Nom et Prénom	Domicile	Date de naissance
------	-----------	---------------	----------	-------------------

Naissance

Nouveau-né				Mère		
No	Date de naissance	Sexe	Naissance vivante ?	Nom et Prénom	Age	Domicile

Décès

No	Nom et prénom	Domicile	Date Décès	Date naissance	Sexe	Cause probable
----	---------------	----------	------------	----------------	------	----------------

ANNEXE 7

Causes de décès

Rougeole

Coqueluche

Convulsions

Vomissements et diarrhées

Malnutrition

Fièvre élevée interminante avec frissons

Fièvre avec toux, douleurs thoraciques, essoufflement

Toux chronique, crachats de sang

Maux de tête intense

Avortement, fausse couche

Accouchement compliqué

Maladie de suite de couches

Mort subite

Noyade

Chute

Brûlure

Accident de circulation

Suicide, homicide

Autres traumatismes

Vieillesse

Autres causes.

POPULATION ET SANTE

par Pierre CANTRELLE

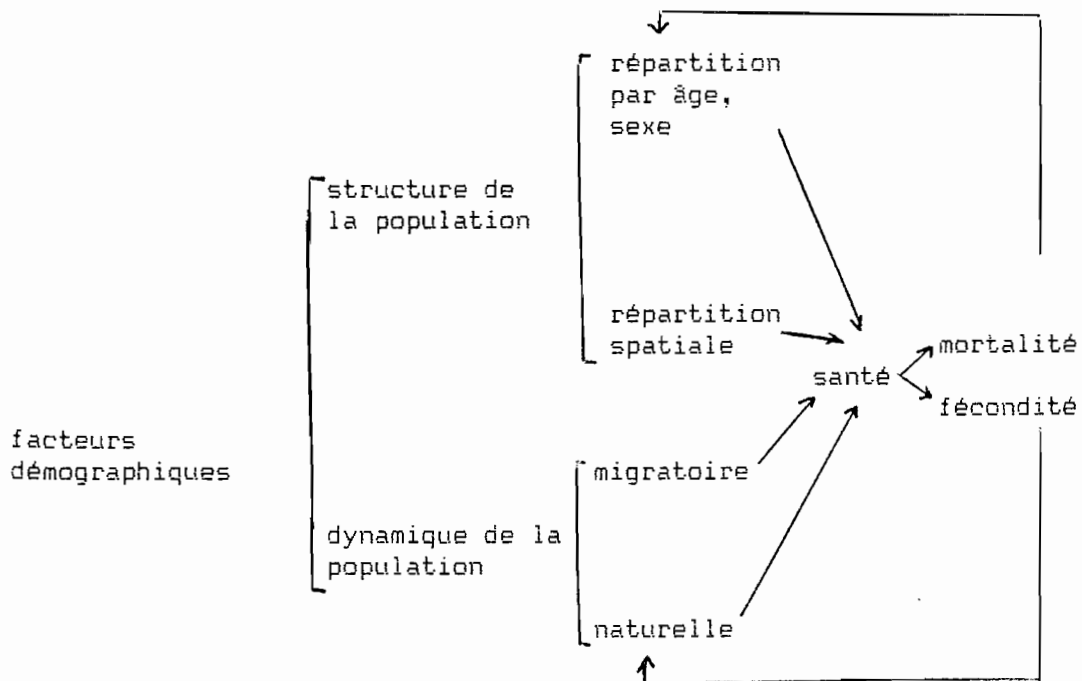
La structure et la dynamique d'une population, qui définissent la démographie, comptent parmi les déterminants de l'état de santé, tant des individus qui composent cette population que de son ensemble.

Mais la relation n'est pas univoque, car l'état de santé des individus détermine le niveau de la mortalité et contribue aussi à celui de la fécondité. Mortalité et fécondité sont d'ailleurs des indicateurs qui traduisent le niveau de santé.

En retour, fécondité et mortalité constituent les deux éléments de la croissance naturelle d'une population et déterminent sa structure par âge (Tableau 1).

Tableau 1

Facteurs démographiques et santé



Facteurs démographiques et santé :

La population comme son propre agent de morbidité

Les facteurs démographiques sont des facteurs de risque par voie directe - la population est alors son propre agent de morbidité - ou par voie indirecte. On n'évoquera ici que les facteurs directs.

La structure génétique

La structure génétique d'une population est un déterminant direct de son état de santé. L'ensemble des gènes dont sont porteurs les individus d'une population constitue son patrimoine génétique. Il se traduit dans le phénotype issu des unions. Ce patrimoine transmis détermine surtout chez les homozygotes des anomalies qui empêchent l'embryon d'aboutir à la vie ; c'est d'ailleurs une composante de l'intervalle entre naissance. En cas de naissance vivante, elle détermine une maladie à risque plus ou moins important de décès précoce ou tardif.

Citons, en particulier, le groupe des hémoglobinopathies qui sont des affections génotypiques caractérisées par un trouble qualitatif ou quantitatif de l'hémoglobine, déterminant une anémie.

Parmi ces affections, les drépanocytoses, répandues chez les noirs : 5 à 20% des porteurs en Afrique de l'Ouest et jusqu'à 40% dans certaines ethnies d'Afrique Centrale, 12% aux Antilles françaises. Chez les homozygotes, 25 à 50% décèdent de la maladie avant deux ans, 5 à 10% seulement atteignent l'âge adulte. Les thalassémies se rencontrent plus fréquemment sur le pourtour du bassin méditerranéen, mais aussi en Asie et en Afrique noire, les homozygotes ne vivent que quelques années.

Le déficit en G-6.P-D, enzyme du globule rouge, est responsable de maladie hémolytique. La transmission est liée au sexe, le gène responsable étant lié au chromosome X. Cette anomalie est largement répandue chez les noirs, 10 à 30% en Afrique, et moins sur le pourtour méditerranéen. Les accès d'hémolyse aigu sont presque toujours déclenchés par la prise d'un médicament oxydant. Ils sont curables.

Un autre exemple, celui de l'incompatibilité foeto-maternelle liée au facteur sanguin Rhésus. Elle est rare en Asie et en Afrique car la grande majorité de la population est Rhésus +.

La contamination biologique

A côté de ces caractères qu'ils portent en eux-mêmes, les individus peuvent être vecteurs d'agents extérieurs, virus, bactéries, parasites. C'est donc aussi un déterminant direct de morbidité et de mortalité.

Comment se propage une maladie infectieuse dans une population ? Plusieurs voies d'entrée-sortie de l'agent sont possibles : respiratoire, digestive, cutanée et vasculaire, chaque agent ayant une voie spécifique (Tableau 2).

Dans la voie respiratoire, la dissémination se fait par gouttelettes ou poussières de moins de 1 à 1000 de diamètre. Elle dépend du degré de contact ou de proximité entre individu infecté et individu réceptif, et peut-être inversement proportionnelle à la distance, comme ceci a été confirmé par l'étude de l'infection streptococcique dans les baraques de l'armée. Les deux aspects de la répartition spatiale, densité de la population et dispersion ou concentration de l'habitat, sont facteurs directs de risque de contagion. De plus, les déplacements et la mobilité de la population accroissent les risques et la vitesse d'expansion de la maladie dans la population.

Ainsi pour la rougeole, les risques de contagion sont plus élevés en habitat concentré que dispersé. Dans les grands centres, les épidémies de rougeole sont souvent annuelles alors que dans les villages elles peuvent ne pas apparaître pendant un délai d'une dizaine d'années. Ceci explique un âge moyen des cas de rougeole plus précoce en milieu urbain qu'en milieu rural. Il n'est pas rare d'ailleurs de voir des cas de rougeole chez les adultes en habitat rural dispersé, par exemple dans le Saloum où la taille moyenne des villages est de l'ordre de 150 habitants.

Tableau 2

Les principales infections selon la porte d'entrée et de
sortie de l'agent dans l'hôte humain
(d'après MOSLEY, 1980)

	Virus	Bactérie	Parasite
Voie respiratoire	<ul style="list-style-type: none"> - grippe - infection respiratoire aiguë - poliomyélite - variole - rougeole 	<ul style="list-style-type: none"> - coqueluche - pharyngite à streptocoque - diphtérie - pneumonie à pneumocoque - méningite à méningocoque - tuberculose 	
Voie digestive	<ul style="list-style-type: none"> - poliomyélite - hépatite infectieuse A - diarrhée à rotavirus 	<ul style="list-style-type: none"> - diarrhée à shigelle - diarrhée à E. Coli - typhoïde - choléra 	<ul style="list-style-type: none"> - amibiase - parasites intestinaux
Voie vasculaire	<ul style="list-style-type: none"> - fièvre jaune 	<ul style="list-style-type: none"> - typhus 	<ul style="list-style-type: none"> - paludisme - trypanosomiase - leishmaniose - filariose
Voie cutanée		<ul style="list-style-type: none"> - lèpre - pian - impétigo - syphilis - gonorrhée - sida 	<ul style="list-style-type: none"> - shistosomiase

Dans la voie digestive, l'agent infectieux est avalé, mais il n'est pas sûr que la transmission se fasse par l'alimentation - aliment ou eau - plus sûrement elle se fait directement par le contact de main à bouche. Ici la transmission interhumaine est davantage liée au comportement de propreté.

La promiscuité augmente le risque. Les déplacements des porteurs d'agents infectieux, malades ou sains, sont un facteur

essentiel de propagation. Ce facteur prend davantage de relief et tend à changer de caractère en raison des flux plus importants en nombre, plus rapides et plus lointains. Le choléra en est une illustration spectaculaire.

Le choléra ne s'était pas manifesté depuis longtemps en Afrique. La dernière pandémie a commencé en 1960 dans le Sud-Est asiatique, son foyer habituel d'origine. Elle a gagné l'Afrique en 1970, sans doute par l'Égypte, des coopérants soviétiques étant les vecteurs, puis la Libye et la Tunisie au mois d'août, les vecteurs étant vraisemblablement cette fois des contrebandiers. On aurait pu s'attendre à ce qu'elle continue à progresser par terre vers le Sud, mais c'est en Guinée qu'elle est apparue, se répandant de-là en septembre 1970 le long de la côte vers l'Ouest, et après un long circuit en Afrique de l'Ouest et du Centre, s'est terminée au Maghreb, Maroc et Algérie. Dans ce cas, les diverses formes de mobilité ont été en cause, migrations et simple circulation, relations urbaines, rurales, migrations saisonnières, transport aérien, trafic côtier, fluvial, routier et aussi la circulation ou les regroupements pastoraux dans les pays sahéliens.

Par la voie vasculaire, un vecteur intermédiaire est nécessaire, entre l'individu infecté et le réceptif. Il s'agit d'un insecte qui pique le vaisseau sanguin d'un individu infecté, absorbe ainsi l'agent infectieux et l'héberge pendant son cycle biologique. L'homme n'en demeure pas moins le réservoir de l'agent infectieux. Mais des contraintes écologiques limitent l'habitat du vecteur anthropophile, et par conséquent les zones d'expansion de la maladie, ainsi que la période de transmission dans l'année. Le facteur mobilité de la population a aussi un rôle important, comme le montre l'exemple de la fièvre jaune.

Au Sénégal, après l'épidémie de fièvre jaune en 1927, il n'y eut que des cas sporadiques pratiquement éliminés à partir de 1939 où a été mis au point le vaccin antiamaril de l'Institut Pasteur de Dakar. Mais la baisse du taux moyen d'immunisation de la population à la suite de l'arrêt des vaccinations, chez les moins de dix ans à partir de 1960, a été une des causes favorisantes de l'épidémie en 1965 avec la pullulation du vecteur dans certains foyers. S'il est probable que le virus est sorti d'un foyer selvatique en Casamance ou en Guinée-Bissao, "sa dissémination a été facilitée par les habitudes de mobilité des habitants, marché ou cérémonies diverses, celles-ci pouvant être les funérailles d'un enfant décédé de fièvre jaune". L'arrêt de l'épidémie au Sénégal en un temps record a été exemplaire : la vaccination et la lutte antistégomienne ont certes été les moyens majeurs de lutte, mais les barrages sur route et sur voie ferrée avec contrôle, vaccination et désinfection des véhicules ont constitué des mesures indispensables contre l'extension du foyer.

Si la forte densité favorise la contagion, une faible densité peut aussi avoir des effets favorables. C'est le cas d'une filariose, l'onchocercose transmise par une piqure d'insecte la simulie, et qui rend aveugle lorsque l'infestation est importante.

Dans les zones onchocerquiennes, l'abaissement de la densité de

population au-dessous d'un seuil qu'on peut situer vers 35 habitants au kilomètre carré accroît l'exposition au risque d'une transmission intense, car l'effectif de similies restant le même, chaque individu reçoit une charge filarienne d'autant plus élevée qu'il y a moins d'habitants. La dynamique en a été clairement démontrée : une dépopulation initiale par des causes externes - la conquête coloniale dans le cas des vallées des Volta - détermine une augmentation de l'endémie et de la cécité qui renforce à son tour la tendance à la dépopulation. Ici, la lutte contre le vecteur doit donc être accompagnée d'un système d'organisation de l'espace.

Le terrain biologique

Dans un certain nombre de maladies infectieuses, au contact de l'agent infectieux ou du vaccin, l'organisme développe une immunité permanente, comme dans la rougeole, soit seulement temporaire, comme dans le choléra. Or dans la transmission d'une maladie donnée ce sont les individus réceptifs qui comptent et non pas ceux qui sont déjà immunisés. L'effectif réel, de même que la densité, sont donc modifiés par la maladie elle-même dans le sens d'une diminution. Ceci aboutit d'ailleurs à l'extinction d'une épidémie, au-dessous d'un seuil de réceptifs. C'est un élément essentiel de modèle épidémiologique.

Une autre caractéristique de la population, moins nette, est l'état de santé des individus qui vont être contaminés, l'état nutritionnel mais aussi la simultanéité d'autres infections. Ce terrain est un facteur de gravité de la maladie et par conséquent de risque de mortalité.

L'état de santé varie selon l'âge et l'on sait qu'il existe des périodes d'âge vulnérable. C'est le cas dans l'enfance, en particulier vers l'âge de 6 à 36 mois. Ainsi, la rougeole plus précoce en milieu urbain risque aussi d'y être plus grave. Il est vrai que le plus souvent l'accès aux soins y est beaucoup plus facile. Ce facteur indirect - distance au dispensaire ou à l'hôpital - va donc compenser largement les facteurs de risque direct que sont l'âge lié à la densité.

Evolution dans le temps

Si l'on considère la mortalité générale, c'est-à-dire intégrant l'ensemble des maladies, on peut voir aussi l'effet de densité traduit par la comparaison urbain-rural, et comment la situation a évolué dans le temps, en grande partie suivant les progrès de la connaissance médicale et de son application. Il est vraisemblable qu'avant 1945, une ville comme Dakar connaissait une forte mortalité : certaines années, le nombre des décès était d'ailleurs supérieur à celui des naissances. C'est à partir des années 1930 que la tendance a commencé à s'inverser. Le processus a été le même que dans l'Europe industriel-

le du XIXème siècle où la mortalité des villes dépassait souvent celle des campagnes.

Effet de structure par âge

Le fait que plus des deux tiers des décès d'une population rurale en Afrique Tropicale soient des enfants décédés de 0 à 5 ans est dû certes à l'intensité de la mortalité de l'enfance mais aussi à la proportion élevée de jeunes dans la population. Et comme les maladies infectieuses constituent une part prépondérante de la pathologie de l'enfance, il est clair qu'elles pèsent considérablement sur le profil pathologique de l'ensemble de la population. La planification sanitaire doit évidemment en tenir compte.

Inversement, la structure par âge peut masquer l'importance de certaines causes, par exemple les maladies cardio-vasculaires. On admet en général qu'elles ont une fréquence faible dans les pays en développement alors qu'elles sont habituellement considérées comme un fléau propre aux pays industrialisés, où leur sont attribués 40 à 50% des décès.

Malgré leur rareté en Afrique, il existe cependant quelques sources de données assez précises sur les décès par maladie cardio-vasculaires. On s'est servi ici de trois séries : Tebessa (Algérie), Egypte et Maurice. Comparées avec celles de trois pays industrialisés : France, Etats-Unis et Suède (Tableau 3). Pour calculer des taux comparatifs, on a utilisé deux populations de référence dites "africaine" et "européenne". En prenant pour base de calcul la répartition africaine, Tebessa et l'Egypte ont des taux comparatifs de mortalité cardio-vasculaire supérieurs ou égaux à ceux de la France et de la Suède, tandis que Maurice se retrouve au même niveau que les Etats-Unis.

L'effet multiplicateur important que peut avoir sur le nombre total de décès cardio-vasculaires une structure âgée par rapport à une structure jeune apparaît ici clairement. Avec la distribution par âge "européenne", les décès sont environ trois fois plus nombreux qu'avec la distribution africaine alors que la série des taux par âge est la même à chaque fois.

Finalement, si l'on tient compte des effets de structure, l'intensité de mortalité cardio-vasculaire n'apparaît pas globalement tellement différente dans les deux groupes de populations étudiés.

Un phénomène comparable, également lié au vieillissement de la population, s'est produit dans les pays développés où par exemple en France, de 1956 à 1976, la proportion des décès cardio-vasculaires passait de 34 à 38% bien qu'à tous les âges, quel que soit le sexe, la mortalité cardio-vasculaire ait baissé durant la même période. Il est donc essentiel de ne pas confondre taux et proportion qui peuvent évoluer en sens inverse.

Tableau 3

Effet de la structure par âge sur la mortalité par
maladies cardio-vasculaires

	Période étudiée	Espérance de vie masculine à la naissance	Taux brut de mortalité cardio-vasculaire pour 100.000 habitants	Décès CV pour 100 décès toutes causes
Tébessa	1974-1975	Environ 53	175	11
Egypte	1971-1973	Environ 50	184	14
Maurice	1973-1976	Environ 60	223	30
France	1974-1976	69	385	35
U.S.A.	1973-1975	68	526	51
Suède	1974-1976	72	626	52

Structure par âge des deux populations de référence utilisées

	Africaine	Européenne
0 - 19 ans	40	29
20 - 64 ans	57	60
+ 65 ans	3	11
Total	100	100

	Taux comparatifs de mortalité cardio-vasculaire pour 100.000 habitants			Décès CV pour 100 décès toutes causes	
	Structure "africaine"	Structure "européenne"	2/1	Structure "africaine"	Structure "européenne"
	1	2			
Tébessa	164	462	2,8	15	25
Egypte	180	441	2,5	16	21
Maurice	226	632	2,8	30	36
France	135	435	3,2	27	36
U.S.A.	223	671	3,0	41	52
Suède	168	548	3,3	41	52

Source : B. GARROS et al., 1980.

Déterminants de la mortalité

Les objectifs

A l'étude des déterminants de la mortalité correspondent deux pôles d'intérêt :

- l'un concerne la démographie : tenter d'expliquer les tendances de la mortalité. Les conclusions sont utilisées pour établir les hypothèses les plus plausibles pour les perspectives de mortalité, et par conséquent les perspectives de population ;
- l'autre concerne la santé et, aussi plus largement, le développement. Il s'agit de savoir dans quelle direction orienter l'action, soit qu'on puisse agir directement sur les déterminants mis en évidence, soit que l'analyse révèle une

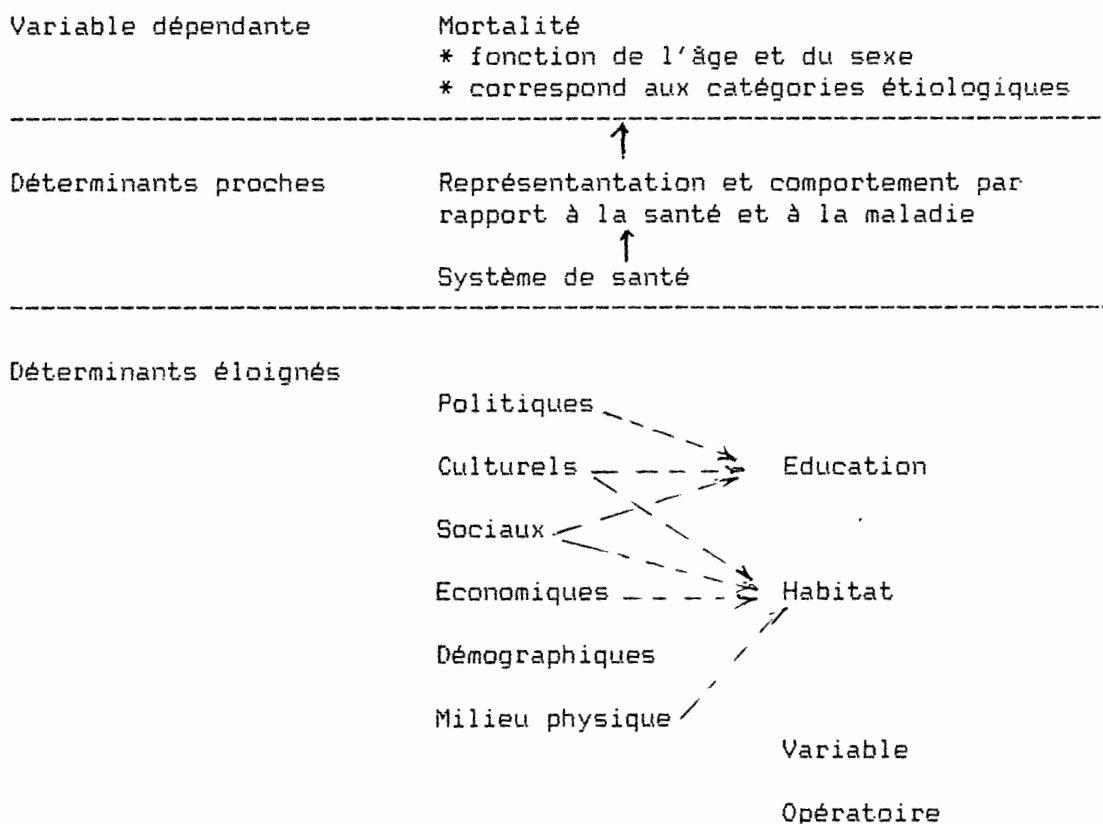
catégorie de population dont on ne peut changer immédiatement les caractéristiques, par exemple des catégories sociales, mais sur laquelle on pourra faire porter l'action en priorité.

Un cadre théorique

Même si tous les déterminants ne peuvent être soumis à l'analyse quantitative, il convient néanmoins de les situer dans un cadre théorique de relations par rapport à la mortalité, variable dépendante (Tableau 4).

Tableau 4

Un cadre théorique des déterminants de la mortalité



Parmi les multiples déterminants ou facteurs de risque, certains sont plus proches du résultat que constitue l'état de santé : on les appellera les déterminants proches ; c'est à travers eux que jouera l'effet des déterminants éloignés.

En ce qui concerne la mortalité, en tant que variable dépendante d'un tel système, son champ est de nature biologique. Il correspond à trois grandes catégories étiologiques : facteurs génétiques, facteurs externes et internes.

Parmi les facteurs externes :

- les agents physiques, intervenant par accident ;
- les agents infectieux qui déterminent la grande masse des maladies dans les pays tropicaux en développement ;
- les carences ou déséquilibre d'apport nutritionnel, qui sont aussi une large composante de l'état de santé, souvent en synergie avec les maladies infectieuses.

Les facteurs internes se traduisent principalement par les maladies dégénératives. Les cancers constituent un groupe à part.

Telles sont les différentes modalités de terminer notre existence biologique. Cette division en catégories nettement définies, auxquelles correspondent des types d'intervention bien différents, est une des caractéristiques du champ bio-médical de la santé.

Les déterminants proches de la mortalité sont aussi du domaine de la santé.

D'abord le champ des représentations sociales de la santé et de la maladie, c'est-à-dire la façon dont les personnes concernées appréhendent la maladie et les moyens de lutte proposés.

Puis le champs des systèmes de santé, c'est-à-dire le système qu'une société s'est donné pour organiser la maîtrise de la santé. Il conditionne celle-ci à travers les représentations sociales. Il est constitué par un dispositif en personnel, équipement et médicaments. Son organisation est déterminée, outre les facteurs techniques, par des facteurs socio-politiques, économiques et géographiques. Au système de santé se rattache tout le patrimoine de la connaissance médicale accumulée au cours des siècles et plus spécialement des deux derniers.

Les autres déterminants moins proches de la résultante -état de santé ou mortalité - que les deux ensembles précédents, présentent un large éventail, dans lequel se situent les facteurs démographiques eux-mêmes : déterminants écologiques, démographiques, économiques, sociaux, culturels et politiques.

Des variables comme le niveau d'éducation, que l'on corrèle souvent au niveau de mortalité, sont déterminées elles-mêmes par un ensemble de facteurs politiques, culturels, sociaux et économiques. On peut l'identifier comme une variable opératoire.

De même, les disponibilités alimentaires, qui conditionnent en bonne part l'état nutritionnel, sont déterminées par l'ensemble des variables indépendantes mentionnées plus haut et selon un schéma dans lequel des déterminants sont plus ou moins proches de la variable disponibilité alimentaire.

Comme on l'a vu plus haut avec les facteurs démographiques, le sens de la relation entre les variables n'exclut pas les effets retour, ce qui aboutit nécessairement à un schéma de système. Par exemple, l'état de santé conditionne à son tour les capacités de production, donc les déterminants économiques.

On se gardera de confondre la notion de proximité d'un déterminant avec son poids. En effet, un déterminant peut être moins proche de l'état de santé, mais avoir un poids important, par exemple le niveau d'éducation. Ce serait cependant une erreur de considérer quelques facteurs isolément sans avoir à l'esprit que l'ensemble est lié en chaîne, que le socio-politologue ignore le biologiste et vice-versa.

Ajoutons que ce cadre peut être appliqué non seulement au niveau de la mortalité générale mais aussi à celui de chacune de ses composantes ou catégories étiologiques. Une illustration en est donnée dans le cas particulier d'une épidémie de choléra.

* *
*

Une illustration des déterminants de la mortalité : le choléra

Le choléra est une maladie bien connue : son agent infectieux, une bactérie très mobile, le vibriion cholérique, son mode de contagion, sa pathogénie, ainsi que les possibilités d'intervention préventive et curative. Les acquis de la connaissance font que cette maladie, d'apparence dramatique et autrefois redoutée en raison de la mortalité élevée, est devenue maîtrisable.

Les facteurs biologiques de risque de décès par choléra sont de deux sortes : d'abord le risque de contacter la maladie, puis le risque de gravité.

La contagion est due - en zone sèche - au contact manuel direct avec un porteur malade ou décédé et aussi un porteur sain.

Ces contacts ont plus de risque de se produire à l'occasion des rassemblements : funérailles, pèlerinage, marché, qui sont les principales causes de diffusion de l'épidémie.

La gravité est due à l'intensité de la déshydratation par diarrhée et vomissements entraînant le décès en vingt quatre heures. La létalité peut varier de un à cinquante décès pour cent cas selon qu'un traitement adéquat est appliqué ou non.

Une action efficace peut réduire les différents facteurs de risque :

- prévention collective : interdire les rassemblements et isoler les malades ;
- prévention individuelle :
 - * enterrement contrôlé,
 - * désinfection,
 - * chimioprophylaxie des suspects et des contacts : une prise unique d'un sulfamide, le Fanasil, suffit pendant deux semaines ;
- le vaccin est moins efficace, avec une injection il ne protège que cinquante pour cent des vaccinés et seulement pendant trois ou quatre mois. Il est aussi coûteux pour la collectivité ;
- action curative :
 - * à domicile par réhydratation par voie orale (RVO),
 - * au dispensaire par TVO, complétée au besoin par perfusion, sur lit spécial et injection de Fanasil ou d'antibiotique.

Les premiers cas de choléra étant identifiés dans une région, il faut agir vite et partout. Ces actions sont à ordonner en une campagne de lutte cohérente. L'organisation de la campagne est l'affaire du service de santé avec le concours de l'administration territoriale. Elle porte notamment sur :

- l'information du personnel de santé dans les régions où il n'est pas habitué à cette pathologie, c'est le cas en Afrique;
- celle de la population ;
- la mise en place du personnel de contrôle ;
- la mise en place du matériel : sachets de RVO, autres médicaments, lits spéciaux.

Des représentations et comportements individuels par rapport à la maladie du choléra et aux actions entreprises peuvent-ils être un frein à cette campagne ? En fait, ce frein disparaît rapidement devant la violence de l'agression, c'est au contraire un facteur positif qu'on observe, la compréhension rapide de la population des villages concernés et sa participation aux mesures préventives et curatives.

La prise de décision par les responsables du service de santé dépend des déterminants en amont. Le déterminant économique que constitue le coût de la campagne pour l'achat et l'acheminement des médicaments et du matériel a perdu de son importance, car la solidarité internationale est sensible à ce type de circonstances, si

les responsables font appel à elle.

L'expérience récente en Afrique de l'Ouest a montré que la prise de décision et l'organisation d'une campagne de lutte n'était pas fonction du régime politique de l'Etat : des régimes aussi différents que ceux du Niger, du Burkina-Faso, du Bénin, en prenant les mesures adéquates, ont bien empêché l'installations de l'endémie.

Une prise en main inadéquate de la situation peut relever d'autres déterminants comme des conflits d'intérêt, de nature socio-politique, dont l'analyse reste qualitative.

Le solde se mesure néanmoins dans ce cas par plusieurs milliers de décès par choléra au lieu de quelques dizaines. C'est un élément de la mortalité différentielle générale.